



Bulletin officiel n°25 du 21 juin 2018

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Éducation physique et sportive

Nouveau référentiel des épreuves d'EPS organisées en contrôle en cours de formation : modification circulaire n° 2018-067 du 18-6-2018 (NOR : MENE1814501C)

Actions éducatives

Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale en 2018 note de service n°2018-070 du 18-6-2018 (NOR : MENE1815668N)

Personnels

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019 circulaire n° 2018-068 du 18-6-2018 (NOR : MENE1815282C)

Appel à candidatures

Postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEFE, Mlf et Aflec) ouverts aux personnels titulaires du MEN et du MESRI

note de service n° 2018-069 du 18-6-2018 (NOR: MENC1814246N)

Mouvement du personnel

Nomination

Médiateur académique

arrêté du 31-5-2018 (NOR: MENB1800154A)

Nomination

Directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de la Guyane au sein de l'université de la Guyane

arrêté du 14-6-2018 (NOR: ESRS1800094A)

Informations générales

Vacance de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie

avis (NOR: MENH1800156V)



Enseignements primaire et secondaire

Éducation physique et sportive

Nouveau référentiel des épreuves d'EPS organisées en contrôle en cours de formation : modification

NOR: MENE1814501C

circulaire n° 2018-067 du 18-6-2018

MEN - DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement publics et privés sous contrat ; aux professeurs des établissements publics et privés sous contrat.

Cette circulaire organise l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Les modalités de l'évaluation de l'enseignement d'éducation physique et sportive précisées par la circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 modifiée définissant la liste nationale d'épreuves et le référentiel d'évaluation sont modifiées comme suit.

L'annexe 2 « référentiel des épreuves organisées en contrôle en cours de formation » de la circulaire précitée est remplacée par le référentiel présenté en annexe de la présente circulaire.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Marc Huart

Annexe

Annexe 2 : Référentiel des épreuves organisées en contrôle en cours de formation



ANNEXE 2 : Référentiel des épreuves organisées en contrôle en cours de formation

COMPÉTENCES PROPRES 1 – CP1



Course de demi-fond

Course	compétence attendue				Prin	cipes d'é	laboration de l'é	épreuve			
Pour prod préparer	éral et Technologique Niveau 4 : duire la meilleure performance, se et récupérer efficacement de l'effort érie de courses dont l'allure est	mètres) cl estimé de uniqueme Les candi 250 m (po Le temps	hronome c C1 et nt après dats cou our C1 et cumulé	étrées par u sa stratégi cC1. urent sans r t C2). compte p	un enseige de cou nontre ni our 70 %	gnant à la irse parmi chronomè 6 de la no	seconde. Le can celles proposée tre mais un temps	didat anno s ci-dessou s de passaç et la régula	nce avant sus. Il peut inge leur est continue tion de la s	stratégie de course	
Points à affecter	Éléments à évaluer		ı 4 non a		,		Degré d'acq				
14/20	Temps cumulé pour les trois 500 m réalisés	/14 F 0.7 1 1.4 1 2.1 9 2.8 9 3.5 8 4.2 8 4.9 8 5.6 7	emps filles 0.50 0.20 0.50 0.24 3.59 3.37 3.15 7.56	Temps Garçons 8.05 7.38 7.11 6.49 6.28 6.10 5.53 5.37	Note /14 7 7.7 8.4 9.1 9.8 10.5	Temps Filles 7.20 7.03 6.47 6.31 6.17 6.03	Temps Garçons 5.14 5.05 4.56 4.48 4.40 4.34	Note /14 11.2 11.9 12.6 13.3 14.0	Temps Filles 5.55 5.47 5.41 5.35 5.30	Temps Garçons 4.29 4.24 4.19 4.15 4.10	
04/20	Stratégie de course Le candidat annonce avant son départ le temps estimé de C1 et sa stratégie de course parmi celles proposées ci-après. Elle peut être régulée exclusivement à l'issue de la course 1. Stratégies proposées. Elles ne sont pas hiérarchisées entre elles	vite, vitess Exemple Schéma c	se égale : :hoisi = de cours uxième). Ils corres	pondent	à une stra	tégie de course.			e (plus vite, moins à la même vitesse	
	Respect et régulation de la stratégie de course annoncée En cas d'annonce de deux courses successives de même vitesse un écart de 3 secondes est toléré	Aucur stratég n'est respect	gie t tée	Un élén stratég C2 ou c (ou C pou stratég est resp ave	ratégie p nent de ie C1- C2-C3 1-C3 r la ie n°1)	vartielleme Ur str. (ou I	ent réalisée n élément de atégie C1-C2 ou C2-C3 u C1-C3 pour la stratégie n°1) est spectée sans régulation. 1,5 points	La stra C2-0 resp (avec ré	nt tégie C1- C3 est vectée gulation) :	La stratégie C1- C2-C3 est respectée (sans régulation) : 3 points	
02/20	Préparation et récupération	Mise en train désordonnée. Mobilisations articulaires incomplètes. Activité irrégulière pendant les phases de récupération. O point Mise en train progressive. Utilise des allures de son 500m. Mobilisations articulaires ciblées. Récupération active immédiatement après l'effort. 1 point Mise en train progressive et continue Mobilisations articulaires complètes adaptées à l'épreuve. Récupération intégrant une mise er activité pour le 2e et le 3e 500 m. 2 points									



Course de demi-fond

	Compétence attendue			Р	rincipes	d'élabora	ition de l'ép	reuve		
de courses,	re la meilleure performance, sur une série anticiper, réguler et optimiser la répartition et la récupération en fonction des du moment.	les coul Les car commu Après l' pour le	rses), chro ndidats cou niqués aux échauffem premier 80	nométrées à rent sans mo 400 m et au ent et avant 0 m.	la secon ontre ni cl ux 600 m. la premiè	de près pa hronomètre ere course,	r un enseign e mais des te le candidat i	ant. emps de p ndique su	passage leur	ximum entre rs sont le temps visé m et 600 m.
Points à affecter	Éléments à évaluer				Degrés	d'acquisit	ion du nivea	au 5		
		Note / 14	Temps Filles	Temps Garçons	Note /14	Temps Filles	Temps Garçons	Note /14	Temps Filles	Temps Garçons
		0.7	9.03	7.28	7	6.26	5.19	11.2	5.49	4.43
		1.4	8.41	7.09	7.7	6.20	5.11	11.9	5.43	4.40
14/20		2.1	8.20	6.51	8.4	6.13	5.03	12.6	5.37	4.37
	Temps cumulés pour les deux 800 m réalisés	2.8	8.00	6.34	9.1	6.07	4.55	13.3	5.31	4.34
		3.5	7.41	6.19	9.8	6.01	4.51	14.0	5.25	4.31
		4.2	7.24	6.05	10.5	5.55	4.47			
		4.9	7.08	5.52						
		5.6	6.53	5.40						
		6.3	6.39	5.29						
04/20	Écart aux projets : - Projet de performance sur 800 m	É	cart de plu 15 second		Écart	compris er 10 second		Écart	inférieur à 1	0 secondes.
	 Projet des temps de passage 		0 point	·		2 points	5		4 poin	ts
02/20	Récupération	est tr	ase de réc op passive n directe av consent	e, pas de ec l'effort	immédi	cupération atement ap se lente, éti	orès l'effort	récup chronol	ération son ogiquement	nsions de la t présentes, positionnées t fait et l'effor e.
			0 point			1 point	:		2 poin	ts



Course de haies

	tence attendue			Drin	ocinae d'ál	abaration	n de l'épreu	1)/0		
Niveau 4 :	terice atterioue	Fn 0011100 0	e haies chaque						source de 200	O màtras baisa
Pour produi performance réaliser une haies, en lin	re la meilleure e, se préparer et course longue de nitant la perte de au franchissement es.	(récupération temps ne se choix du cal formés qui se coureurs et Le 200 mètre ne difficulté performance En cas de ne supplément Comme pou	en de 20 à 30 mile eront pas commundidat si les conse e relaient pour a visuels pour les res haies compre nière haie et l'arr peuvent choisir e obtenue est mi ullité d'une des aire. ur toutes les action prespondants. L	nutes entre les 2 uniqués à l'issue ditions le permet assurer dans la r chronométreurs end 8 haies esparivée, 30m. Haut des haies de 0,6 inorée de 2 point deux courses (favités athlétiques	parcours). de la premitent) mais le nême action acées de 20 eur des hai le pour les les. aux départ, or la performe	L'ordre de lière cours e départ en des com m. Distar es : 76 cm Filles et de chute), l'ance indice indice indice de la chute	es courses e e. Le candid est command mandement nce entre le c n pour les Fil e 0,74 pour l le jury accord quée sur le b	st laissé à l'appi at part avec ou : lé. Le départ est s réglementaire départ et la 1ère les, 84 cm pour es garçons, dan dera au candida arème doit avoir	réciation du j sans blocs d t donné par le s sonores po haie : 30 m les garçons. s ce cas la n t un seul ess	ury, mais les e départ (au es candidats our les ; distance Les candidats ote de
Points à affecter	Éléments à évaluer	N	iveau 4 non ac	quis			Degrés d'a	cquisition du n	iveau 4	
		Notes /10	Filles	Garçons	Notes /10	Filles	Garçons	Notes /10	Filles	Garçons
		0,5	≥51"5	44"4	5	42"5	34,4	8	37,1	31,2
		1	50"5	43"7	5,5	41"6	33,6	8,5	36,1	30,6
		1,5	49"5	42,2	6	40"6	33,9	9	35,2	30,1
10/20	La performance de la course de	2	48"5	41	6,5	39"7	33,1	9,5	34,4	29,6
	haies	2,5	47"5	40,1	7	38,8	32,5	10	33,6	<u>≤</u> 29
		3	46"5	39	7,5	37,9	31,8			
		3,5	45"4	38,1	•	,	,			
		4	44"4	37,1						
		4,5	43"4	36,3						
		Notes	Filles	Garçons	Notes	Filles	Garçons	Notes	Filles	Garçons
		l		-						•
04/20	La performance	/4			/4		2.411.2	/4		
04/20	La performance cumulée des deux courses	0,5	≥ 90"5	77"	2	76"5	64"0	3,5	64"	56"
04/20	cumulée des	0,5 1	86"5	77" 72"2	2 2,5	72"0	61"0		64" 62"	
04/20	cumulée des deux courses	0,5 1 1,5	86"5 81"0	77" 72"2 67"5	2 2,5 3	72"0 68"5	61"0 58"5	3,5	62"	56" ≤ 54"
04/20	cumulée des deux courses	0,5 1 1,5 Le nombre plus de 3 a grand et l	86"5	77" 72"2 67"5 haies varie de e entre le plus bre d'appuis	2 2,5 3 L'organ inter obs	72"0 68"5 isation de stacle vari 1 à 2 app	61"0 58"5 s foulées e au plus	3,5 4 Le nombre d'	62" appuis inter llus d'un app	56" ≤ 54" haies varie au
	cumulée des deux courses (plat + haies) Régularité des foulées inter	0,5 1 1,5 Le nombre plus de 3 a grand et l	86"5 81"0 de foulées inter ppuis (différence e plus petit nom	77" 72"2 67"5 haies varie de e entre le plus bre d'appuis	2 2,5 3 L'organ inter obs	72"0 68"5 isation de stacle vari	61"0 58"5 s foulées e au plus	3,5 4 Le nombre d'	62" appuis inter	56" ≤ 54" haies varie au
	cumulée des deux courses (plat + haies) Régularité des foulées inter	0,5 1 1,5 Le nombre plus de 3 a grand et l	86"5 81"0 de foulées inter ppuis (différence e plus petit nom lisés entre les ha	77" 72"2 67"5 haies varie de e entre le plus bre d'appuis	2 2,5 3 L'organ inter obs	72"0 68"5 isation de stacle vari 1 à 2 app 1 point nce La des rise	61"0 58"5 s foulées e au plus	3,5 4 Le nombre d'	62" appuis inter llus d'un app	56" ≤ 54" haies varie au ui. ce Inférieure ou égale se 2"8



Courses de haies

Compét	tence attendue				Principe	es d'élabo	oration de l'épr	euve		
Niveau 5 :									e 250 mètres hai	
	ire la meilleure								le départ (au cho lidats formés qui	
	ce, se préparer et e course longue								our les coureurs e	
	en limitant la		sseurs qui chror					, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
baisse de v	vitesse sur la								re haie : 30 m ; d	
totalité du ¡	parcours.						pour les Filles, 8 il pense avoir fai		arçons. À l'issue	du 250 m
), le jury accoi		at un saul assai	
		supplém		cs deax courses	(laux uch	Jart, Gridio), ic july accol	acra au cariaide	at an scar cssar	
		Les équi	pes d'EPS ont lil	bre choix pour é	tablir des	barèmes a	affichant des per	formances interi	médiaires.	
Points à	Éléments à									
affecter	évaluer				Degré	s d'acqui	sition du nivea	u 5		
		Notes	Filles	Garçons	Notes	Filles	Garçons	Notes	Filles	Garçons
		/10			/10			/10		
		0,5	≥ 55	≥ 53"5	5	49,2	42"1	8	44,3	37"3
		1	54,5	52"0	5,5	48,4	41"3	8,5	43,5	36"5
	La	1,5	54	50"5	6	47,5	40"5	9	42,8	35"7
10/20	performance de la course de	2	53,5	49"0	6,5	46,7	39"7	9,5	42,0	34"9
	haies	2,5	52,9	47"7	7	45,9	38"9	10	41,3	34"5
		3	52,2	46"3	7,5	45,1	38"1			
		3,5	51,7	45"0			•			
		4	50,9	43"9						
		4,5	50,1	42",9						
		Notes	Filles	Garçons	Notes	Filles	Garçons	Notes	Filles	Garçons
	La	/4		2011 3 2 1 1 2	/4		2 3 3 3 3 3 3	/4		2011 3 2 1 1 2
04/20	performance cumulée des	0,5	≥ 100"	97"	2	92"2	78"0	3,5	82"1	68"9
	deux courses	0,0		_						
	(plat + haies)	1	95"2	90"0	2,5	88"8	75"0	4	78"8"	65"8
		1,5	94"7	84"0	3	85"5	80''8			
			ement inadapté a			chauffem			ent prend en con	
			uivre. La mise er en œuvre super				du général au prenant en		espond à ce qui a ravail d'allure sur	
	<u> </u>		uffement qui res				prenant en ects cardio-	et inclut du ti	les haies.	ie piat et sui
02/20	Échauffement			3	respir	atoires, m	usculaires et			
			de 0 à 0.75 p	oint			andidat prend leux courses.		de 1,5 à 2 points	5
						le 0,75 à 1				
		Sup ou	Inf à 4"5 et	Inf à 4"0 et	Inf	Inf à	Inf à 2"5 et	Inf à 2" et	Inf à 1"5 et	Inf à 1"
	,	égal	sup ou égal	sup ou égal	à 3"5	3"0 et	sup ou égal	sup ou égal	sup ou égal	
	Écart entre temps estimé à	à 4,5"	à 4"	à 3"5	et sup ou	sup ou égal à	à 2"	à 1"5	à 1"	
04/20	l'arrivée et	0 point	0,25 point	0,50 point	égal à	2"5	1,25 point	1,5 point	1,75 point	2 points
	temps réalisé		0,23 point	.,	3"	1) =	,	
	(haies)				0,75	point				
					point					
		Diff≥	La différence	La différence	La diff	érence	La différence	La différence	La différence	La différence
	L'efficacité du franchissement	9"	des temps	des temps		mps est	des temps	des temps	des temps	des temps
40/00	(Différence des		est comprise entre, 9" et	est comprise entre 8"et		se entre et 6"1	est comprise entre 6" et	est comprise entre 5"0 et	est comprise entre 4"0 et	est ≤ 3"
10/20	temps		8"1	7"1	'		5"1	"4"1	3"1	
	haies/temps	0 naint								
	plat)	0 point	0,25 point	0,75 point	1 p	oint	1,25 point	1,5 point	1,75 point	2 points



Course de relais-vitesse

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Chaque élève réalise d'abord un 50 mètres .Départ réglementaire commandé par un signal extérieur (2 essais Niveau 4: sont possibles). Les équipes de relais (non mixtes) effectuent chacune 2 courses de 4 x 50 mètres. Le départ s'effectue dans Pour produire la meilleure performance, les mêmes conditions que le 50 m individuel. Lors de la première course les postes des coureurs sont tirés au optimiser les vitesses de course du donneur et du receveur en assurant une sort. Sur les deux courses de 4 x 50 m, chaque coureur devra assumer le rôle de « receveur-donneur » c'est-àtransmission efficace et valide, grâce à dire être passé en position 2 ou 3. Exemple : 1ère course de 4x50m, ordre de passage : A-B-C-D, 2ème course un repérage et un code de de 4x50m, ordre de passage : B-A-D-C communication stabilisés. Lorsque le témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée ou est transmis hors zone, un essai supplémentaire est accordé afin de pouvoir comparer les 2 tentatives (et ceci dans chacun des cas). Pour la course qu'ils doivent recommencer les élèves ne marquent aucun point de maîtrise des transmissions. Les zones de transmissions et d'élan sont les zones conventionnelles fédérales (10 m d'élan, 20 m de transmission). Les élèves courent en confrontation de deux quatuors dans deux couloirs imposés qu'ils échangeront lors de la seconde course. Tout en restant à proximité de la ligne d'arrivée, chaque évaluateur aidé par des repères verticaux placés en entrées et sorties de zones, s'oriente pour observer les transmissions d'une équipe. Les évaluateurs se replacent ensuite au niveau de la ligne d'arrivée et chronomètrent chacun les deux groupes. Chaque élève est noté selon les critères suivants : Points à Éléments à évaluer Niveau 4 non acquis Degrés d'acquisition du niveau 4 affecter Note Temps Temps Note Temps Temps Note Temps Temps Filles Garçons Filles Garçons /10 Filles Garçons /10 /10 0,25 ≥75"8 ≥ 62"0 69"4 8 65"2 54"8 5 75"7 61"5 57"6 64"6 54"2 0.50 5.5 68"7 8.5 01 75"0 61"2 6 68"0 57"2 9 64"0 53"6 60"8 56"6 53"0 01,5 74"3 6,5 67"3 9,5 63"4 10/20 Temps cumulés des 2 fois 4X50 m 02 73"6 60"4 66"6 56" 10 ≤ 62"8 ≤ 52"4 02,5 72"9 60' 7,5 65"9 55"4 03 72"2 59"6 71"5 59"2 03,5 04 70"8 58"8 04,5 70"1 58"4 Note Temps Temps Note Temps Temps Note Temps Temps Filles 14 **Filles** Garçons /4 **Filles** Garçons /4 Garçons 8"2 0,1 ≥10"2 8"8 9"0 3,2 7"4 6"8 7"3 6"7 0,2 9"8 8"6 2,2 8"7 3,4 8"1 Performance 7"2 0,4 9"6 8"3 2,4 8"6 3,6 8"0 6"6 individuelle sur 50 m 7"1 9"5 8"5 7"9 6"5 ጸ"1 2.6 04/20 0.6 3.8 0,8 9"4 8"0 2,8 8"4 7"0 ≤ 7"8 ≤ 6"4 9"3 7"9 8"3 6"9 1 3 9"2 7"8 1,2 1.4 9"1 7"7 1,6 9"0 7"6 1,8 8"9 Efficacité de la Note Ecart en secondes Note Ecart en secondes Note Ecart en secondes transmission Temps relais >Temps 0.0 = 00 > à 3 %3.2 = ou > à 6 % Différence entre la cumulés de plus de 1 % somme des temps de 0,4 Temps relais >Temps 2,4 = ou > à 4 % 3,6 = ou > à 7 % 04/20 chacun sur 50 m plat et le cumulés de 0 à 1 % meilleur temps réalisé en 0,8 2,8 Gain < 1 % = ou > à 5 % 4 = ou > à 8 % relais. = ou > à 1 % 1.2 (somme des tps 1,6 = ou > à 2 % individuels moins tps du relais) Transmission Très net Ralentissement modéré du Synchronisation des vitesses des hors zone. ralentissement du receveur. coureurs. Maîtrise des receveur ou transmissions et des 02/20 « tampon ». codes de 0,50 point par course 0 point 1 point par course communication 0,25 point par course



Course de relais-vitesse

Compétence attendue

Niveau 5 :

Pour produire la meilleure performance, s'organiser collectivement pour limiter la perte de vitesse du témoin grâce à la recherche d'une transmission valide et assurée à vitesse de course la plus élevée possible dans une zone de transmission réduite.

Principes d'élaboration de l'épreuve

Les équipes de relais effectuent chacune 2 parcours de 4 x 50 mètres. Départ (réglementaire) commandé (en starting-blocks ou en trépieds). Lors de la 2^e tentative les coureurs changent obligatoirement de place pour que chacun occupe au moins une fois les postes centraux 2 et 3 de « receveur-donneur ». Lorsque le témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée ou est transmis hors zone, un essai supplémentaire est accordé afin de pouvoir comparer les 2 tentatives (et ceci dans chacun des cas). Cependant pour la course qu'ils doivent recommencer les élèves ne marquent aucun point de maîtrise des transmissions. Les zones de transmissions et d'élan sont les zones conventionnelles fédérales (10 m d'élan, 20 m de transmission).

Chaque élève est noté selon les critères suivants :

		Chaque el	eve est note	selon les critèr	es suiva	1115 .				
Points à affecter	Éléments à évaluer			D	egrés d	acquisition o	du niveau 5			
		Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0,5	37"2	31"1	5	34"0	28"3	8	31"0	25"3
		1	37"1	31"	5,5	33'5	27"8	8,5	30"5	24"8
	La meilleure des deux	1,5	36"8	30"7	6	33"0	27"3	9	30"0	24"3
10/20	performances sur le parcours relais.	2	36"2	30"4	6,5	32"5	26"8	9,5	29"5	23"8
	Telais.	2,5	35"8	30"1	7	32"0	26"3	10	29"0	23"3
		3	35"4	29"8	7,5	31"5	25"8		•	
		3,5	35"2	29"5						
		4	34"8	29"1	1					
		4,5	34"4	28"7						
		Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0,1	≥ 73"7	≥ 61"3	1,50	67"6	57"2	3	64'0'	53"6
		0,2	73"6	61"2	1,75	67"00	56"6	3,25	63"4	53"0
04/20	Temps cumulés des 2 fois	0,3	72"4	60"6	2	66"4	56"00	3 ,50	62"8	52"4
	4X50 m	0,4	71"4	60"0	2,25	65"8	55"4	3,75	62"2	51"8
		0,5	70"6	59"2	2,50	65"2	54"8	4	61"6	51"2
		0,6	70"00	58"8	2,75	64"6	54"2		I	
		0,75	69"4	58"4						
		1	68"8	58"						
		1,25	68"2	57"6						
04/20	Efficacité individuelle de la transmission (l'attention est portée sur le receveur qui a la responsabilité de partir au bon moment)	Transmiss hors zon	e. du r « t	lentissement eceveur ou ampon ».		ger ralentisse receveui 1 point par c			chronisation de des coureu 2 points par d	ırs.
02/20	Pertinence de l'organisation considérée comme la plus efficace (avant les courses, l'équipe indique l'ordre des coureurs où elle pense être la plus efficace)	la plus ra	ation indiquée apide et la dif ure à 3/10 de	férence est	été dif	anisation indiq è la plus rapide férence entre es est inférieu 3/10 de secc 1 point	e mais la les deux re ou égal à onde.		quipe se conn nisation indiqu la plus effic 2 points	uée est bien ace.



Lancer du disque

Compétence attendue			Pi	rincipes	d'élaboratio	n de l'épreu	ve		
e la meilleure performance en un é de tentatives, accroître la vitesse engin en recherchant lors de la te, l'efficacité de la chaîne au moyen des prises d'avance et de on des actions propulsives.	Après concer Poids	son échauffer rnant la moye des engins : 1	ment et avant nne de ses 3 i	le début neilleurs lles, 1.5	du concours l s essais.	e candidat ind			
Élémente à évalues				al.	Doo		:4: a.a. al	nina an 4	
Elements a evaluer									r <u> </u>
									Distances Garçons
									28.00
									29.50
La meilleure nerformance									31.00
									32.50
. 54555		10.00					10		34.00
	3.0	10.50	15.20	7.5	17.40	26.50			I.
	3.5	11.10	16.40		I.	L.			
	4.0	11.70	17.60						
	4.5	12.30	18.80						
	Note	Distances	Distances	Note	Distances	Distances	Note	Distances	Distances
	-		,	/4			_		Garçons
	_			-					25.00
Movenne des 3 meilleures									26.50
									28.00
performances				-					29.50
				_			4.0	22.00	31.00
				3.0	16.30	24.50			
	1.0			Suná	riour à 5 % ot	Infóriour ou	Ir	fóriour ou óga	al à 5 %
				Supe			"	ilelieul ou ega	al a 5 /0
	Supér	ieur à 10 % et	Inférieur ou		ogai a io	,,			
								2 points	s
des 3 meilleurs lancers.		0.5 poir	nt					-	
	utile	dans l'action	du lanceur.						
Lindlingsion de 1951en								•	
L'utilisation de l'elan		Do 0 à 1 F =	oint	ryth			mus	culaires utiles	au lancer.
		ъе и а т.5 р	OHIT		епісасе.			De 3 25 à 4 n	oints
	Ì			l	De 1.75 à 3 p		l	De 3.23 a 4 p	onno
	e la meilleure performance en un é de tentatives, accroître la vitesse engin en recherchant lors de la te, l'efficacité de la chaîne au moyen des prises d'avance et de	Chaque Après concer de la meilleure performance en un é de tentatives, accroître la vitesse engin en recherchant lors de la te, l'efficacité de la chaîne au moyen des prises d'avance et de on des actions propulsives. Eléments à évaluer Poids Cas d' Note /10 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.5 4.0 4.5 Note /4 0.2 0.4 0.6 0.8 1.0 1.2 1.4 1.6 1.8 L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée des 3 meilleurs lancers. La pris utille	Chaque candidat dis Après son échauffer concernant la moyer des prises d'avance et de prédit des actions propulsives. Eléments à évaluer Eléments à évaluer Poids des engins : 1 Cas d'essai nul : règont des actions propulsives. Eléments à évaluer Niveau 4 non Note Poistances Filles 0.5 8.60 1.0 8.90 1.5 9.20 2.0 9.50 2.5 10.00 3.0 10.50 3.5 11.10 4.0 11.70 4.5 12.30 Note Distances //10 Filles 0.2 7.80 0.4 8.00 0.6 8.20 0.8 8.90 1.0 9.50 1.2 10.00 1.4 10.50 1.6 11.10 1.8 11.70 1.8 11.70 1.8 11.70 1.9 9.50 1.2 10.00 1.4 10.50 1.6 11.10 1.8 11.70 1.8 11.70 1.9 9.50 1.2 10.00 1.4 10.50 1.6 11.10 1.8 11.70 1.8 11.70 1.9 9.50 1.2 10.00 1.4 10.50 1.5 10.00 1.4 10.50 1.5 10.00 1.5 10.00 1.6 11.10 1.8 11.70 1.8 11.70 1.9 9.50 1.9 9.50 1.9 10.00 1.4 10.50 1.9 9.50 1.9 10.00 1.4 10.50 1.6 11.10 1.8 11.70 1.8 11.70 1.9 9.50 1.9 10.00 1.4 10.50 1.6 11.10 1.8 11.70 1.9 10.00 1.4 10.50 1.5 10.00 1.5 10.00 1.6 11.10 1.8 11.70 1.8 11.70 1.9 10.00 1.9 10	Chaque candidat dispose de 6 es Après son échauffement et avant concernant la moyenne de ses 3 le de tentatives, accroître la vitesse angin en recherchant lors de la te, l'efficacité de la chaîne au moyen des prises d'avance et de pon des actions propulsives. Eléments à évaluer	Chaque candidat dispose de 6 essais au raprès son échauffement et avant le début concernant la moyenne de ses 3 meilleurs in de de tentatives, accroître la vitesse ingin en recherchant lors de la tet, l'efficacité de la chaîne un moyen des prises d'avance et de on des actions propulsives. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.50	Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum ave Après son échauffement et avant le début du concours concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum ave Après son échauffement et avant le début du concours concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les Sais au maximum ave ka partition de l'élan page d'élan page visit page d'élan page	Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplac Après son échauffement et avant le début du concours le candidat inconcernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Note Distances Distances Note Filles Garçons 1.5 1.5 9.20 12.80 6.0 14.10 23.00 11.5 9.20 12.80 6.0 14.10 23.00 11.5 9.50 12.90 12.50	Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement d Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique au concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement d Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique au concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Note Distances Distances Note Filles Garçons / 100 p. 12.90 p. 1	Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement des appuis et r Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Etéments à évaluer Note



Lancer du disque

(Compétence attendue			Pi	rincipes	d'élaboratio	n de l'épreu	ve		
Niveau 5 : Pour produire performance gérer volonta l'accroisseme	e et stabiliser sa meilleure en un nombre limité de tentatives, irement le compromis entre ent de la vitesse d'élan et le maintien de la chaîne d'impulsion.	Après concei Poids	son échauffer rnant la moyer des engins : 1	spose de 6 es ment et avant nne de ses 3 i	sais au r le début neilleurs	naximum aveo	: c élan (déplac le candidat ind	ement d	les appuis et r x évaluateurs	otation) sa prévision
Points à affecter	Éléments à évaluer				Degrés	d'acquisitior	n du niveau 5			
10/20	La meilleure performance réalisée	Note /10 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.5 4.0 4.5	Distances Filles 9.50 10.00 10.50 11.10 11.70 12.30 12.90 13.50 14.10	Distances Garçons 12.80 13.40 14.00 15.20 16.40 17.60 18.80 20.00 21.50	Note /10 5.0 5.5 6.0 6.5 7.0 7.5	Distances Filles 15.20 16.30 17.40 18.50 19.60 20.80	Distances Garçons 23.00 24.50 25.00 26.50 28.00 29.50	Note /10 8.0 8.5 9.0 9.5	Distances Filles 22.00 23.00 24.00 25.00 26.00	Distances Garçons 31.00 32.50 34.00 35.50 37.00
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4 0.2 0.4 0.6 0.8 1.0 1.2 1.4 1.6	Distances Filles 9.00 9.30 9.50 10.00 10.50 11.10 11.70 12.30 12.90	Distances Garçons 11.00 12.20 12.80 13.40 14.00 15.20 16.40 17.60 18.80	Note /4 2.0 2.2 2.4 2.6 2.8 3.0	Distances Filles 13.50 14.10 15.20 16.30 17.40 18.50	Distances Garçons 20.00 21.50 23.00 24.50 25.00 26.50	Note /4 3.2 3.4 3.6 3.8 4.0	Distances Filles 19.60 20.80 22.00 23.00 24.00	Distances Garçons 28.00 29.50 31.00 32.50 34.00
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée des 3 meilleurs lancers.		Supérieur à : 0 point ieur à 10 % et égal à 20 0.5 poin	20 % : : Inférieur ou %	Supé	rieur à 5 % et égal à 10 1 point	%	Ir	nférieur ou éga 2 point:	
04/20	L'utilisation de l'élan	La prise d'élan par une volte existe, mais manque de coordination, d'amplitude et de rythme pour être réellement efficace. De 0 à 1.5 point				prise d'élan en lonnée et équi que la totalité d culaires utiles	st ample, ilibrée. Elle des chaines au lancer.	La prise d'élan relève d'un compromis optimal entre vitesse et efficacité. De 3.25 à 4 points		



Lancer du javelot

Caricer du	Compétence attendue				Principe	s d'élaboratio	n de l'épreuve)		
nombre limité d'envol de l'e phase de dou	e la meilleure performance en un de tentatives, accroître la vitesse ngin en recherchant lors de la uble appui l'efficacité de la chaîne	Après	son échauffer	spose de 6 es ment et avant nne de ses 3 r	le début	du concours l				sa prévision
	u moyen des prises d'avance et de on des actions propulsives.		Ü	600 g pour les glement officie		00 g pour les g	garçons.			
Points à affecter	Éléments à évaluer	N	liveau 4 non	acquis		Deg	grés d'acquis	ition du	niveau 4	
		Note /10 0.5	Distances Filles 6.50	Distances Garçons 11.00	Note /10 5.0	Distances Filles 10.90	Distances Garçons 20.45	Note /10 8.0	Distances Filles 17.00	Distances Garçons 29.75
40/22	La mailla ura manfanna an a	1.0 1.5	6.60 6.80	11.50 11.75	5.5 6.0	11.90 12.80	21.95 23.45	8.5 9.0	18.10 19.10	31.35 33.10
10/20	La meilleure performance réalisée	2.0 2.5 3.0	7.00 7.50 7.70	12.00 13.35 14.70	6.5 7.0 7.5	13.90 14.90 15.90	24.95 26.55 28.55	9.5 10.0	20.20 21.30	34.80 36.50
		3.5 4.0 4.5	8.00 8.80 9.90	16.15 17.55 19.00	7.5	15.90	28.55			
		Note /4 0.2	Distances Filles 5.80	Distances Garçons 10.00	Note /4 2.0	Distances Filles 9.90	Distances Garçons 17.50	Note /4 3.2	Distances Filles 16.00	Distances Garçons 26.50
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	0.4 0.6 0.8 1.0	5.90 6.00 6.50 7.00	10.50 11.00 11.50 11.70	2.2 2.4 2.6 2.8	10.90 11.90 12.90 13.90	19.00 20.40 21.90 23.40	3.4 3.6 3.8 4.0	17.00 18.10 19.20 20.20	28.50 29.70 31.30 33.00
		1.0 1.2 1.4 1.6 1.8	7.50 7.75 8.00 8.80	12.00 13.30 14.70 16.10	3.0	14.90	24.90	4.0	20.20	33.00
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs lancers	Sup.	Sup. à 20 0 point à 10 % et Inf 20 % 0.5 poin	. ou égal à	Sup	. à 5 % et Inf. 10 % 1 point	-		Inf. ou égal à	
04/20	Utilisation de l'élan		se d'élan est ir dans l'action	nutile ou peu	mais ı	se d'élan est c manque d'amp me pour être r efficace	olitude et de réellement	rythm	prise d'élan e ée et équilibré tension des ch culaires et pris des appui	ee. Mises en naînes e d'avance
			De 0 à 1.5 p	oint		De 1.75 à 3 p	oints		De 3.25 à 4 p	oints



Lancer du javelot

C	Compétence attendue				Principe	s d'élaboratio	n de l'épreuve)		
performance gérer volonta l'accroisseme	e et stabiliser sa meilleure en un nombre limité de tentatives, irement le compromis entre ent de la vitesse d'élan et e l'efficacité de la chaîne	Après concei Poids	son échauffer rnant la moyer des engins : 6	nent et avant nne de ses 3 i	le début neilleurs filles, 70	maximum aver du concours s essais. 00 g pour les ç	le candidat ind			sa prévision
Points à affecter	Éléments à évaluer				Degrés	d'acquisition	n du niveau 5	j		
		Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	7.30	12.00	5.0	13.90	25.00	8.0	23.60	39.80
		1.0	7.50	13.30	5.5	14.90	27.50	8.5	25.50	42.00
		1.5	7.70	14.70	6.0	16.00	30.00	9.0	27.40	44.30
10/20	La meilleure performance	2.0	8.00	16.10	6.5	17.90	32.50	9.5	29.30	46.50
	réalisée	2.5	8.80	17.50	7.0	19.80	35.00	10.0	31.20	48.20
		3.0	9.90	19.00	7.5	21.70	37.50	10.0	01120	10.20
		3.5	10.90	20.50						
		4.0	11.90	21.90						
		4.5	12.80	23.40						
		Note	Distances	Distances	Note	Distances	Distances	Note	Distances	Distances
		/4	Filles	Garçons	/4	Filles	Garçons	/4	Filles	Garçons
		0.2	6.30	11.00	2.0	11.90	20.50	3.2	19.80	32.50
		0.4	6.50	11.50	2.2	12.80	21.90	3.4	21.70	35.00
		0.6	7.00	11.70	2.4	13.90	23.50	3.6	23.60	37.50
04/20	Moyenne des 3 meilleures	0.8	7.50	12.00	2.6	14.90	25.00	3.8	25.50	39.80
	performances	1.0	7.70	13.30	2.8	16.00	27.50	4.0	27.40	42.00
		1.2	8.00	14.70	3.0	17.90	30.00			
		1.4	8.80	16.10	0.0	11100	00.00			
		1.6	9.90	17.50						
		1.8	10.90	19.00						
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs lancers		Supérieur à . 0 point à 10 % et inf 20 % 0.5 poin	20 % . ou égal à		o. à 5 % et inf. 10 % 1 point	·		Inf. ou égal à	s
04/20	Compromis vitesse/efficacité	vi Altéra des p	te de vitesse detesse avant le ation de l'axe dostures en plorps se redres les pas croi	ou peu de lancer. du javelot et nase finale. se pendant sés.	Ral Phas Le jeu	e d'élan progr accélérée entissement p phase fina ses d'élan stru coordonné des étirement t de manière a De 1.75 à 3 p	essivement e. endant la le. octurées et es. ts-renvoi se aléatoire.	finale	esse optimale a, les différente tension s'ench harmonieuse De 3.25 à 4 p	en phase es mises en aînent ment.



Saut en hauteur

Competénce attendue Principes d'élaboration de l'épreuve

Niveau 4:

Pour produire la meilleure performance avec un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse d'envol en recherchant lors de la phase d'appel, l'efficacité de la chaîne d'impulsion au moyen des prises d'avance et de la coordination des actions propulsives. Le candidat dispose de 8 essais maximum dont il choisit la répartition tout au long du concours selon les règles suivantes :

- le nombre d'essai à une même hauteur est libre ;
- en cas de réussite, sa tentative suivante s'effectue obligatoirement à une hauteur supérieure ;
- en cas d'échec, il peut soit tenter à nouveau la même hauteur, soit réserver ses essais ultérieurs pour des hauteurs supérieures.

La montée de barre s'organise selon les échelons définis par le barème de notation de la meilleure performance.

L'appel 1 pied est obligatoire.

Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la meilleure hauteur.

Points à affecter	Éléments à évaluer	N	iveau 4 non	acquis		Deg	rés d'acquis	ition du	niveau 4	
		Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
		0.5	76	112	5.0	109	139	8.0	127	157
		1.0	79	115	5.5	112	142	8.5	130	160
40/00		1.5	88	118	6.0	115	145	9.0	133	163
10/20	La meilleure performance	2.0	91	121	6.5	118	148	9.5	136	166
		2.5	94	124	7.0	121	151	10.0	139	169
		3.0	97	127	7.5	124	154		•	•
		3.5	100	130		•		1		
		4.0	103	133						
		4.5	106	136						
		Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
		0.2	77	100	2.0	103	127	3.2	121	149
		0.4	80	103	2.2	106	130	3.4	124	153
04/20	La moyenne des 3 meilleures	0.6	83	106	2.4	109	134	3.6	127	157
04/20	performances	0.8	86	109	2.6	112	137	3.8	130	161
	performances	1.0	89	112	2.8	115	141	4.0	134	165
		1.2	92	115	3.0	118	145			
		1.4	95	118						
		1.6	97	121						
		1.8	100	124						
02/20	Gestion du concours	ar pe	art entre perfonnoncée et merformance résupérieur à 6	eilleure alisée : 3 cm.	ar pe	art entre perfonnoncée et merformance ré rieur à 3 cm o ou égal à 6	eilleure ealisée : et inférieur cm.	an pe	art entre perfo nnoncée et m erformance ré érieur ou égal	eilleure alisée : à 3 cm.
			0.5 poin			1 point			2 points	
04/20	L'utilisation du trajet (au sol) et de la trajectoire (corps en l'air)	Li Pas o Mob peu	urse est aléa étalonné aison course inexistant u peu de pris des appui illisation inexi efficace des libres. tion assise de	e - appel e. e d'avance is. stante ou segments	L'app prise Mobili	e étalonnée e el est stabilis e d'avance de isation sans f segments lib e bassin s'ou franchissem	é avec une es appuis. fixation des ores. uvre au	La pri perme Bonne	a course d'él abilisée, étalo rythmée se d'avance t à la chaine d'être effica e coordinatior es segments	nnée et des appuis d'impulsion ace. n et fixation
			De 0 à 1.5 p	oint		De 1.75 à 3 p	ooints	[De 3.25 à 4 p	oints



Saut en hauteur

Juur on	Compétence attendue			Pr	incipes	d'élaboratio	on de l'épreu	ive		
en un non volontaire	uire et stabiliser sa meilleure performance hbre limité de tentatives, gérer ment le compromis entre l'accroissement de d'élan et le maintien de l'efficacité de la	selon	en cas de supérieure en cas d'é	vantes: d'essai à un réussite, sa e; cchec, il peut pour des hau e s'organise s mance. bbligatoire.	e même tentative soit tent teurs su selon les	hauteur est e suivante s'e er à nouveau périeures. s échelons dé ut du concou	libre ; ffectue obliga ı la même ha finis par le ba	atoireme uteur, so arème do	nt à une hau oit réserver so e notation de	teur es essais la
Points à affecter	Éléments à évaluer			ı	Degrés	d'acquisitio	n du niveau	5		
<u> </u>		Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
		0.5	86	109	5.0	112	137	8.0	130	161
		1.0	89	112	5.5	115	141	8.5	134	165
10/20	La meilleure performance	1.5	92	115	6.0	118	145	9.0	137	169
		2.0	95	118	6.5	121	149	9.5	141	172
		2.5 3.0	97 100	121	7.0 7.5	124 127	153 157	10.0	145	175
		3.5	100	124 127	7.5	127	157			
		4.0	103	130	4					
		4.0	100	134						
		Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
		0.2	83	106	2.0	109	134	3.2	127	157
		0.4	86	109	2.2	112	137	3.4	130	161
		0.6	89	112	2.4	115	141	3.6	134	165
04/20	La moyenne des 3 meilleures	0.8	92	115	2.6	118	145	3.8	137	169
	performances	1.0	95	118	2.8	121	149	4.0	141	171
		1.2	97	121	3.0	124	153			
		1.4	100	124						
		1.6	103	127]					
		1.8	106	130	,					
			art entre perf			art entre perf			Aucun écart	
	Coation du conceurs		nnoncée et m			nnoncée et m			ormance and	
02/20	Gestion du concours		erformance ré rieur à 3 cm (per	formance réa égale à 3 d		l m	eilleure perfo réalisée	
		supe	ou égale à 6			egale a 3 (AIII.		realisee	•
			0.5 poin			1 point			2 points	3
		lai	orise d'élan e		Lan	rise d'élan es		Lapri	se d'élan est	
			mal rythm			utilisation de			érée à l'impu	
			,			ension des cl			tion maximale	
04/20	L'utilisation du trajet (au sol) et de la					musculaire	es.	en	tension des	chaines
U-1/2U	trajectoire (corps en l'air)								musculaires	
			De 0 à 1.5 p	oint		De 1.75 à 3 p	oints	mob	ilisation des	segments
								l .	libres. De 3.25 à 4 p	ointo
										WHITE



Pentabond

Principes d'élaboration de l'épreuve Compétence attendue Le pentabond est un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Chaque candidat(e) réalise 6 essais au maximum. Niveau 4: Pour produire la meilleure performance en un Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. nombre limité de tentatives, accroître la vitesse lors de la phase d'appel en recherchant l'équilibre des bonds et la coordination des Mesure des sauts : depuis la limite d'appel choisie par l'élève jusqu'à la marque dans la zone de actions propulsives. réception autorisée. Plusieurs « planches » (ou distances comprises entre la limite d'appel et la zone de réception) sont aménagées. Cas de nullité : lorsque le 1^{er} bond n'est pas un cloche-pied. Quand le sauteur prend son premier appel au-delà de la limite d'appel et/ou quand il ne retombe pas dans le sable à l'intérieur la zone de réception (qui commence un mètre au delà du bord du sautoir ou début du sable). Points à Éléments à évaluer Niveau 4 non acquis Degrés d'acquisition du niveau 4 affecter Note Distances Note Distances Distances **Distances Distances** Note Distances **Filles** /10 **Filles Filles** /10 Garçons Garçons /10 Garçons 8.00 5.0 0.5 6.87 10.14 12.53 8.0 12.22 15.28 1.0 7.00 8.50 5.5 10.49 13.00 8.5 12.54 15.73 1.5 7.42 9.05 6.0 10.86 13.47 12.87 16.15 9.0 2.0 7.83 9.55 11.20 13.93 13.17 16.58 6.5 9.5 10/20 La meilleure performance 2.5 8.22 10.07 7.0 11.55 14.39 10 13.50 17.00 3.0 8.62 10.57 7.5 11.88 14.85 3.5 9.00 11.06 4.0 9.39 11.56 9.76 12.05 4.5 Note Distances **Distances** Note Distances **Distances** Note Distances **Distances Filles Filles Filles** Garçons 14 Garçons /4 Garçons 14 0.2 2.0 9.39 3.2 11.55 6.30 11.56 14.39 7.50 2.2 3.4 0.4 6.50 7.75 9.76 12.05 11.88 14.85 0.6 2.4 10.14 3.6 15.28 6.87 8.00 12.53 12.22 Moyenne des 3 meilleures 04/20 0.8 7.00 8.50 2.6 10.49 13.00 3.8 12.54 15.73 performances 1.0 7.42 9.05 2.8 10.86 13.47 4.0 12.87 16.15 1.2 7.83 9.55 3.0 11.20 13.93 1.4 8.22 10.07 10.57 1.6 8.62 1.8 9.00 11.06 Sup. ou égal à 0.60 m Inf. à 0.40 m et sup. ou égal à Inf. à 0.30 m et sup. ou égal à L'écart entre la prévision de la 0 point 0.30 m 0.20 m moyenne des 3 meilleurs sauts 1.5 point 02/20 et la moyenne réalisée dans les Inf. à 0.60 m et sup. ou égal 3 meilleurs sauts 1 point Inf. à 0.20 m à 0.40 m. 0.5 point 2 points Ensemble des bonds équilibrés. Bonds irréguliers. Enchainement de bonds. Appuis prolongés. Rythme régulier. Rythme régulier. Régularité des bonds et La vitesse décroît. Appuis réactifs. Appuis dynamiques. 04/20 Maintien d'une vitesse optimale. Rebonds effectifs. coordination 0 point 2 points 4 points



Pentabond

(Compétence attendue			Pı	rincipes	d'élaboratio	n de l'épreu	ve		
Niveau 5 :	e la meilleure performance en un	obliga	ntabond est ur toirement un c son échauffer	cloche-pied. C	haque c	andidat(e) réa	lise 6 essais a	au maxir	num.	
nombre limite entre l'accroi	é de tentatives, gérer le compromis ssement de la vitesse d'élan et le 'efficacité de la chaîne d'impulsion	prévis	ion concernan	t la moyenne	de ses 3	3 meilleurs ess	sais.	·		
sur l'ensemb		récept de réc	e des sauts : di cion autorisée. ception) sont a	Plusieurs « pl						
		Cas d	e nullité : lorsque le	1 ^{er} bond n'est	t pas un	cloche-pied.				
		dans I	d le sauteur pr e sable à l'inté du sable).	end son prem	ier appe	l au-delà de la				
Points à affecter	Éléments à évaluer				Degrés	d'acquisitior	n du niveau 5			
		Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	7.23	8.70	5.0	11.28	14.28	8.0	14.40	17.90
		1.0	7.68	9.32	5.5	11.80	14.90	8.5	14.85	18.35
40/00	La mailla managamana	1.5	8.13	9.94	6.0	12.32	15.52	9.0	15.30	18.80
10/20	La meilleure performance	2.0	8.58	10.56	6.5	12.84	16.14	9.5	15.75	19.25
		2.5	9.03	11.18	7.0	13.36	16.76	10	16.20	19.70
		3.0	9.48	11.80	7.5	13.88	17.38			
		3.5	9.93	12.42						
		4.0	10.38	13.04						
		4.5	10.83	13.66		r			1	
		Note	Distances Filles	Distances	Note	Distances Filles	Distances	Note	Distances Filles	Distances
		/4	6.30	Garçons	/4 2.0		Garçons	/4	12.84	Garçons
		0.2	6.50	8.00 8.18	2.0	9.93 10.38	12.42 13.04	3.2	13.36	16.14 16.76
		0.4	6.87	8.43	2.4	10.83	13.66	3.6	13.88	17.38
04/20	Moyenne des 3 meilleures	0.8	7.23	8.70	2.4	11.28	14.28	3.8	14.40	17.30
	performances	1.0	7.68	9.32	2.8	11.80	14.20	4.0	14.40	18.35
		1.2	8.13	9.94	3.0	12.32	15.52	7.0	14.03	10.55
		1.4	8.58	10.56	0.0	12.02	10.02			
		1.6	9.03	11.18						
		1.8	9.48	11.80						
	L'égart entre la prévision de la	S	Sup. ou égal à	0.60 m	Inf. à	0.40 m et Sup	o. ou égal à	Inf.à	0.30m et Sup	o.ou égal à
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs sauts		0 point			0.30 m			0.20 m	_
	et la moyenne réalisée dans les	Inf. à	0.60 m et Su 0.40 m						2.5 point Inf. à 0.20	
	3 meilleurs sauts		0.40 m			1 points	}		2 points	
		Vites	se chute avan		Co	urse d'élan ry	thmée et	Vites	se optimale à	
			urse d'élan irr	•		accélérée		E	fficacité de la	
04/20	Compromis vitesse-efficacité		place de l'imp aléatoire/pla			oulsion sur ou pied) de la pla			d'impulsio lignement con ation des segn	porel et
			0 point			2 points			4 points	



Natation de vitesse

Compétence attendue

Principes d'élaboration de l'épreuve

Niveau 4:

Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager vite en enchaînant judicieusement plusieurs modes de nage, dorsal, ventral alterné et simultané, puis récupérer dans l'eau. Le candidat nage une série de trois 50 m chronométrés par le jury, entrecoupés d'environ 10 mn de récupération :

- un premier 50 m « 2 nages » choisies parmi le crawl, la brasse, le dos ou le papillon ;
- un deuxième 50 m « 2 nages » qui obéit aux mêmes règles, mais dont au moins une des nages est différente de celles retenues pour le premier 50 m;
- un troisième 50 m « nage libre ».

À l'arrivée de chacun des deux premiers 50 m, le candidat annonce le temps qu'il estime avoir réalisé. Le recours à tout matériel individuel ou collectif susceptible de lui apporter une aide est interdit.

Pour les deux premiers 50m, la prestation est considérée comme réglementaire si les nages choisies sont effectuées comme suit, par fraction de 25 m :

<u>Crawl</u>: action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements ».

<u>Brasse</u> : action simultanée et retour aquatique des bras vers l'avant, action simultanée des jambes de type « ciseaux ».

Dos: action des bras et des jambes en position dorsale.

<u>Papillon</u>: action simultanée et retour aérien des bras vers l'avant, action simultanée des jambes « battements dauphin ».

Pour le troisième 50 m, réalisé en « nage libre », le candidat est néanmoins contraint de se déplacer en surface, à l'exception des phases de coulée consécutives au départ et au virage.

Points a affecter	Éléments à évaluer	Nive	eau 4 non a	ocquis			Degrés d'ac	quisition d	u niveau 4		
		Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	
		1	1'12"	58"	7	56"	46"	11	49"	41"	
		1.5	1'10"5	57"	7.5	55"	45"	11.5	48"5	40"5	
		2	1'09"	56"	8	54"	44"	12	48"	40"	
		2.5	1'07"5	55"	8.5	53"	43"5	12.5	47"5	39"5	
	Temps moyen enregistré	3	1'06"	54"	9	52"	43"	13	47"	39"	
14/20	sur les trois 50m	3.5	1'05"5	53"	9.5	51"	42"5	13.5	46"5	38"5	
14/20		4	1'03"	52"	10	50"	42"	14	46"	38"	
		4.5	1'01"5	51"	10.5	49"5	41"5				
		5	1'00"	50"							
		5.5	59"	49"							
		6	58"	48"							
		6.5	57"	47"							
	Caractère réglementaire de la prestation	manquen	nent suivan	t. Les pénalit	és pour m	anquement	nentaire. Une s identiques s é à l'issue du	accumulent		chaque	
04/20	Modes de récupération et de préparation	Récupération formelle, inadaptée. De 0 point à 1 point			mouver et expi l'eau. Il long	didat réalise nents de dé re profondé récupère su gueurs de n relâchée	econtraction ment dans ur quelques nanière	des mode Les techn netteme La récup préparat repères t utilisées p	es de nage trè iques utilisées ent de celles m nager vit ération intègre oire, destinée echniques pro our nager vite parcours	e une séquence à retrouver les pres aux nages lors du prochair s.	
02/20	Estimation de la performance chronométrique réalisée	1 point par temps			estimé ap	oprochant d	e 2 secondes	De 3 points à 4 points es ou moins le temps réalisé.			



Natation de vitesse

	étence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve Le candidat nage une série de deux parcours chronométrés de 100 m 3 nages entrecoupés d'environ 15 mn de												
Оотр	eterioe atteriade	Le candida	t nage une s	série de deux					s d'environ 15	5 mn de				
Niveau 5 :		récupératio		ono do dodx	paroodro orni		o room o nag	oo on roodap (,o a onviion 10	7 1111 40				
	e la meilleure			s parmi le cra						.				
performance	, se préparer et nager aînant judicieusement						le temps qu'il aide est interdi		éalisé. Le reco	ours a tout				
	s quatre nages								ées comme sı	uit. par				
	is récupérer de l'effort	fraction de					goo oncom			,				
en nageant.					r aérien des b	oras vers l'ava	ant, action alte	rnée des jaml	oes de					
		, ,	pe « battem e : action sir		tour aquatiqu	ıe des hras v	ers l'avant ac	tion simultané	e des jambes	de				
			pe « ciseaux		nour aqualiqu	10 000 bias v	oro ravant, ac	don omidicano	c des jarrises	uc				
			 <u>Dos</u>: action des bras et des jambes en position dorsale. <u>Papillon</u>: action simultanée et retour aérien des bras vers l'avant, action simultanée des jambes de type « battements dauphin ». Les départs et virages sont soumis aux réglementations fédérales spécifiques à chaque nage. Pour le crawl, les coulées consécutives au départ et aux virages n'excéderont pas 15 mètres. 											
		, ,												
								o a onaquo n	ago ouo o.	u, 100				
Points a affecter	Élements à évaluer				Degrés	d'acquisitio	n du niveau 5							
		Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons				
		1	3'40	3'14	7	3'16	2.56	11	3'01	2.44				
		1.5	3'38	3'12"5	7.5	3'14	2'54''5	11.5	2'59"5	2'42"5				
		2	3'36	3.11	8	3'12	2.53	12	2'58	2.41				
		2.5	3'34	3'09''5	8.5	3'10	2'51''5	12.5	2'56"5	2'39"5				
	Cumul des temps réalisés sur les deux	3	3'32	3.08	9	3'08	2.5	13	2'55	2.38				
14/20	parcours	3.5	3'30	3'06"5	9.5	3'06	2'48"5	13.5	2'53"5	2'36"5				
		4	3'28	3.05	10	3'04	2.47	14	2'52	2.35				
		4.5	3'26	3'03"5	10.5	3'02'5	2'45"5	11	3'01	2.44				
		5 3'24 3.02 5.5 3'22 3'00"5 6 3'20 2.59												
		6.5	3'18	2'57"5										
	Caractère				ı er mangueme	ent réalement	aire. Une pén	ı alité de 2 poin	ts pour chaque					
	réglementaire de la	manqueme	ent suivant. L	es pénalités	pour manque	ments idention	ques s'accum	ulent.						
	prestation						<u>'</u>	s chronométré						
			lidat réalise ents de déco			e de temps e			e de temps en t principaleme					
				lans l'eau. Il		t principalem ne récupération			ne récupération					
		récupère s	sur quelques	s longueurs	Le candid	dat récupère	en nageant	Le candid	dat récupère e	n nageant				
		de n	nanière relâ	chée.		des modes on iques. Les te			ngueurs selor					
	Madaa da					e différencier			nomiques. Le orisent le relâ					
	Modes de récupération et de				de celles	mobilisées p	our nager		sculaires sollid					
04/20	préparation				La réaunér	vite.	do maintanir		ohases d'effor ation permet d					
04/20						ation permet d'activation.			activation. Ell					
						quence prép		séquence	préparatoire,	destinée à				
				à retrouver la Les propres a	•		les repères te aux nages utili							
		De (0 point à 1 _l	point	utilisées	pour nager vochain parco	rite lors du		ors du procha					
								De 3	B points à 4 p	oints				
					De 2	2 points à 3 p	ooints							
	Estimation de la performance													
02/20	chronométrique		1 pc	oint par temps	estimé appro	ochant de 2 s	econdes ou n	noins le temps	réalisé.					
		e Point par tomps of												



Natation de distance

Natation d	le distance											
Compé	tence attendue				Principes d	'élaboration	de l'épreuve					
longtemps en préférence er une expiration	e la meilleure se préparer et nager s'économisant, de n crawl, et en adoptant n aquatique, afin de terme de cet effort	100 mètres Le crawl es - ac - ph	et comptabilis t défini commo tion alternée e ases d'immer	se les distanc e suit : et retour aérie sion du visag	es nagées e en des bras v e plus longue	n crawl. ers l'avant, ac es que les ph	ètres. Le jury r ction alternée d ases d'émersid l'être par trand	des jambes d on.	e type « batt	ements»;		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Nive	eau 4 non ac	quis		De	grés d'acquis	ition du niveau 4				
		Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons		
		1	1 15'15 13'50 6 12'00 10'45							9'24		
		1.5 14'50 13'25 6.5 11'48 10'30						10	10'26	9'14		
		2	14'25	13'00	7	11'36	10'18	10.5	10'15	9'04		
	Temps réalisé sur	2.5	14'00	12'40	7.5	11'24	10'06	11	10'05	8'56		
	l'intégralité du parcours.	3	13'40	12'20	8	11'12	9'54	11.5	19'55	8'48		
	parcours.	3.5	13'20	12'00	8.5	11'00	9'44	12	9'45	8'40		
14/20		4.5	13'00 12'45	11'45 11'30	9	10'48	9'34					
		5	12'30	11'15								
		5.5	12'15	11'00								
			Bonus de 1 point pour performance réalisée dans un bassin de 50 mètres (dans la limite de 12 points pour le réalisé).									
	Temps réalisé sur la dernière tranche de 100 mètres	dernière tra supérieur o	éalisé sur la ci anche de 100 ou égal à celui deuxième à q tranches. 0 point	mètres est d'au moins			a cinquième et elui de chacun 2 pc	e des deuxiè				
06/20	Modes de préparation à l'effort	Mise e Le can longueur	nce de mise ei e en train succ t/ou inadapté ididat nage qu s sans réelle progressivité.	incte e. Ielques notion de	durée est s activation circulatoin Le candid des allure	ration est prog suffisante pou cardio-resp re en relation projeté. at utilise prog es qui se rapp prévues pour	or obtenir une piratoire et avec l'effort pressivement prochent de	durée es une activa circulatoir Le cand nage et uti allures qui prév La prépai	e en relation projeté. idat varie les ilise progress	our obtenir espiratoire et avec l'effort modes de sivement des ent de celles reuve. une prise de ques		
		d	le 0 à 0,5 poir	nt	(de 1 à 1,5 po	int		2 points			
	Gestion de l'effort : Écart entre les temps extrêmes réalisés par tranche de 100 mètres à l'exception de la première et de la dernière		u égal à 10 s			r ou égal à 8 ou égal à 6 s	•	Inférieur	ou égal à 4 :	s : 2 points		
	Distance parcourue en crawl	3	800 m : 1 poir	nt	400 m : 1,5 point 500 m : 2 points					nts		



Natation de distance

Compé	tences attendues				Principes d'é	laboration	de l'épreuve						
nager long s'économis		Le candidat effectue un parcours continu chronométré de 800 mètres en crawl à partir d'un départ plongé. Les temps sont relevés par le jury par tranche de 100 mètres. La prestation est considérée comme réglementaire si la nage est effectuée comme suit : - action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements » ; - phases d'immersion du visage plus longues que les phases d'émersion.											
Points à affecter	Éléments à évaluer				Degrés dacquisition de niveau 5								
		N/14	Filles	Garçons	N/14	Filles	Garçons	N/14	Filles	Garçons			
		1 point	19.00	17.00	5,5 points	16.32	14.49	10 points	14.32	13.10			
		1,5 point	18.40	16.41	6 points	16.16	14.36	10,5 points	14.20	13.00			
		2 points	18.24	16.26	6,5 points	16.00	14.23	11 points	14.08	12.50			
	Performance chronométrique	2,5 points	18.08	16.11	7 points	15.44	14.10	11,5 points	13.56	12.40			
44		3 points	17.52	15.56	7,5 points	15.32	14.00	12 points	13.44	12.30			
14 points	Exemple :	3,5 points	17.36	15.41	8 points	15.20	13.50	12,5 points	13.32	12.20			
	Une fille réalise 15 mn 33. Sa note est de 7/14	4 points	17.20 17.04	15.28 15.15	8,5 points 9 points	15.08 14.56	13.40 13.30	13 points	13.20 13.08	12.10 11.55			
		points 5 points	16.48	15.02	9,5 points	14.44	13.20	points 14 points	12.56	11.40			
			-		·	nce chronom	étrique).						
	Gestion de l'effort : Temps réalisé sur la dernière tranche de 100 mètres	dernière tra supérieur ou	éalisé sur la h nche de 100 I égal à celui deuxième à s tranches.	mètres est d'au moins			la huitième et de elui de chacun 3 po	e des deuxièm					
6 points	Écart entre les temps extrêmes réalisés par tranche de 100 mètres à l'exception de la première et de la dernière	Entre 11 et	a 13 seconde 13 secondes 10 secondes	: 0,5 point		8 secondes 6 secondes		Entre 0 et 4 secondes : 3 points					



COMPÉTENCES PROPRES 2 – CP2



Escalade Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Le dispositif comprend des voies, d'une longueur minimale de 7 m, en SAE ou en falaise, de niveau 3c à 6a. Le candidat choisit son niveau de difficulté pour grimper en tête une voie plus ou moins connue tirée au sort parmi deux voies possibles de même cotation. Les candidats choisissent les voies sans qu'elles ne puissent Niveau 4: Bac GT leur être imposées. L'épreuve consiste à se préparer, s'équiper puis grimper dans un temps maximum de 8 Pour grimper en tête des voies de minutes. Il est demandé à la cordée de co-vérifier la conformité de l'installation de son installation avant que l'enseignant lui-même exerce son contrôle pour donner l'autorisation de grimper. difficulté 4 à 5, conduire son Pour l'escalade en tête, la corde du grimpeur devra être pré-mousquetonnée dans les 2 premières dégaines déplacement en s'économisant selon afin d'éviter tout retour au sol en bas de voie. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurage au cours des itinéraires variés en direction. du grimper du partenaire. L'épreuve ne peut se dérouler en tête qu'avec l'accord de l'enseignant en fonction Assurer sa sécurité et celle d'autrui du niveau de compétences atteint par le candidat. L'enseignant devra vérifier que l'assureur maitrise l'assurage d'une chute en tête pour donner son autorisation. à la montée comme à la descente. Le candidat peut choisir la modalité d'ascension en mouli-tête : grimper en tête tout en étant assuré par une seconde corde en moulinette avec une courte boucle pincée par un élastique, placée 1 mètre au-dessus du baudrier. Concernant l'assurage en moulinette en 5 temps, la modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol. Ce dispositif peut être un nœud de sécurité (corde nouée en double par un nœud simple appelé « queue de vache ») en dessous du système frein de l'assureur et à proximité de celui-ci, dès que les mains du grimpeur dépassent 4 mètres environ (soit la deuxième dégaine). Ce dispositif ou tout autre dispositif mis en place empêchant le retour au sol doit être contrôlé par l'enseignant. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurage au cours du grimper du partenaire. Les assureurs devront préparer la corde et se placer/déplacer en respectant leur couloir d'assurage et le couloir d'escalade. À la première chute, le candidat peut reprendre sa progression à l'endroit de la chute. À la seconde chute, l'épreuve s'arrête. L'épreuve s'arrête également si le candidat effectue une erreur de mousquetonnage non corrigée immédiatement (mousquetonnage à l'envers ou « yo-yo ») ou ne mousquetonne pas tous les points. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve (dépassement du temps, chutes, erreur de mousquetonnage non corrigée), pour la partie « cotation de l'itinéraire », le candidat marque des points en fonction de la hauteur de voie gravie et les points accordés seront obligatoirement inférieurs à ta moitié des points prévus pour le niveau de difficulté tenté. Degre d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 Points à Éléments à évaluer Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points affecter points Cotation 4b 4c 5c 3с 4a 5a 5b 6a Garçons En tête 3,5 4,5 5,5 6 8 9 10 5 3 4 6 7 1.5 2 2.5 En mouli-10 Cotation de l'itinéraire tête points choisi Filles 7 En tête 4.5 5,5 6 8 9 10 En mouli-2 2,5 3 4 5 6 7 tête Progression de face Progression de face sur un Escalade de face ou de profil selon prioritairement avec une action ou deux appuis propulseurs. les configurations de prises par des des bras dominante. Coordinations évitant les coordinations choisies. Déséquilibres Évolution du grimpeur Coordinations peu adaptées à la maîtrisés ou recherchés pour être 5 points déséquilibres potentiels. dans la voie configuration des prises. exploités. Escalade accélérée et/ou Escalade relativement fluide Déséquilibres subis. Escalade et ordonnée tant qu'il n'y a fluide quand l'intensité du passage majoritairement lente et saccadée pas de difficulté majeure. l'impose. Erreur de mousquetonnage Mousquetonnage conforme Mousquetonnage relativement rapide (« yoyo » ou « tricot »). mais hésitant et plus rapide et économique et de maitrise Coordination de l'action Erreur de mousquetonnage, mais sur une main que sur l'autre ambidextre. 2,5 grimper/s'assurer corrigée immédiatement. et/ou coûteux (absence de Mousquetonnage maîtrisé et points totalement intégré à la progression. position économique). Assure mais donne et reprend le Assure en contrôlant la Donne et reprend le mou en anticipant la progression du grimpeur. mou avec retard. La corde reste tension de la corde. Coordinations des souvent en tension. Assure sans décalage 2,5 actions assureur/grimpeur avec la progression du points grimpeur.



Escalade

Со	empétence attendue				Principes	d'élabora	ation de l	'épreuve)					
manière flui itinéraires v volume pou difficulté pro	conduire son déplacement de ide et lucide selon des variés en direction et en ur grimper en tête des voies de oche de 6 ou plus ec anticipation sa sécurité et ui.	Le dispositif com falaise. Les déga Le candidat réali tirées au sort dar deux ascensions sur une portion deux ascession de particular deux deux ascension de particular deux ascension de particular deux ascension de particular de la hapoints prévus po Sur au moins une descente en rapp	aines saines sai	sont à pose enchaînems) niveau(x) ote finale ré e désignée pil pense effe u de repos a hote, l'épreu de voie graniveau de di , le candida	r par le grimi ent de deux de cotation esulte de la r par l'enseign ectuer pour f artificiel, le c uve s'arrête. a candidat est nne pas tous e, pour la pa vie et les poi fficulté tenté t effectuera	voies diffé choisi(s). 1 noyenne de ant (entre ranchir cett andidat per fectue une s les points irtie « cotat ints accorde.	rentes (en 0 minutes es notes o deux poin- e zone. ut reprend erreur de ion de l'itiés seront	45' maxi de récup btenues ts d'assur re sa pro mousque néraire », obligatoir	mum) p vération sur les c rage), le gressior tonnage le cand ement ir	us ou moi sont autori leux voies candidat d à la derni e non corrigi idat marqu iférieurs à	ns connucisées entr . Avant le décrit la ère dégai gée ue les poir la moitié	es et e les départ, ne nts en des		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5 Points attribués en fonction de la cotation de la voie.												
				Points	s attribués e	en fonction	n de la co	tation de	la voie	•				
		Cota	ation		4c	5a	5b	5c	6a	6b	6с	7a		
11/20	Cotation de l'itinéraire choisi	Garçons	En tête		0,5	1	2	3	5	7	9	11		
		Filles		En tête 1		2 3		5 7		9	11			
03/20	Coordination de l'action grimper/s'assurer	Erreur de mousquetonna	ige.	dégaine mou Mousqu	sitante des s ou de la linette. etonnage erreur.	Mousqu	es sans e intégré d sion. d'une mou reur.	ans la		ations as: 'un rappe assuré.				
		0			I		2				3			
02/20	Coordinations des actions assureur/grimpeur	Assurage sécuritaire				claire.	e fluide. (Début d'a de la chu	anticipatio	n et		ion du bir ssuré de			
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0	,5			1	_	_		2			
04/20	Lecture anticipée de la voie	Non réalisation multiples. Rythi				pas p	ons mais évus dan icé. Rythn	s le pass	age	comme rythme a	as sont réa e prévu da approprié aisance.	ans un		
	i	0				1 2				alsance.				



Course d'orientation

	oétence endue						Р	rincipes	d'élaboi	ation d	le l'épre	uve					
conduire e son dépla milieu bois partiellem en utilisar lignes de 2 (sentier, etc.) en go ressource réaliser la	on itinéraire, et adapter acement en isé et ient connu, nt des niveau 1 et c, fossé, érant ses es pour a meilleure nce, dans le es règles	temps lir d'enviror 16 à 24 ou semi de nivea des post Le code Pendant 5 minute dehors d Au retou Le candi Pour un	nité de n 2,5 km postes (boisé p u 2 rappes et, si d'identif 5 minut s, l'ense de ceux r, toutes dat peu dépasse	30 ou 3 b. (balises artiellen porte 2 possible ication des le ca eignant choisis de les dor t contrô ement de	ou più nent c points e, la z de la t andida valide au dép nnées ler la c le tem	parcours de nutes, selon quets perma connu. De 1 s, celle de n ezone d'évolubalise ou du at devra cho pert. sont vérifié durée de so ps au-delà ant au nomb	anents 0 à 14 iveau 3 ition so piquer isir sor courer es à l'a n dépla de 10 r	avec pir balises 3 rapportont différent est ider n contrat ur. Lors aide d'un acement minutes,	u terrain : nces) sont sont de n te 3 points ents de ce ntique à ce de 7 ou 8 de sa cou a carton de à l'aide d' la note d'e	prévoir placés iveau 2 s dans le eux utilis elui du p s postes rse, le c e contrôl	sur des et de 6 à e barème és penda en fonctandidat per componomètre	erficie c élément à 10 bal e ci-des ant la pé cisé sur ion du r pourra p rtant les ou d'un	lu réseau ts caracte ises de r sous. Le ériode de la carte niveau qu eoinçonne s numéro e montre	éristique hiveau 3 jour de formation mère. l'il veut a er des p	ron 1 km es et dans d. La valid l'épreuve on. atteindre ostes sur us les pos	² , pour u s un milie dation d'u e, l'empla À l'issue oplément stes poinc	eu boisé un poste acement e de ces aires en connés.
Points à affecter	Éléments à évaluer		Nivea	u 4 nor	acqu	uis				De	egrés d'a	ıcquisit	ion du n	iveau 4			
	Efficacité du déplace-	Garço ns	0	2 à 4	5 8	à 7 8 à	11	12 à 15	16, 17	18, 19	20, 21	22, 23	24, 25	26,2 7 28	29,3 0 31	32,3 3 34	35 ou +
10/20	ment (nombre de	Filles	0	2	3 8	à 5 6 â	à 8	9 à 13	14	15, 16	17, 18	19, 20	21, 22	23, 24	25, 26	27, 28	29 ou +
10/20	balises de niv. 2 à 2pts) + (nombre de balise de niv.3 à 3 points)	Points	0 pt	1 pt	21	pts 3 p	ots	4 pts	5 pts	5,5 pts	6 pts	6,5 pts	7 pts	7,5 pts	8 pts	9 pts	10 pts
04/20	Gestion du temps	Retard de 4 à 10'	Retar de 3' 3'59"	à de	ard e 2' à 59"	Retard de	0 à 1'5	59''	Retour	dans le	temps i	mparti ((avec au	moins	une bali	se trouv	ée)
	du temps	0 pts	1 pts	š	,5 ts	2 p	ots						4 pts				
Antici- pation		Nomb		ostes v vus (co		s sur les 8		L	e contrat	est vali	dé. Nom	bre de	postes	de niv.3	dans le	contrat	
06/20	du parcours et prise de risque	1 0 pt	2 0 pt	3 0,5	4 1 pt	5 1,5	6 2 pts	7 2,5	0 3 pts	3,5	2 4 pts	3 4,5	4 5 pts	5 5,5		6 et plus	6

L'élève A (garçon) rentre à l'heure et valide 2 balises de niv 3 et 4 balises de niveau 2. Ces balises font partie de son contrat. Il obtient : 4 points + 4 points + 2 points = 10/20

L'élève B (garçon) rentre 2' en retard et poinçonne les 8 balises prévues dont 3 de niveau 3, plus 2 supplémentaires. Au total, il valide 6 balises de niveau 2 et 4 balises de niveau 3. Il obtient : 7 points + 2 points + 4,5 points =13,5/20

Des adaptations de temps de course à hauteur de 10 % peuvent s'appliquer lors de mauvaises conditions météo (terrain gras, pluie, froid, vent fort, etc.) Les balises de niveau 1 se situent sur des éléments caractéristiques le long de lignes directrices (chemin, sentier, clôture, limite de végétation précise). Les balises de niveau 2 nécessitent d'identifier un point d'attaque sur des lignes directrices de niveau 1 (route, chemin, sentier, grillage, etc.) pour leur recherche mais restent proches de ces lignes .

Les balises de niveau 3 sont éloignées des lignes directrices ou de lignes d'arrêt possibles et nécessitent une lecture fine de la carte.

Les contraintes de sécurité nécessitent de choisir des dispositifs particuliers notamment dans les domaines suivants : conception du dispositif (départ et arrivée le plus au centre, favoriser les passages proches de la zone centrale, limiter l'espace d'évolution, avoir des lignes d'arrêt visibles par les élèves, etc.).



Course d'orientation

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Le candidat doit réaliser seul un parcours de son choix, composé de 8 postes minimum pour les garçons et 7 pour les filles, dans un temps limité de 30 ou 35 minutes, selon la difficulté du terrain : prévoir une superficie du réseau d'environ 1 km², Niveau 5: pour un circuit d'environ 2,5 km. Construire une stratégie de 24 postes (balises ou piquets permanents avec pinces) sont placés sur des éléments caractéristiques et dans un milieu course pour conduire son boisé ou semi boisé partiellement connu. 14 balises sont de niveau 2 et 10 balises de niveau 3. La validation d'un poste de déplacement en utilisant des niveau 2 rapporte 2 points, celle de niveau 3 rapporte 3 points dans le barème ci-dessous. Le jour de l'épreuve, lignes de tout niveau (limite l'emplacement des postes et si possible la zone d'évolution, sont différents de ceux utilisés pendant la période de de végétation, courbe de formation. niveau, etc.) afin de réaliser avec efficience la meilleure Le code d'identification, de la balise ou du piquet, est identique à celui du poste précisé sur la carte mère. performance en milieu Pendant 5 minutes le candidat devra choisir ses 7 ou 8 postes en fonction du niveau qu'il veut atteindre. À l'issue de ces 5 forestier partiellement connu, minutes, l'enseignant valide son choix. Lors de sa course, le candidat pourra poinçonner des postes supplémentaires en dans le respect des règles dehors de ceux choisis au départ. de sécurité. Au retour, toutes les données sont vérifiées à l'aide d'un carton de contrôle comportant les numéros de tous les postes poinconnés. Le candidat peut contrôler la durée de son déplacement à l'aide d'un chronomètre ou d'une montre. Pour un dépassement de temps au-delà de 10 minutes, la note d'efficacité du déplacement sera obligatoirement inférieure à la moitié des points correspondant au nombre de balises trouvées. Points à Éléments à Degrés d'acquisition du niveau 5 affecter évaluer Efficacité du 2 à 4 5 à 9 10 à 14 39 et + G 0 15 à 19 20 à 23 à 27 à 31 à 35 à déplacement 22 26 30 34 38 (nombre de 35 et + F O 2 3 à 7 8 à 12 13 à 16 17 à 20 à 23 à 27 à 31 à 12/20 balises de niv. 2 22 30 19 26 34 à 2 points) + (nombre de balise de niv.3 à **Point** 0 pt 2 pts 3 pts 4 pts 6 pts 7 pts 8 pts 9 pts 10 pts 12 pts 1 pt 3 points) Retard de 4 à 10' Retard de 3' Retard de Retard de 0 Retour dans le temps imparti Gestion du 2' à 3' à 4' à 2' 04/20 temps (pénalité en cas - 2 points - 1,5 points - 1 point - 0,5 point 4 points de retard) Nombre de postes validés sur les 8 prévus Le contrat est validé. Nombre de postes de niv.3 dans le contrat Anticipation du 04/20 parcours et prise de risque 7 4 5 6 0 2 4 6 3 et moins 8 et plus 1,25 0,5 pt 2 pts 0 pt 1 pt 1,5pts 2,5 pts 3 pts 3,5 pts 4 pts pts



Natation sauvetage

Compé	tence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve preuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200 m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin											
déplacement distance le choisissar nage, tout en immers d'obstacle parcours cremorquer objet préa immergé, dont la dis	rapidement son ent sur une	sur une distand Le parcours de de formation. I déplacement s Au terme du p distance chois candidat ident	ce de 10 à 40 m e 200 mètres es Ils sont orientés subaquatique d' arcours d'obsta ile, sous forme e ifie celui qu'il ch	n choisie st consti s vertical au moir acles, et d'aller-re noisit da	e par le candic tué par le jury lement par rap is 2 m. Les mo sans arrêt, l'é etour en temp ns son projet.	lat. en disposant 8 ob oport à la surface a odalités de franchi lève remonte en s s limité (1 minute r	ostacles à fra afin d'impose ssement son urface le ma maximum). P	nchir. La r une im t libres. ⁻ nnequin our chad	disposition mersion d'el Tout obstacl choisi et imr que passage	, prolongé sans interru des obstacles est diffé nviron 1 m de profonde e saisi ou non franchi mergé à environ 2 m d a, deux mannequins au chronométrée, type de	érente de celle eur, ou horizon entraine une pe e profondeur e u moins sont im	proposée talement ir énalité. t le remord mergés (e	lors de la nposant u que sur ui nfant et a	période un ne adulte); le
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4	Niveau 4 non acquis Degrés d'acquisition du niveau 4											
anectei	CValue		Le candi	dat est	hors épreuve	e (=0/20) si aucun	passage su	ıbaquati	ique n'est to	enté pour le franchis	sement des ol	ostacles.		
Performance chronométriqu e lors du	chronométriqu	7'15 et + (G) 6'45 (G) 6'1 8'00 et + (F) 7'30 (F) (G) 7'0 (F			5'45 (G) 6'30 (F)	5'30 (G) 6'15 (F)	5'15 (G) 6'00 (F)	5'00 (G) 5'45 (F)	4'45 (G) 5'30 (F)	4'30 (G) 5'15 (F)	4'15 (C 5'00 (F		4'00 (G) 4'45 (F)	3'45 et (G) 4'30 et (F)
	ment d'obstacles.	0,5 point	1 point	1,5 point	2 points	2,5 points	3 points	3,5 poin ts	4 points	4,5 points	5 poin	ts	5,5 points	6 point
12/20	Distance de remorquage aller-retour et nature de l'objet remorqué dans le respect du temps imparti.	Dépasseme nt de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour Dist < 10 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin enfant : 10 m < dist < 15 m Mannequin adulte : 10 m	te av n en	Aucun passement de mps ni arrêt rant la fin du retour Mannequin fant : 15 m < dist < 20 m Mannequin ulte : 10 m < dist < 15 m	Aucun dépass temps ni arrêt du retc Mannequin en et + Mannequin ad	avant la fin our. fant : 20 m	dépas temp avan ro Ma	Aucun sement de ss ni arrêt t la fin du etour. nnequin te : 20 m	Aucun dépassement arrêt avant la fin Mannequin adul	du retour. temps ni arrêt av		arrêt ava retour.	nt la fin d
		0 point	1 point		2 points	3 poir			points	5 points	5		6 points	;
05/20	Franchisse- ment des						+0,25 point pa té de 0.5 poir			ou non franchi				
	obstacles.	Pénalité de 0,5 point par obstacle saisi ou non franchi - 4 points à +2 points												

[©] Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr



	Qualité du remorquage	respirato	in dont les voies ires demeurent ent émergées.	Mannequin dont les vo demeurent le plus sou		Mannequin dont les voies	respiratoires demeurent constamment émergées.
		0,5	à 1 point	1,5 à 2,5 pc	oints		3 points
	Conformité au Le projet Le parcours re		ralisé diffère du projet ans 2 critères sur 3		éalisé est conforme au projet é dans 2 critères sur 3	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans les 3 critères.	
03/20	chronométrée (tolérance de + ou - 10") - type de mannequin choisi ; - distance de remorquage.	0 point		1 point		2 points	3 points



Natation sauvetage

Compét	ence attendue						Princip	e d'élabor	ation de l'ép	reuve				
Niveau 5 :														
déplacemer longue dista franchissan une série d' dont la disp aléatoire, pu surface un r préalableme un aller-reto	uis remorquer en mannequin ent immergé, sur	manneq Le parco des obs d'enviror saisi ou Au termo distance	uin sur u purs de 2 tacles es n 1m de non france e du parce choisie, idat comi	ne distance 00 mètres e t différente profondeur chi entraine cours d'obst sous forme	e de 10 à 4 est constit de celle p et horizon une péna tacles, et s e d'aller re	Om choisie par le cand ué par le jury en dispos roposée lors de la péric talement imposant un d dité. sans arrêt, l'élève remo tour en temps limité (50	idat. ant 16 ob de de for déplacem nte en su ''' maximi	ostacles à fr mation. Ils ent subaqu rface le ma um).	ranchir (deux sont orientés uatique d'au m annequin adul	par 25 m ou p verticalement noins 2 m. Les te immergé à	ossibilité o par rappo modalités environ 2m	nterruption par le remord d'une série de 4 enchain rt à la surface afin d'imp de franchissement sont n de profondeur, et le rer ombre d'obstacles franci	és). La disp oser une im libres. Tou morque sur	nmersior t obstactune
Points à affecter	Éléments à évaluer			المحمدانا	lat ant ha				sition du nive		lo fuom ol	.:		
				1			4'45					nissement des obstacle		
	Performance chronométriqu e lors		6'30 et 6'00 5'40 5'20 + (G) (G) (G) (G) 7'30 et 7'00 6'40 6'20 + (F) (F) (F) (F)			G) 6'00 (F)		4'30 (G) 5'15 (F)	4'15 (G) 5'00 (F)	4'00 (G) 4'45 (F)		3'40 (G) 4'25 (F)	3'20 (G) 4'05(F)	3' et - (G) 3'45 et - (F)
	du franchissement d'obstacles.	0,5 point	1 point	1,5 point	2 points	2,5 points	3 points	3,5 points	4 points	4,5 poi	nts	5 points	5,5 points	6 poin
12 /20	Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti.	Dépasse ment de temps (plus de ") ou arr avant la fin du retour	e dép de 5 arr êt fin a et su	Aucun passement temps ni êt avant la du retour, distance périeure à 10 m	temps	un dépassement de ni arrêt avant la fin du et distance supérieure à 15 m	dépas de te arrêt a fin du et dis supér	ssement smps ni avant la retour, stance rieure à 0 m	sement temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance avant la supérieure à 25 m retour, etance ieure à		lépassement de temps r avant la fin du retour, et nce supérieure à 30 m	dépa de to arrêt fin du dis	ucun ssemen emps ni avant la retour, stance ieure à 3	
	temps imparti.	0 poin		1 point		2 points		oints	4 po	ints		5 points	6	ooints
	Franchisse- ment des		ı		•	- F		e 0,25 poin	obstacle franc It par obstacle	hi saisi ou non	franchi		1	
6/20	obstacles.	De -4	4 points					à					-	+ 4 poir



	Qualité du remorquage.	Mannequin dor respiratoires so rarement émer	ont	Mannequin dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées	Mannequin dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées
		0,5	point	1 point	2 points
	Conformité au projet annoncé performance chronométrée (tolérance de +	Le projet diffère totalement	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans 1 critère sur 2	Le parcours réalisé est con	forme au projet annoncé dans les 2 critères
2/20	ou - 10"); - type de mannequin choisi; - distance de remorquage.	0 point	1 point		2 points



COMPÉTENCES PROPRES 3 – CP3



Acrosport

Compétence attendue

Principes d'élaboration de l'épreuve

Niveau 4:

Composer et présenter une chorégraphie structurée à l'aide d'un support gymnique, sonore, constituée au minimum de quatre figures différentes et d'éléments de liaison. Elle est réalisée collectivement dans un espace orienté en s'attachant à favoriser la fluidité lors des phases de montage démontage et des éléments de liaison.

Chaque élève est confronté aux rôles de porteur et voltigeur, dans des formations différentes (duo,

Les éléments de liaison permettent de positionner les figures dans des espaces différents.

Juger consiste à apprécier l'orientation et l'occupation de l'espace et la prise en compte du support sonore, ainsi que la fluidité de la réalisation.

Un projet d'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte le scénario (figures dans l'ordre d'apparition, difficultés, répartition des rôles).

Des exigences clairement définies :

Pour le groupe (de 3 à 6 élèves) : un début identifiable -des figures statiques et dynamiques, des éléments acrobatiques (roulade, roue, salti...) ou gymniques (saut, pirouette...) ou des liaisons pouvant comprendre des éléments acrobatiques, gymniques et/ou chorégraphiques entre chaque figure - une fin identifiable.

Pour chaque candidat : chaque candidat est évalué sur 4 figures, dans les 2 rôles de porteur et de voltigeur, et 2 éléments dont 1 synchronisé entre au moins 2 gymnastes. Chaque candidat est évalué dans le rôle de juge.

Des contraintes chorégraphiques : un espace orienté - un support musical - selon le contexte, un ou deux passages devant un public et une appréciation portée par des juges - une durée comprise entre 1'30 et 2'30 - au moins 3 types de formations (duos, trios, quatuor) – la recherche d'effets sur le spectateur combinant l'acrobatique (plus haut, plus renversé, plus dynamique) et l'artistique (effets visuels en jouant sur les facteurs : espace, temps et énergie).

Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés.

Référence au code UNSS en vigueur pour les figures et les éléments. A : 0,40 B : 0,60 C : 0,80 D : 1 (Tout élément de cotation supérieure se voit attribuer la valeur maximale) ou bien référence à un

		code scolaire qui s'en approche.		ŕ
		Niveau 4 non acquis	Degrés d'acqui	isition du niveau 4
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 14 points	De 15 à 20 points
00/00	Diffilef	Note: 0,5 1 1,5 2 2,5	Note: 3 3,5 4 4,5	Note : 5 5,5 6
06/20	Difficulté.	Pts: 2,2 2,4 2,6 2,8 3	Pts: 3,2 3,4 3,6 3,8	Pts: 4 4,2 4,4
03/20	Composition (Note collective)	Scénario présenté de façon sommaire. Espace exploité aux 2 tiers. Le monde sonore est peu exploité. Des temps morts, des élèves inactifs. Déplacements exclusivement gymniques. Liaisons peu variées.	Scénario présenté clairement. Espace exploité dans son ensemble. Synchronisation avec le monde sonore. Déplacements variés et rythmés (gymniques et/ou chorégraphiques). Liaisons variées.	Scénario lisible et utilisable pour les juges. Espace exploité de façon originale (dissymétrie, aérien plus présent, etc.). Joue avec l'univers musical, les accents. Déplacements et liaisons originales.
		0 0,5	1 2	2 3
08/20	Exécution Figures et éléments sur 6 points,	Figure statique Fautes = - 0,5 tenue Fautes = - 0,3 alignement, tremble Fautes = - 0,2 correction - 1 point en cas de chute dans ur Non respect des exigences de l'é	correction	Élément technique décalage/partenaire correction
	Montage et démontage sur 2 points.	Mouvements hésitants. Réceptions lourdes au sol.	Mouvements fluides. Réceptions légères.	Mouvements conduits, contrôlés, rythmés (le porteur devient le seul pareur).
		0 0,5	1	1,5
03/20	Rôle de juge	Jugement partiel Situe le niveau de composition ou d'exécution du groupe mais a des difficultés à apprécier les 2.	Jugement global Capable de situer la prestation du groupe dans un niveau. Justifie de manière globale.	Jugement explicatif Situe la prestation du groupe dans un niveau et est capable de justifier et expliquer son jugement précisément.
		0 1	1 2	2 3



Acrosport

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve

Un projet d'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte le scénario (figures dans l'ordre d'apparition, difficultés, répartition des rôles).

Niveau 5:

Composer et présenter une chorégraphie gymnique, mise en valeur par le support sonore, constituée au minimum de cinq figures différentes, statiques et dynamiques. Elle est réalisée collectivement et permet de créer des effets chorégraphiques en utilisant des modalités variées (simultané, cascade...). Les figures sollicitent des formations différentes d'élèves (duo, trio...) dont une concerne l'ensemble des membres du groupe.

membres du groupe.

Juger consiste à apprécier la diversité et l'originalité des éléments ainsi que la qualité d'exécution au service des effets chorégraphiques.

Des exigences clairement définies :

Pour le groupe : un début identifiable –des figures statiques et dynamiques, des éléments acrobatiques (roulade, roue, salti...) ou gymniques (saut, pirouette...) ou des liaisons pouvant comprendre des éléments acrobatiques, gymniques et/ou chorégraphiques entre chaque figure – une fin identifiable.

Pour chaque candidat : chaque candidat est évalué sur 5 figures, dans les 2 rôles de porteur et de voltigeur, et 3 éléments dont 2 synchronisé entre au moins 2 gymnastes. Chaque candidat est évalué dans le rôle de juge.

Des contraintes chorégraphiques: un espace orienté – un support musical - un passage devant un public et une appréciation portée par des juges – une durée comprise entre 1'30 et 2'30 - au moins 4 types de formations (duos, trios, quatuor...) dont une mobilise l'ensemble du groupe – la recherche d'effets sur le spectateur combinant l'acrobatique (plus haut, plus renversé, plus dynamique) et l'artistique (en recherchant la diversité et l'originalité des éléments dans l'espace, le temps et l'énergie).

Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés.

Référence au code UNSS en vigueur pour les figures et les éléments.

A · 0 40 B · 0 60 · C · 0 80 D · 1

		A: 0,40 B: 0,60 : C: 0,80 D: 1		
	T		Degrés d'acquisition du niveau 5	T
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 14 points	De 15 à 20 points
06/20	Difficulté	Note: 0,5 1 1,5 2 2,5 Pts: 2,8 3,2 3,6 3,8 4,2	Note: 3 3,5 4 4,5 Pts: 4,4 4,6 4,8 5,4	Note: 5 5,5 6 Pts: 5,6 6 6,4
03/20	Composition (note collective)	Scénario présenté clairement. Espace exploité dans son ensemble. Synchronisation avec le monde sonore. Déplacements variés et rythmés (gymniques et/ou chorégraphiques). Liaisons variées.	Scénario lisible et utilisable pour les juges. Espace exploité de façon originale (dissymétrie, aérien plus présent, etc.). Joue avec l'univers musical, les accents. Déplacements et liaisons originales.	Scénario original (à portée artistique). Espace exploité en relation avec un thème S'appuie sur la musique pour créer des effets er relation au thème. Le choix et la diversité des figures et des éléments de liaisons renforcent l thème.
		0 1 Figure statique	Figure dynamique	Élément
07/20	Exécution Figures et éléments sur 6 points	Fautes = - 0,5 tenue Fautes = - 0,3 alignement, tremble Fautes = - 0,2 correction - 1 point en cas de chute dans une Non respect des exigences de l'épr	amplitude ments réception correction figure ou dans un élément	technique décalage /partenaire correction
07/20	Montage et démontage sur 1 point	Mouvements fluides. Réceptions légères.	Mouvements conduits, contrôlés, rythmés (le porteur devient le seul pareur).	Montages et démontages contribuent à la fluidité de l'enchainement.
		0 0,25	0,5 0,75	Analyse at aide constructive
04/20	Rôle de juge Positionnement d'un niveau et enrichissement de la prestation	Analyse et aide approximative Situe la prestation du groupe dans un niveau, mais les voies d'enrichissement restent secondaires ou floues.	Analyse et aide juste mais partielle Les voies d'enrichissement s'avèrent pertinentes et concernent soit la composition soit l'exécution.	Analyse et aide constructive Les voies d'amélioration sont pertinentes autant dans la composition que dans l'exécution
		0 1	1,5 2,5	3



Aérobic

Compéte	ence attendue					Princ	ines d'élaho	oratio	n de	'épreu	Ve						
Niveau 4 :		Principes d'élaboration de l'épreuve Un projet de routine en groupe de 3 à 4 élèves est présenté sur une fiche type qui comporte le															
Composer et proposer un enchainement collectif à partir de pas et figures spécifiques de la pratique aérobic.		scénario (figures dans l'ordre d'apparition, difficultés, formations).															
		des 4 famil	les (A,	B, C et D) d'élé	ments	valeur 1, 2, c . Tout élémei itre groupe.	ou 3 du nt non	réalis	UNSS é entra	en viç ine la	jueur, représ suppression	entani de sa	t au mo valeur	oins 3		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis Degrés o								s d'acq	cquisition du niveau 4						
			<u>De</u>	De 5 à 6 points													
Difficulté	Somme des points	3 famill (sinon	3 famille (sinon, -	4 familles d'éléments validées													
	cumulés avec les 6 difficultés choisies en	(3111011	(5111011, -	penani	(sinon, -1 point de pénalité)												
06/20	lien avec les Exigences Techniques Minimales	Pts Difficulté	6 à 7	8 9	10	11	Pts Difficulté	12	13	14	15	Pts Difficulté	16	17	18		
		Note	0,5	1,5 2	2,5	3	Note	3,5	4	4,25	4,5	Note	5	5,5	6		
		<u>C</u>	De	1,5 à :	2,5 pc	ints		De 2,	5 à 3	points	3						
	Pas de base et mouvements de bras	- tous les p présentés. et leur com répétée à l' mouvemen symétrique temps	- les 7 pas de base sont utilisés. Leur combinaison reste simple mais variée. Les mouvements de bras symétriques ou non sont le plus souvent associés au pas de base.					- les 7 pas de base sont combinés, démontrant des séquences variées et complexes. Les mouvements de bras sont toujours associés, majoritairement asymétriques.									
Composition	Formations at					- 4\	!					- formations : avec un					
Note collective	Formations et orientations	- formations : présentes (au moins 4) mais peu évolutives, juxtaposées. Mise en espace uniforme.					- formations : présentes (au moins 6). Se développent dans un espace varié et plus important.					nombre supérieur à 6, les formations sont au service de l'enchaînement. Originales, elles amènent une réelle plus value à la dimension artistique de l'enchainement.					
03/20																	
	Transitions et liaisons	- transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont simples et / ou répétées à l'identique. Éléments juxtaposés.					- transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont différentes. Liaisons simples.					- transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont complexes ou différentes et originales. Liaisons originales.					
Réalisation	Synchronisation	Gymnaste rapport au regard con: autres pou Pas de mé	trop so groupe stamm r savoi	e, nent fixé s ir ce qu'il f	ur les		Gymnaste of plusieurs reglobalemer Le regard e récupérer pretard.	3 points Gymnaste participant à la qualité de synchronisation du groupe. Regard face aux spectateurs et juges.									
Note individuelle		<u></u>		e 3 à	-			De 4 à 5 points									
08/20	Exécution	Les pas de base et/ou les postures ne sont pas toujours reconnaissables. Prestation « brouillon ». De graves fautes d'alignement. Pas ou peu d'amplitude.					Les pas de base et/ou les postures sont reconnus, mais quelques relâchements soulignent un manque d'alignement et de contrôle. Amplitude faible à convenable.					Les déplacements et les postures sont contrôlés. Quelques fautes légères sur l'alignement. Amplitude très satisfaisante permettant de donner au mouvement un réel dynamisme.					
Juge		ldon##:- !		à 1 point		De 1 à 2 points					De 2 à 3 points						
Note individuelle	Positionnement d'un niveau de prestation	Identifie les éléments, les pas de base et quelques formations.				Identifie les éléments, les pas de base et les formations. Repère les fautes de synchronisation.					Identifie les éléments, les pas de base les formations et la difficulté des transitions.						
03/20											Repère les fautes de synchronisation.						



Aérobic

Aerobic		1												
Compéter	Principes d'élaboration de l'épreuve													
Niveau 5 : Composer et proposer un enchainement à partir des éléments spécifiques à l'aérobic et posant des problèmes de coordination et de synchronisation collective.		Présenter une routine en groupe de 4 à 5 élèves. Durée : 1'00 à 1'30, espace délimité de 7mX7m . Vitesse de la musique : 140 Bpm minimum. Selon le contexte, 2 passages peuvent être autorisés. Des exigences : réaliser 6 éléments de valeur 2, 3, ou 4 du code UNSS en vigueur, représentant au moins 4 familles (A, B, C et D) d'éléments. Toute famille manquante entraîne une pénalité de -1 point sur la note. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur. Avant la leçon d'évaluation, les gymnastes réalisent une répétition (1) devant un groupe de juges (de préférence choisi). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche, et renseigne le groupe sur la prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer.												
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5												
unoto	Somme des	De	points		De 3,5 à 4,5 points				<u>D</u>	De 5 à 6 points				
Difficulté	points cumulés avec les 6 difficultés choisies en lien avec les Exigences	Pts 16 17		18	Pts	19	20	21	Pts	22	23	24		
06 / 20		Difficultés				Difficultés				Difficultés				
	Techniques Minimales	Note	1	2	3	Note	3,5	4	4,5	Note	5	5,5	6	
	Pas de base et mouvements de bras	- les 7 pas d Leur combin variée. Les r symétriques souvent asso	aison r nouven ou nor ociés a	sont utiliseste simp nents de sont le p u pas de	ole mais bras olus base.	- les 7 pas d démontrant det complexes bras sont tou majoritairem Évolutions p	quences v nouveme associés, métrique	/ariées ents de	De 2 à 3 points - les mouvements de bras sont associés en recherchant les dissociations avec les pas en différenciant le trajet ou du rythme (contre-temps, dédoublement du temps) entre le haut et le bas du					
Composition	Formations et orientations	 formations présentes (a révèlent une l'intégralité d 	s 6). Elle: ion de	s	- formations avec un nom l'apparition d	périeur à	6, et	corps. - formations et relation au temps : la variation des sous-groupes dans						
Note collective 03/20	Les gymnastes sont essentiellement à l'unisson (même pas, même temps, même formation, même orientation).				les orientation au service de Originales, e plus value à de l'enchaine	s formation naînemer nènent ur	ons sont nt. ne réelle	le nombre et l'espace, apportent une plus-value à la dimension artistique de l'enchaînement (privilégie les formations et trajets circulaires ou en diagonale) et permettent un vrai dialogue avec la musique (jeu de						
	Transitions et liaisons	- transitions ou les relevé différentes. I	s du so	ol sont		- transitions ou les relevé complexes o originales. L	ol sont entes et		contrastes, d'arrêts, d'accents). - transitions : complexes et originales, elles rendent les changements de groupes fluides et quasi invisibles (effet de surprise).					
Réalisation	Synchronisation	De 0 à 1 point Gymnaste trop souvent en décalé par rapport au groupe, regard constamment fixé sur les autres pour savoir ce qu'il faut faire. Pas de mémorisation.				Gymnaste di plusieurs rep avec le grou Le regard es récupérer po	nais globa s autres	pour	2,5 à 3 points Gymnaste participant à la qualité de synchronisation du groupe. Regard face aux spectateurs et juges.					
Note individuelle	Exécution Alignement Amplitude présence	De 0 à 2 points Les pas de base et/ou les postures sont reconnus, mais quelques relâchements soulignent un manque d'alignement et de contrôle. Amplitude faible à convenable.					ooints et les pos lques fau nent. Am ermettant	stures utes plitude de	De 3 à 4 points Les déplacements et les postures sont maîtrisés. Quelques fautes légères sur l'alignement. Joue avec l'amplitude et crée une vraie présence en captivant le public.					
Juge Note individuelle 04 / 20	Positionnement d'un niveau et enrichissement de la prestation	Se fond dans le groupe. De 0 à 2 points Identifie les éléments, les pas de base et les formations de façon partielle. Repère les fautes de synchronisation. Le conseil manque de pertinence pour permettre un véritable enrichissement.					et la diff e nent mais	iculté s ne	De 3,5 à 4 points Observation et conseils complets et pertinents pour l'enrichissement de la prestation du groupe.					

⁽¹⁾ Les élèves présentent leur production. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront la modifier en tenant compte des indications fournies par les élèves-juges.



Arts du cirque

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve

Niveau 4:

Composer et présenter une pièce collective à partir des différents arts du cirque, en intégrant une prise de risque technique ou affective à partir de différents paramètres : équilibre, gravité, trajectoire des objets ou des engins, formes corporelles individuelles ou collectives. Les élèves spectateurs apprécient l'organisation spatiale et temporelle de la pièce et la qualité d'interprétation des circassiens.

À travers un thème simple, choisi librement ou parmi ceux proposés par l'enseignant, les candidats par groupe de 3 à 5 présentent une pièce en explorant individuellement, successivement ou conjointement les différentes spécialités des arts du cirque: jonglerie, équilibres précaires, acrobaties collectives (au moins un coup de projecteur par candidat). La troupe (mixte si possible) utilise des objets, des accessoires, des costumes, (articule des spécialités circassiennes, et met en scène des personnages sur un univers sonore. Elle se réapproprie l'espace disponible, délimité par l'enseignant, en créant une mise en piste originale (disposition du matériel, installation d'un univers par des objets, des accessoires).

La durée du numéro est comprise entre 3 et 6 minutes.

La troupe et le spectacle ont un nom et la pièce a un titre.

Les circassiens présentent leur pièce devant un groupe de spectateurs qui apprécient la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant.

d'interprétation des circassiens.		Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés.									
Points à affecter Éléments à		Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4								
1 Ollits a allecter	évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points							
Composition Note collective 08/20	Écriture de la pièce 6 points	De 0 à 3 points Organisation spatiale et temporelle aléatoire et approximative. L'ensemble relève davantage d'une juxtaposition de séquences individuelles, répétitives et monotones. Le monde sonore est un simple support musical. Les costumes et accessoires présents sont classiques et banals. La présentation reste majoritairement frontale, statique.	De 3,5 à 4,5 points Le numéro est structuré dans l'espace et le temps. Un choix avisé d'orientations, de procédés de composition souligne ponctuellement le propos pour mettre en évidence quelques temps forts. Au moins 2 dimensions de l'espace scénique sont exploitées. Le monde sonore est adapté et indique les moments clés. Le choix, l'utilisation des objets et le rythme de la présentation sont en lien avec le propos.	De 4,5 à 6 points Le numéro atteste d'une utilisation pertinente et originale des éléments scénographiques (espace, accessoire costumes, objets). L'espace d'évolutio est investi dans toutes ses dimensions profondeur, largeur, et différents niveaux (du sol à un espace aérien). La troupe approfondit l'utilisation des procédés de composition (unisson, canon, inversion, etc.). Les exploits et numéros individuels so mis en valeur, des silences ou instants privilégiés font passer l'émotion.							
	Création collective et mise en piste 2 points	De 0 à 1 point Aléatoire-neutre Le titre est plaqué, étranger au spectacle. La mise en piste accompagne le projet de façon mal exploitée ou neutre. Les images sont confuses, maladroites.	De 1 à 1,5 points Pertinent Le titre éclaire et initie le spectateur. La mise en piste soutient le projet et fait l'objet d'une recherche esthétique. Le développement du projet artistique est mené à terme et crée une communication avec le spectateur. La disposition des accessoires est anticipée.	De 1,5 à 2 points Original-poétique Le développement du projet artistique est approfondi. La titre fait appel à l'imaginaire, joue su le sens. La mise en piste reflète un par pris esthétique original et renforce le projet.							
Interprétation Note individuelle 09/20	Engagement moteur 4.5 points	De 0 à 2 points L'élève reproduit des figures, routines simples apprises et stabilisées ou limite sa prise de risque à une seule famille. Les registres et jeux d'équilibre, de jonglage, d'acrobatie sont réduits et juxtaposés. La prise de risque est minimale ou excessive. Les réalisations ne remettent pas en question l'équilibre habituel ou au contraire celui-ci est constamment menacé. La préparation approximative du matériel occasionne des contre temps dans la réalisation du numéro.	De 2 à 3,5 points Le candidat recherche l'originalité. Il combine et articule plusieurs techniques ou au contraire en exploite une seule. Il place son coup de projecteur dans celle où il excelle. La prise de risque est calculée, pas toujours maîtrisée. (Des solutions de réchappes sont prévues).	De 4 à 4,5 points L'élève construit son interprétation à partir d'une ou plusieurs dimensions circassiennes (de nouvelles figures sont proposées en combinant, articulant, approfondissant une ou plusieurs techniques des différents arts du cirque). Le passage individuel fait apparaître une certaine virtuosité, des créations originales et personnelles. La prise de risque est anticipée. En cas de difficulté, la continuité du numéro est assurée par des techniques de réchappe anticipées.							
	Engagement émotionnel 4.5 points	De 0 à 2 points Présence subie Le propos est récité, exécuté sommairement. Il est imprécis et laisse place à des confusions (trous de mémoire,répétition, improvisation,gag,caricature).Le regard est bas, fuyant,posé sur les partenaires.	De 2 à 3,5 points Présence intermittente Dans son numéro, l'élève présente plusieurs moments forts de rencontre avec le public. L'élève est présent, convaincant, avec un regard placé, une respiration adaptée même s'il peut parfois être déstabilisé. Le regard est devant, dans le public, sur les autres.	De 4 à 4,5 points Présence engagée et convaincante continue L'élève s'appuie sur le public : son regard est posé, intentionnel. Il établit une relation continue, délibérée avec le spectateur par des effets de scènes et des prises de risque.							



Appréciation Note individuelle 03/20 Appréciation d'un numéro dans sa qualité de composition 3 points De 0 à 1 point

Repère les routines et les procédés utilisés sans faire le lien au projet initial. Prélève des indicateurs, reste sur

une perception globale.

De 1,5 à 2 points

Apprécie les procédés de composition utilisés en lien avec le projet.
Identifie les temps forts et les

coups de projecteurs de la pièce. Met en relation indicateurs et projet. De 2 à 3 points

Repère les images données et les procédés de composition en rapport avec le propos et l'univers. Reconnaît et analyse à l'issue de la prestation l'impact émotionnel. Analyse la relation entre indicateurs prélevés et effets produits.



Arts du cirque

Compétend	e attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve					
Niveau 5 : Composer et présent collective concise et		Les candidats par groupe de 3 à 5 pr conjointement les différentes spéciali (au moins un coup de projecteur par	tés des arts du cirque: jonglerie, équi	viduellement, successivement ou libres précaires, acrobaties collectives			
plusieurs arts du cirq acrobatie, équilibre),	ue, (jonglage,	La troupe (mixte si possible) utilise de circassiennes, et met en scène des p	es objets, des accessoires, des costu	mes ; articule des spécialités			
s'affirmant affectivem techniquement. Les	nent et	Elle s'approprie un espace en délimitant sa piste, en disposant son matériel, en créant son univers (objets, accessoires) en maintenant son public derrière une ligne imaginaire ou matérialisée.					
apprécient la qualité d'interprétation des é		La durée du numéro est comprise entre 3 et 6 minutes. La troupe et le spectacle ont un nom, une affiche et un programme spécifient la trame, le canevas de la pièce.					
de la pièce et la perti expressif.	nence du propos	Les circassiens présentent leur numé	ero devant un groupe de spectateurs vant la leçon d'évaluation, les circassi	qui apprécient la prestation. ens réalisent une répétition devant un			
		groupe sur sa prestation en présenta	nt une ou des propositions pour l'ame	éliorer et l'enrichir. ⁽¹⁾			
Points à affecter	Eléments à évaluer	De 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 5 De 10 à 15 points	De 16 à 20 points			
	Cvaluei	De 0 à 3 points	De 3.5 à 4,5 points	De 16 a 26 points De 4,5 à 6 points			
Composition Note collective 08/20	Écriture de la pièce 6 points Création collective et mise en piste 2 points	Le numéro est structuré dans l'espace et le temps. Un choix avisé de formation, orientation, procédés de composition souligne ponctuellement le propos pour mettre en évidence quelques temps forts. Au moins 2 dimensions de l'espace scénique sont exploitées. Le monde sonore est adapté et indique les moments clés. Le choix et l'utilisation des objets sont en lien avec le propos. De 0 à 1 point Pertinent Le titre éclaire et initie le spectateur. La mise en piste soutient le projet et fait l'objet d'une recherche esthétique. Le développement du projet artistique est mené à terme et crée une communication avec le	Le numéro atteste d'une utilisation pertinente et originale des éléments scénographiques (espace, accessoires, costumes, objets). La troupe utilise volontairement des procédés de composition (unisson, canon, inversion, etc.). L'espace d'évolution est investi dans toutes ses dimensions: profondeur, largeur et différents niveaux. Les exploits et numéros individuels sont mis en valeur. Des silences ou instants privilégiés font passer l'émotion. 1,5 point Original-poétique Le développement du projet artistique est approfondi. Le titre fait appel à l'imaginaire, joue sur le sens. La mise en piste reflète un parti pris esthétique original et renforce le projet.	Le numéro atteste d'un projet précis et affirme une intention. Les principes de composition sont maîtrisés et exploités en fonction de l'intention. L'univers choisi est traité avec originalité et poésie. Les numéros sont articulés autour d'une communication fluide des acteurs, dans un espace lieu de spectacle. De 1,5 à 2 points Original-poétique-spectaculaire Le titre fait appel à l'imaginaire, joue sur le sens et l'émotion. La mise en piste reflète un parti pris original qui allie esthétisme et virtuosité.			
Interprétation Note individuelle 08/20	Engagement moteur 4 points	spectateur. De 0 à 2 points L'élève recherche l'originalité. Il combine et articule plusieurs techniques circassiennes ou au contraire en exploite une seule. Il place son coup de projecteur dans une prise de risque calculée, pas toujours maîtrisée. De 0 à 2 points Présence intermittente	De 2 à 3 points L'élève construit son interprétation dans une prise de risque à la fois, physique, technique et affective. Le passage individuel fait apparaître à travers une certaine virtuosité, des créations originales et personnelles.La prise de risque est anticipée, des solutions de réchappe sont prévues. De 2 à 3 points Présence engagée, continue et	De 3,5 à 4 points L'élève investit de nouvelles figures en stylisant les techniques à partir d'une ou plusieurs dimensions circassiennes au service de son intention. Les prises de risques, orientées vers l'effet produit et spectaculaire, sont maîtrisées. De 3,5 à 4 points Présence engagée, jeu comédien			
	Engagement émotionnel 4 points	Presence intermittente Dans son interprétation, l'élève présente plusieurs moments forts de rencontre avec le public. Il est présent avec un regard placé, une respiration adaptée même s'il peut parfois être déstabilisé. Le regard est devant, dans le public, sur les autres.	convaincante. L'élève s'appuie sur le public : son regard est posé, intentionnel. Il établit une relation permanente avec le spectateur par des effets de scènes et des prises de risque.	L'élève communique une émotion par la justesse de son jeu, la force de sa présence et la réussite de ses "prises de risque".			



		De 0 à 1 point	De 1 à 3 points	De 3 à 4 points
		Jugement qui n'éclaire pas la	Appréciation d'un point précis qui	Appréciation qui génère une
		transformation du numéro	transforme le numéro.	amélioration nette du numéro.
		Apprécie les procédés de	Repère les images, les signes	Met en relation l'impact émotionnel
Appréciation	Appréciation de	composition utilisés en lien avec le	pertinents en rapport avec le	perçu et l'écriture - mise en piste du
	la pièce	projet, identifie les temps forts de la	propos, l'univers.	numéro.
Note individuelle	4 points	pièce.	Reconnaît et analyse à l'issue de	Repère et analyse les prises de
04/20	4 points	Les éléments repérés sont	la prestation l'impact émotionnel.	risque qui génèrent les effets
		secondaires dans les propositions	Repère les temps forts, fait des	produits sur le spectateur.
		d'enrichissement du numéro, le	propositions pour éliminer les	Diversifie les propositions de
		ressenti reste global, superficiel.	éléments superflus ou développer certains procédés.	développement et d'épuration. Débat de l'impact émotionnel du numéro.

⁽¹⁾ Les élèves présentent leur pièce. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront le modifier en tenant compte des indications fournies par les spectateurs-lecteurs.

Principes d'élaboration de l'épreuve



Danse (chorégraphie collective)
Compétence attendue

Niveau 4:

collective à partir d'u de composition défii la production par l'o scénique et les relat motricité allie différe mouvement au serv Repérer les élémen	nter une chorégraphie une démarche et de procédés nis avec l'enseignant. Enrichir rganisation de l'espace tions entre danseurs. La ents paramètres du ice d'un projet expressif. ts de composition et en nce au regard du propos	Présenter une chorégraphie collective de 3 à 6 élèves. Durée (2' à 3'), espace scénique et emplacement des spectateurs définis par l'enseignant. Le monde sonore est choisi par le groupe (musique, bruitage, silence). Donner un titre et un argument (écrit ou oral). Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés. Lors de la présentation, le jour de l'épreuve, les élèves spectateurs doivent apprécier les principes de composition et d'interprétation des danseurs grâce à la fiche proposée par l'enseignant.					
chorégraphique.		Niveau 4 non acquis		sition du niveau 4			
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points			
	Procédé(s) de composition choisi(s) pour créer l'ossature générale de	0 à 3,5 points Projet esquissé, inachevé : Procédés ébauchés, brouillon, maladroit. L'intention est présente, la	4 à 5,5 points Projet cohérent avec le titre et/ou l'argument et mené à terme : Procédés repérables,	6 à 8 points Projet développé, affirmation d'une intention ; lecture polysémique : Procédés choisis et			
	la chorégraphie Organisation entre les	réalisation reste imprécise et l'effet recherché peu convaincant. Choix inadapté ou pauvre des procédés. Relations incertaines.	pertinents. Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée.	assimilés. Le propos est traité de façon riche et aboutie (diversité, originalité ou développement des procédés choisis).			
Composition	danseurs	L'organisation spatio-temporelle est imprécise. L'intention de relation n'est pas claire, peu en lien avec l 'effet recherché ou les	Relations organisées. Utilisation pertinente d'une ou deux modalités de relations entre danseurs (ex espace,	 Relations construites, combinées, mises en scène. Utilisation pertinente de 			
8/20	Construction de l'espace scénique (direction et trajets) Représentation de l'espace scénique (direction et trajets)	relations sont peu variées (l'unisson prédomine ou une même organisation persiste du début à la fin).	Trajets précis et organisés avec changements de direction.	modalités variées ou particulièrement développées de relations entre danseurs (ex : espace, temps, contact, regard, gestualité).			
	Choix et exploitation des éléments scénographiques : (monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor)	 Orientation frontale et trajets vers l'avant. Les changements de direction se font principalement en aller-retour. Éléments scénographiques utilisés de façon élémentaire, ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème. 	Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème.	 Trajets et directions choisis et réfléchis en relation avec le propos. Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale. 			
Interprétation	Engagement moteur	Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis instables, gestes étriqués ou timides. Regard au sol ou fixé sur un partenaire.	5 à 7,5 points Coordination et dissociation maîtrisée de gestes plus complexes (buste engagé), variation d'énergie. Appuis précis et	8 à 9 points Gestes complexes maîtrisés jouant sur les différents registres du mouvement dansé : appuis variés et maîtrisés,			
Note individuelle 9/20	Engagement émotionnel	 Elève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations, etc.) ou élève qui récite sa danse. 	stables. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement).	utilisation du déséquilibre, gestes amples, va au bout de sa gestuelle. Regard vivant.			
			 Élève convaincant, engagé dans son rôle, mais de façon intermittente. 	 Élève convaincant et engagé dans son rôle en permanence. 			
Appréciation	Analyse des éléments chorégraphiques de	0 à 1 point Regard descriptif et global	1 à 2 points Regard plus précis et	2 à 3 points Véritable analyse complète			
Note individuelle	construction (composition et interprétation) qui ont permis de réaliser le projet	Décrit la chorégraphie présentée. Reste sur une vision globale de la production.	explicatif Explique la construction de la chorégraphie présentée et	Repère tous les choix et les relie au projet expressif pour analyser la chorégraphie.			
3/20	expressif		certains temps forts.	, ,			

Principes d'élaboration de l'épreuve

Durée (3' à 4'), espace scénique et emplacement des spectateurs définis par les élèves.



Danse (choregraphie collective)

Niveau 5:

Compétence attendue

Composer et présenter une chorégraphie collective

des procédés et élém e thème développé.	anseurs ainsi que l'utilisation ents scéniques qui renforcent	création. Dans un second temps, lors de la présentation, le jour de l'épreuve, vérifier la pertinence de la prise ou non-prise en compte des conseils. Degrés d'acquisition du niveau 5					
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points			
	Comment les partenaires s'organisent pour danser à plusieurs. • Procédé(s) de	0 à 4 points Projet cohérent, mené à terme: Procédés repérables.	4,5 à 6 points Projet développé, polysémique	6,5 à 8 points Projet personnel, parti-pris original et prise de risque dans les choix.			
Composition	composition choisi(s) pour créer l'ossature générale de la chorégraphie Organisation entre les danseurs	Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée. Relations organisées. Utilisation pertinente d'une ou deux modalités de relations entre	 Procédés choisis et assimilés. Le propos est traité de façon riche (diversifié et /ou original) et développé. 	Traitement singulier du thème. Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers.			
Note collective 8/20 • Consocinit trajets • Consocinit trajets • Choi dieme (mono et mace)	Construction de l'espace scénique (direction et trajets) Choix et exploitation des éléments scénographiques : (monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor	danseurs (ex : espace, temps). Trajets précis et organisés avec changements de direction. Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème.	Relations construites et/ou combinées. Utilisation pertinente de modalités variées de relations entre danseurs (ex : espace, temps, contact, regard, gestualité).	Mise en scène complexe et subtile Les relations sont particulièrement fluides et complexes dans la subtilité ou la vitesse d'exécution (partie du corps en contact inattendues ou peu accessibles, lutte contre les évidences).			
			 Trajets et directions sym Eléments scénographique créative ou originale. 	-			
Interprétation Note individuelle	 Engagement moteur Engagement émotionnel 	0 à 3,5 points Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis précis et stables, gestes finis. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement)	4 à 6,5 points Coordination et dissociation maîtrisée de gestes plus complexes (buste engagé), variation d'énergie. Appuis variés, utilisation du déséquilibre,	7 à 8 points Virtuosité (subtilité ou vitesse d'exécution) Dissociation segmentaire, désaxe les mouvements, nuance les énergies, exploite ses caractéristiques singulières de danseur.			
8/20		Elève convaincant, engagé dans don rôle de façon intermittente.	amplitude gestuelle. Regard vivant. • Élève convaincant, engagé dans son rôle en permanence.	Elève habité par sa danse : est en état de danse, intensité de la présence, maîtrise du jeu d'énergie. Captive le spectateur.			
Appréciation Note individuelle 4/20	Analyse des éléments de construction (composition et interprétation) qui ont permis de réaliser le projet expressif	0 à 1 point Jugement qui n'éclaire pas la chorégraphie Les éléments repérés sont secondaires dans l'enrichissement de la chorégraphie, le ressenti reste très global.	1,5 à 2,5 points Appréciation d'un point précis qui transforme la chorégraphie Repère les temps forts, fait des propositions pour éliminer les éléments superflus ou pour développer certains procédés.	3 à 4 points Appréciation qui génère une amélioration nette de la chorégraphie. Diversifie les propositions de développement et d'épuration Débat de l'impact émotionnel de la chorégraphie.			

Présenter une chorégraphie collective de 2 à 6 élèves.



Gymnastique agrès

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve														
Niveau 4 : Composer et pré éléments minimu distinctes et de d et fluidité. Juger consiste à éléments présent réalisation.	Réalisation libre présentée sur une fiche type qui comporte son scénario: nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau de difficultés. Des exigences: respecter les groupes d'éléments spécifiques à l'agrès et deux niveaux de difficulté. Des contraintes de temps (pour le sol): entre 30 secondes et 1 minute, et d'espace: l'enchaînement est réalisé sur un praticable (au moins deux longueurs dont une diagonale). La cotation des difficultés est référée au code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécient la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant. Un seul passage est autorisé.													
Points à	Éléments à évaluer	N		4 non a					Degrés		uisition		eau 4	
Difficulté	Equivalence entre les points de		Si un é		est réal éalisé supp	entraîr ressio	ne la si n de l'e	uppres exigen		rise en sa vale sponda	compte eur et, le nte	qu'une		a
06/20 difficulté et la note	Note :	0,5 2.6	1 2,8	1,5	3,2	2,5	3	3,5	4 4,4	4,5 4,8	5 5,2	5,5 5,6	6 5.8	
Exécution 08/20	Exécution	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une parfaite exécution. Fautes (de tenue et de technique, mouvements pour maintenir l'équilibre, fautes particulières, fautes spécifiques à l'agrès): petite faute : -0,2 points, grosse faute : -0,5 points, chute : -1 point (se reporter au code UNSS). (les différentes fautes d'exécution sur un même élément s'additionnent). En dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de 2 points.												
		De 0 à 1 point					De 1,5 à 2 points De 2,5 à 3 points			nts				
Composition 03/20	Présentation du scénario Respect des exigences et des contraintes	Scénario p sommaire L'espace d'enchaine Propositio les ressou	et le vo ment s n en ir	olume de sont rest nadéqua	e reints. tion av	ec	clarté Rythr L'esp valeu des r réalis	ne unitace uni	ésenté forme. illisé me élément its de la réaliste	t en s ou	clarte Ryth temp l'end Prop dans	é. Ime ada os forts chainen osition s la ges		x sée
		Non respect des exigences spécifiques à l'agrès = -1 point Non respect des exigences de l'épreuve (nombre d'éléments, contraintes d'espace, de temps, chronologie) = -1 point												
			De 0 à 1 point				De 1,5 à 2 points			De 2,5 à 3 points				
			De 0 a	a 1 poin	t		ı	De 1,5	à 2 poi	nts	[De 2,5	à 3 poi	nts



Gymnastique agrès

Gymnastique	agrès														
Com	pétence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve													
éléments minimur gymniques distinc difficulté avec fluid consiste à identific éléments présent	senter un enchaînement de huit m issus de quatre familles stes et de trois niveaux de dité, amplitude et rythme. Juger er le niveau de difficulté des és, et à apprécier la correction et la qualité de leur	figurines, Des exige difficulté. Des contre Sol : sur u Poutre : l'e changeme Barres : a Des contre La cotatio Les gymn seul passe Avant la le préférence	Réalisation libre présentée sur une fiche type qui comporte son scénario : nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau de difficultés. Des exigences techniques définies : respecter les groupes d'éléments à l'agrès et trois niveaux de difficulté. Des contraintes de temps : sol : entre 30 secondes et 1 minute. Des contraintes d'espace : Sol : sur un praticable, au moins deux longueurs dont une diagonale ; Poutre : l'enchaînement est réalisé sur 2 longueurs dont au moins une complète, au moins un changement de face ; Barres : au moins un changement de face. Des contraintes chorégraphiques : sol : utilisation d'un support musical. La cotation des difficultés est référée au code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécient la prestation. Un seul passage est autorisé. Avant la leçon d'évaluation, les gymnastes réalisent une répétition (1) devant un groupe de juges (de préférence choisi). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche, et renseigne le gymnaste sur sa prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer.												
Points à						De	grés d'	acquis	ition d	u nivea	u 5				
affecter	Éléments à évaluer		De 0 à	9 poin	ts					De 1	10 à 20 _I	ooints			
Difficulté 06/20	Équivalence entre les points de difficulté et la	re les A= 0.					alisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois A= 0.4, B= 0.6, C= 0.8, D= 1 point						6.0		
	note	Note : Points :	1,0 3.8	1,5 4.2	2,0	4.8	3,0 5	3,5 5.2	4,0 5.4	4,5 5.6	5,0 6.2	5,25 6.4	5,5 6.8	5,75 7.2	6,0 7.4
Exécution 07/20	Exécution	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une parfaite exécution Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur (mais pas des fautes d'exécutior chute liées à la réalisation de cet élément). Petites fautes de correction (liées à la tenue, à la présentation et au maintien) = -0,2 points. Grosses fautes techniques (gainage, amplitude, placements segmentaires) = -0,5 points. Chute = -1pt. En dessous de 8 éléments tout élément manquant est pénalisé de 2 points.				cution et	de								
			De 0 à	1 poin	t		De 1,5 à 2 points De 2,5 à 3 points					s			
Composition 03/20	Présentation du scénario Respect des exigences et des contraintes	Scénario Rythme u l'enchaine	niforme ment.	e, contir		•	Scénario présenté avec clarté. Enchainement construit avec rythme comprenant temps forts et temps faibles. Proposition optimisée dans la gestion du rapport risque/originalité. Scénario prés clarté. Rythme adapt forts de l'ench					té aux te laineme otimisée rapport	emps nt.		
		Non-respect des exigences spécifiques à l'agrès = -1 point. Non-respect des exigences de l'épreuve (nombre d'éléments, contraintes d'espace, de temps, chronologie) = -1 point.													
			De 0 à 2	2 point	s				5 à 3 p			D	e 3,5 à	4 point	s
Juge 04/20	Positionnement d'un niveau de prestation	Repère la exécutés. Identifie p exigences d'exécutio	artiellei et les	ment le		5	Repère exécuté Connai notation réalisat	és. t précis n et les	ément l	es critè		Pose une note qui reflète la difficulté et l'exécution des éléments et leur enchaînement. L'observation réalisée			
	04/20 niveau de prestation			Jugement qui n'éclaire pas l'enchaînement. Les éléments repérés sont secondaires et ne permettent pas l'amélioration de l'enchaînement observé. Repère les temps forts de l'enchaînement et fait des propositions pour améliorer l'exécution et la liaison des éléments.					itions o	ersifier l l'amélio ment.					



Gymnastique rythmique

	rytnmique	Deit					
Niveau 4 :	étence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve Présentation d'une production collective à 1 ou 2 engins par 2, 3 ou 4 gymnastes.					
Composer et prés le cadre d'une mo (corde, cerceau, l alliant des qualité d'interprétation, e deux et plus), dar comportementale Maîtriser les moy	senter une production, dans otricité médiée par l'engin pallon, massues ou ruban), s optimales d'exécution et n modalité collective (à la le respect des règles s. ens propres à l'écriture fin de communiquer à	Le projet de l'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (éléments, niveau de difficulté spécifique à l'engin et corporelle, les formations et relations). Exigences Groupe: 2,3 ou 4 gymnastes Engins: au choix identiques ou non Durée: 1.15 à 2 min Espace délimité: au moins 10 m x 10 m Le support musical est au choix du groupe. Contrat de Base: 3 formations différentes, 3 relations sans échange différentes, 3 échanges dont un collectif (si + de 2 gymnastes). Toutes les familles spécifiques à l'engin doivent être représentées. Toutes les familles corporelles (équilibres, sauts, déplacements, travail au sol, tours/pivots) doivent être réalisées par tous les gymnastes. Pour être validé, tout élément à l'engin doit être associé à un élément corporel et inversement. Le code de référence est le code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécient la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant.					
Points à	,	Si le contexte le permet, deux passag Niveau 4 non acquis		isition du niveau 4			
affecter	Éléments à évaluer	de 0 à 9 points	de 10 à	20 points			
Composition 06/20 Note collective	Difficulté 3 points	Chaque exercice d'ensemble peut avoir entre 8 et 12 difficultés pour une valeur ma points. La valeur des difficultés sans échange se réfère au code UNSS en vigueur : A: 0.10 B : (D : 0.40, etc. Les éléments pris en compte pour l'attribution des points de difficulté sont ceux qui figure d'apparition sur la fiche type. L'exercice doit comprendre au moins 3 difficultés par échange avec la valeur A ou plus. Se par lancer sont considérés comme difficultés d'échange et ont les valeurs suivantes : Ech (0.10, difficulté A + 0.30 difficulté d'échange); Echange E=0.50 (0.20, difficulté B + 0.30 d'échange). Une difficulté est validée à condition qu'elle soit exécutée sans perte d'engin durant son Toute difficulté réalisée avec un engin statique, immobile ou posé au sol ne sera pas d'Chaque élément réalisé ne compte qu'une seule fois.					
	Valeur artistique	Espace et volume de	L'espace utilise plusieurs	L'espace utilisé est varié et			
Exécution 03/20 Note collective	3 points (espace, échanges, relations, richesse corporelle et à l'engin)	l'enchaînement restreint. Transitions nécessaires entre les formations, travail indifférencié dans l'espace et le temps (les gymnastes font la même chose en même temps). Les familles présentes sont simples, peu variées.	zones dans des trajets simples définis et respectés. Les échanges : synchronisés à distance moyenne. Les formations sont variées dans l'espace et le temps, des combinaisons apparaissent dans les relations-collaborations. Les familles sont présentes, simples et combinées.	contrasté. Totalement investi. Les échanges sont synchronisés à grande distance. Organisation variée et originale des modalités de relations. Les familles présentes sont riches, complexes.			
		De 0 à 1 point	De 1,5 à 2 points	De 2,5 à 3 points			
	Contrat de base 1 point Relation musique- mouvement 2 points	Le contrat de base est incomplet. La composition est parfois confuse ou heurtée par des arrêts (oublis d'enchaînement ou chute d'engin). La musique est un fond sonore.	Le contrat de base est respecté. Les éléments choisis sont organisés, continus et cohérents. L'espace utilisé valorise des moments de la réalisation. Le rythme à l'enchaînement, la musique accompagne le mouvement.	Le contrat de base est respecté et enrichi. Les éléments choisis sont originaux et en cohérence avec l'intention chorégraphique. Le rapport musique/mouvement est au service de la composition. L'espace utilisé renforce le projet et donne du sens.			
Exécution 08/20 Note individuelle	Technique à l'engin : 3 points Technique corporelle : 3 points Harmonie générale : 2 points	De 0 à 3 points Technique à l'engin : crispations sur l'engin, peu de mise à distance, fautes de plan, manipulations monotones. Technique corporelle : corps fléchi, appuis instables, regard posé sur l'engin, orientations et déplacements imprécis. Harmonie générale : prestation monotone, parasitée par l'émotion, des arrêts et hésitations.	De 3,5 à 6 points Technique à l'engin : engin peu éloigné du corps, manipulations variées, quelques fautes de plan. Technique corporelle : corps tonique, appuis précis, regard horizontal, orientations et déplacements simples, symétriques, variés. Harmonie générale : prestation appliquée, concentrée.	De 6,5 à 8 points Technique à l'engin : engin mis à distance, manipulations variées, maîtrise des changements de plans. Travail hors champ visuel. Technique corporelle : appuis précis, l'amplitude gestuelle accompagne les manipulations de l'engin. Les familles corporelles sont originales. Harmonie générale : prestation engagée, le gymnaste communique un sens.			



		De 0 à 1 point	De 1,5 à 2 points	De 2,5 à 3 points
Rôle de juge 03/20	Positionnement d'un niveau de prestation	Connaissance approximative. Le jugement est sommaire sans argument. Identifie partiellement quelques éléments du contrat de base (échanges et formations). Repère essentiellement les grosses fautes d'exécution.	Connaissance des critères de notation et des exigences de réalisation. Identifie globalement les fautes d'exécution. Peut juger un domaine avec un nombre de critères restreint (valeur technique, exécution).	Connaissance précise des critères de notation et des exigences de réalisation. Peut juger plusieurs domaines.



Gymnastique rythmique

Gymnastiqu					
	npétence attendue	Prir Présentation d'une production colle	ncipes d'élaboration de l'épreu		
cadre d'une mot cerceau, ballon, qualités optimale en modalité colle respect des règl et optimiser les i	ésenter une production, dans le ricité médiée par l'engin (corde, massues ou ruban), alliant des es d'exécution et d'interprétation, ective (à quatre ou plus), dans le es comportementales. Maîtriser moyens propres à l'écriture afin de communiquer à autrui.	Le projet de l'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (éléments, niveau de difficulté spécifique à l'engin et corporelle, les formations et relations). Exigences: Groupe: 4, 5 ou 6 gymnastes. Engins: au choix identiques ou non. Durée: 1.15 à 2 minutes. Espace délimité: de 10 m x 10 m à 13 m x 13 m. Le support musical est au choix du groupe. Contrat de Base: 5 formations différentes, 3 relations sans échanges différentes, 3 échanges dont un collectif. Toutes les familles spécifiques à l'engin doivent être représentées. Toutes les familles corporelles (équilibres, sauts, déplacements, travail au sol, tours/pivots) doivent être réalisées par tous les gymnastes. Pour être validé, tout élément à l'engin doit être associé à un élément corporel et inversement. Le code de référence est le code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécient la prestation. Si le contexte le permet, 2 passages peuvent être réalisés. Avant la leçon d'évaluation, les gymnastes réalisent une répétition (1) devant un groupe de juges (de préférence choisi). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche, et renseigne le groupe sur la prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer.			
Points à	Éléments à évaluer		egrés d'acquisition du niveau	5	
affecter	Elements a evaluer	De 0 à 9 points		à 20 points	
Composition 06/20 Note collective Exécution 03/20 Note collective	Difficulté 3 points Écriture choregraphique 3 points (espace, échanges, relations, richesse corporelle et à l'engin)	Chaque exercice d'ensemble peu points. La valeur des difficultés sans échan D: 0.40, etc. Les éléments pris en compte pour l'd'apparition sur la fiche type. L'exercice doit comprendre au moin échanges par lancer sont considéré Échange D = 0.40 (0.10, difficulté A 0.30 difficulté d'échange). Une difficulté d'échange). Une difficulté réalisée avec un enc Chaque élément réalisée avec un enc Chaque élément réalisé ne compte L'espace utilise plusieurs zones dans des trajets simples définis et respectés. Les échanges sont synchronisés à distance moyenne. Les formations sont variées dans l'espace et le temps, des combinaisons apparaissent dans les relations-collaborations. Les familles sont présentes, simples et combinées.	age se réfère au code UNSS en vi l'attribution des points de difficulté les 3 difficultés par échange avec l les comme difficultés d'échange et les + 0.30 difficulté d'échange); Ech la qu'elle soit exécutée sans perte gin statique, immobile ou posé	igueur : A : 0.10 B : 0.20 C : 0.30 sont ceux qui figurent par ordre a valeur A ou plus. Seuls les ont les valeurs suivantes : nange E = 0.50 (0.20, difficulté B +	
		Le contrat de base est respecté.	Le contrat de base est	Le contrat de base est enrichi et	
	Contrat de base 1 point Relation musique/mouvement 2 points	Les éléments choisis sont organisés, continus et cohérents. L'espace utilisé valorise des moments de la réalisation. Le rythme est adapté aux temps forts de l'enchaînement, la musique accompagne le mouvement.	respecté et enrichi. Les éléments choisis sont originaux et en cohérence avec l'intention chorégraphique. Le rapport musique/mouvement est au service de la composition. L'espace utilisé renforce le projet et donne du sens.	élaboré autour d'éléments complexes et originaux, en cohérence avec l'intention chorégraphique. Le rapport musique/ mouvement, l'espace utilisé jouent sur le sens et l'émotion. L'enchaînement révèle un parti- pris original qui allie virtuosité et esthétisme.	



		de 0 à 2,5 points	de 3 à 5 points	de 5,5 à 7 points
		Technique à l'engin : engin peu	Technique à l'engin : engin	Technique à l'engin : engin mis
		éloigné du corps, manipulations	mis à distance, manipulations	à distance, manipulations
		variées, quelques fautes de plan.	variées, maîtrise des	complexes et originales. Travail
		Technique corporelle : corps	changements de plans.	hors champ visuel dominant.
		tonique, appuis précis, regard	Travail hors champ visuel.	Prises de risques maîtrisées.
Exécution	Technique à l'engin : 2	horizontal, orientations et	Technique corporelle :	Technique corporelle : appuis
07/20	points	déplacements simples,	appuis précis, l'amplitude	précis, l'amplitude gestuelle est
Note	Technique corporelle : 3	symétriques, variés.	gestuelle accompagne les	au service des manipulations de
individuelle	points	Harmonie générale : expression	manipulations de l'engin. Les	l'engin. Les familles corporelles
	Harmonie générale: 2 points	appliquée, concentration, regard	familles corporelles sont	sont originales.
	riamionio gonoraio: 2 pointo	placé épisodiquement.	originales.	Harmonie générale :
			Harmonie générale :	expression engagée, regard
			expression engagée, regard	signifiant, le gymnaste
			placé, le gymnaste	communique une émotion.
			communique un sens.	
		De 0 à 2 points	De 2,5 à 3 points	De 3,5 à 4 points
		Identifie globalement les fautes	Connaissance précise des	Connaissance précise des
		d'exécution.	critères de notation et des	critères de notation et des
		Peut juger un domaine avec un	exigences de réalisation.	exigences de réalisation.
Rôle de juge	Positionnement d'un niveau	nombre de critères restreint	Peut juger plusieurs	Peut juger l'ensemble des
04/20	et enrichissement de la	(valeur technique, exécution).	domaines.	domaines.
Note	prestation	Jugement qui n'éclaire pas	Repère les temps forts de	L'observation réalisée permet de
individuelle	p. common	l'enchaînement.	l'enchaînement et fait des	diversifier les propositions de
		Les éléments repérés sont	propositions pour éliminer les	développement et d'amélioration
		secondaires et ne permettent pas	éléments superflus et ou pour	de l'enchaînement.
		l'enrichissement de	développer certains procédés	
		l'enchaînement observé.	amorcés.	



COMPÉTENCES PROPRES 4 – CP4



Rasket-hall

Basket-k	ball				
	Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
œuvre une faire évolue par une occ de jeu (éca défense qu	Pour gagner le match, mettre en organisation offensive capable de er le rapport de force en sa faveur cupation permanente de l'espace artement et étagement), face à une ui se replie collectivement pour a cible ou récupérer la balle.	 Matchs à 4 contre 4, sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force es équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre l même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fon des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du basket-ball. La 3^{me} faute personnelle est sanctionnée par la j d'un point sur la note de défense. La défense de zone en basket-ball ne permet pas un équilibre du rapport de force attaque/défense. relève, si elle est enseignée, du niveau 5. 			
Points à	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition	on du niveau 4	
affecter	Lienients a evaluei	De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points	
	Pertinence de l'organisation collective. Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes. En attaque (4 points)	Maintient le rapport de force quand il est favorable de 0 à 3,5 points Organisation offensive repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse : utilisation dominante du couloir de jeu direct. Jeu à 2 en relais rapide assurant une certaine continuité du jeu conduisant souvent à une tentative de tir.	Exploite le rapport de force quand il est équilibré ou favorable de 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible, avec une occupation des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition).	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable de 6,5 à 8 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par	
10/20	<u>En défense</u> (4 points)		Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en coupant l'accès au panier, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).	une distribution de rôles adaptée, un placement replacement des équipiers. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son panier, se supplée collectivement pour une entraide efficace.	
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.		e son influence sur l'organisation collective a circulation des joueurs de son équipe avoir l'active perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point		



Efficacité individuelle du joueur Joueur intermittent. Joueur engagé et réactif. Joueur ressource. dans l'organisation collective De 0 à 4,5 points De 5 à 8 points De 8,5 à 10 points Joueur impliqué quand le Joueur capable de répondre à une Joueur capable d'anticiper et ballon arrive à proximité de situation rapidement et de coordonner d'enchaîner des actions En attaque (6 points) son espace de jeu. ses actions avec ses partenaires. décisives et coordonnées avec Prise de décisions dans la PB: dribble ou passe en PB: avance pour fixer et décaler un ses partenaires. relation porteur de balle/non partenaire, passe avec précision, ou avant sans analyser la PB: crée le plus souvent un porteur de balle. pression, déclenche des tirs conserve le ballon sous pression. danger pour favoriser une NPB: offre des solutions pertinentes Réaction au changement de souvent en position peu rupture (gagne des duels, statut défense/attaque. favorable. pour jouer autour ou à l'intérieur de la efficacité des tirs à l'extérieur NPB: se rend disponible défense (démarquage pour conserver et/ ou à l'intérieur, passe efficacement : appels orientés en décisive à un partenaire placé dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu mouvement, occupation des zones favorablement). NPB: crée des espaces libres direct, apprécie mal la favorables de tir). 10/20 distance utile de passe). et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran, se démarque côté ballon et/ ou à l'opposé, participe au rebond offensif ou au repli défensif). En défense Défenseur : ralentit la Défenseur : choisit un rôle défensif (4 points) progression de la balle en selon sa proximité du lieu de perte de Défenseur: contribue gênant son adversaire direct Efficacité individuelle pour balle en coordination avec les autres individuellement au gain de (se place entre son ballons et articule ses actions protéger la cible et récupérer partenaires (presse le porteur de la balle. adversaire direct et la cible), balle, intercepte, aide en situation avec celles de ses partenaires. Réaction au changement de gêne le tir. d'urgence, etc.). statut attaque/défense

Principes d'élaboration de l'épreuve



Compétence attendue

Basket-ball

œuvre und capable d de force e enrichisse d'attaque renversen	ner le match, mettre en e organisation offensive e faire basculer le rapport n sa faveur par un ement des alternatives (pénétration, fixation, nent, alternance jeu eu extérieur) face à une	 Matchs à 5 contre 5 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du basket-ball. La 3^{me} faute personnelle est sanctionnée par la perte d'un point sur la note de défense. 			
Points à	Éléments à évaluer		Degrés d'acquisition du niveau		
affecter	Douting and office sité	De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points	
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes. En attaque (4 points)	Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré dans un jeu à effectif complet de 0 à 3,5 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition).	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable dans un jeu à effectif complet de 4 à 6 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement replacement des équipiers.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur grâce à des alternatives d'attaque variées dans un jeu à effectif complet de 6,5 à 8 points Adaptations aux problèmes offensifs et défensifs posés par l'équipe adverse. Organisation offensive créatrice d'incertitudes construite sur l'utilisation de postes de jeu, de principes de jeu variés (jouer à 2 à 3, déformer la défense, etc.),et une occupation rationnelle du terrain, appropriées au type de défense rencontrée. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques offensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés	
	<u>En défense</u> (4 points)	chaque élève au regard de son inf	Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son panier, se supplée collectivement pour une entraide efficace. s la partie « pertinence de l'organisatio fluence sur l'organisation collective de son des joueurs de son équipe avec per	son équipe. E <u>xemple</u> : un joueur	
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.	Matchs souvent perdus. Effets: des moments de domination au cours du jeu sont repérables lors des temps de l'équipe. 0 point	Matchs perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matchs gagnés. Effets: les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points	



	Efficacité individuelle du joueur dans	Joueur engagé et réactif De 0 à 4,5 points	Joueur ressource : organisateur et décisif	Joueur ressource : organisateur, décisif et garant de l'organisation
10/20	l'organisation collective En attaque (6 points)	Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. PB: avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve le ballon sous pression. NPB: offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement: appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).	PB: crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran, se démarque côté ballon et/ou à l'opposé, participe au rebond offensif ou au repli défensif.	collective De 8,5 à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Côté ballon et à l'opposé du ballon, en attaque et en défense. PB utilise ses points forts, pour créer du danger pour lui et pour ses partenaires. NPB: coordonne ses actions aux autres NPB pour porter le danger dans les zones de mises en danger choisies.
	<u>En défense</u> (4 points)	Défenseur: choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).	<u>Défenseur</u> : contribue individuellement au gain de ballons et articule ses actions avec celles de ses partenaires. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	<u>Défenseur</u> : coordonne ses actions à celle de tous les autres défenseurs pour respecter le dispositif choisi et participer au rebond défensif collectif. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.



Football

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Niveau 4: Matchs à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien), sur un terrain de football à 7, opposant deux équipes Pour gagner le match, mettre en œuvre dont le rapport de force est équilibré. une organisation offensive capable de Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même faire évoluer le rapport de force en sa équipe. faveur par une occupation permanente Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son de l'espace de jeu (écartement et organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des cible ou récupérer la balle. caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du football à 7. L'engagement est réalisé au pied et ballon au sol par le gardien depuis sa surface. Niveau 4 non acquis Degrés d'acquisition du niveau 4 Points à Éléments à évaluer affecter De 0 à 9 points De 10 à 16 points De 17 à 20 points L'équipe maintient le rapport Pertinence de L'équipe exploite le rapport de L'équipe fait basculer le rapport force quand il est favorable ou l'organisation collective de force quand il est favorable de force en sa faveur quand il est Degré d'organisation De 0 à 3,5 points équilibré ou défavorable <u>équilibré</u> collective de l'équipe. Organisation offensive De 4 à 6 points De 6,5 à 8 points repérable, identique dans le Mises en danger de l'adversaire : Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Analyse et exploitation temps et sans adaptation à organisation collective du rapport de l'équipe adverse : Organisation créatrice d'incertitudes offensive liée à des enchaînements force entre les équipes utilisation dominante du couloir d'actions privilégiant l'utilisation par combinaisons d'actions de de jeu direct. alternative des couloirs latéraux et plusieurs joueurs (circulations de Seuls un à deux joueurs du couloir central. Echanges qui balle et déplacements des joueurs participent réellement à créent le déséquilibre. coordonnés, variation du rythme de En attaque l'attaque, les autres réalisent L'équipe identifie les indices jeu). Echanges décisifs qui créent le (4 points) des appels de balle en permettant la poursuite du jeu danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles profondeur peu opportuns. rapide ou le passage à un jeu placé Quelques tirs au but. à l'approche de la cible avec une adaptée, un placement replacement occupation rationnelle des espaces des équipiers. La durée des clés dans le but de positionner un séquences de possession s'allonge. tireur en situation favorable. Organisation défensive Organisation défensive, capable d'évoluer en En défense désordonnée, individuelle. Défense organisée et étagée pour sans adaptation à l'équipe fonction du contexte de jeu et du perturber la progression de la balle (répartition (4 points) adverse : on défend selon son score (protection du but ou 10/20 envie (les uns en repli, d'autres entre harceleur et récupérateur récupération de la balle valorisée). en récupération). Les intercepteur en repli). L'équipe en défense reste Regroupement à proximité de structurée loin ou près de son but, récupérations du ballon dépendent uniquement l'espace de marque pour couper se supplée collectivement pour une d'initiatives individuelles. l'accès au but. entraide efficace et partage des repères communs pour déclencher La pression directe au porteur la récupération collective du ballon. fait parfois perdre la balle à l'attaque. Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points. Efficacité collective Matchs souvent perdus. Matchs perdus = matchs gagnés. Matchs gagnés. (2 points) Effets : des moments de Effets: les organisations choisies Effets: les organisations choisies, augmentent les mises en danger de Gain des rencontres domination au cours du jeu sont notamment lors des temps de Effets des organisations repérables. l'équipe adverse et font évoluer le concertation, font basculer le score collectives choisies sur 0 point score en faveur de l'équipe. 1 point l'évolution du score. 2 points



Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective En attaque :

(6 points)
Prise de décisions dans la relation porteur de balle/non porteur de balle.
Réaction au changement de statut défense/attaque.

Efficacité individuelle pour

récupérer la balle. Réaction

au changement de statut

protéger la cible et

attaque/défense.

10/20

Joueur intermittent De 0 à 4,5 points

Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu.

<u>PB</u>: dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable.

NPB: se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe).

<u>En défense</u>
(4 points)

Uelle pour
et

Défenseur: ralentit la
progression de la balle en
gênant son adversaire direct (se
place entre son

adversaire direct et la cible), gêne le tir.

Joueur engagé et réactif De 5 à 8 points

Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires.

<u>PB</u>: conserve le ballon sous pression modérée et donne une finalité à son dribble : cherche le duel, la fixation, le une-deux. . utilise des passes précises dans le jeu court et est capable de jouer long, centre et tire de manière opportune.

NPB: par son déplacement se sort du marquage adverse et offre des solutions de passe pertinentes dans différents espaces de jeu (appels, appui, soutien, orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).

<u>Défenseur</u>: choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres

partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).

Joueur ressource De 8,5 points à 10 points

Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires.

PB: crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, passes décisives, contrôles orientés, centres, passes transversales, jeu de tête, tirs puissants et cadrés, etc.).

NPB: crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (courses croisées, permutations, attire la défense,

<u>Défenseur</u>: gagne le plus souvent ses duels.

Articule ses actions avec ses partenaires. Ajuste sa distance de marquage par rapport à la cible et contrecarre le jeu vers l'avant. Coupe la trajectoire et intercepte sans faute (jaillissement et recul, gêne le tir, etc.).



Football Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Niveau 5: Matchs à 7 contre 7 (6 joueurs de champ et un gardien), sur un terrain de football à 7, opposant deux Pour gagner le match, mettre en œuvre équipes dont le rapport de force est équilibré. une organisation offensive capable de faire Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même basculer le rapport de force en sa faveur équipe. par un enrichissement des alternatives Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son d'attaque (jeu aérien, alternance jeu organisation en fonction du contexte de jeu et du score. court/jeu long, renversement, changement Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à de rythme), face à une défense regroupée. permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du football à 7. L'engagement est réalisé au pied et ballon au sol par le gardien depuis sa surface. Degrés d'acquisition du niveau 5 Points à Éléments à évaluer affecter De 0 à 9 points De 10 à 16 points De 17 à 20 points Pertinence de l'organisation L'équipe exploite le rapport L'équipe fait basculer le L'équipe fait basculer le rapport de collective de force quand il est rapport de force en sa faveur force en sa faveur quand il est Degré d'organisation favorable ou équilibré quand il est équilibré ou équilibré ou défavorable malgré des collective de l'équipe. De 0 à 3,5 points <u>défavorable</u> contraintes spatiales et temporelles Mises en danger de De 4 à 6 points <u>fortes</u> De 6,5 à 8 points Analyse et exploitation l'adversaire : organisation Adaptation, réactivité collective collective du rapport de offensive liée à des au problème posé par l'équipe Utilisation pertinente de l'alternance force entre les équipes enchaînements d'actions adverse. Organisation créatrice jeu court/jeu long. Exploitation du jeu privilégiant l'utilisation d'incertitudes par combinaisons dans les intervalles. alternative des couloirs d'actions de plusieurs joueurs Optimisation des phases de fixation, décalage et renversement de jeu. latéraux et du couloir central. (circulations de balle et En attaque Échanges qui créent le déplacements des joueurs Variations volontaires et maîtrisées du (4 points) déséquilibre. L'équipe identifie coordonnés, variation du rythme rythme de jeu en différenciant phases de jeu). Échanges décisifs qui de préparation, de déséquilibre et de les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le créent le danger. Continuité du finition. Des occasions franches de but passage à un jeu placé à jeu assurée par une distribution viennent ponctuer les temps forts l'approche de la cible avec de rôles adaptée, un placement offensifs. replacement des équipiers. La une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de durée des séquences de 10/20 positionner un tireur en possession s'allonge. situation favorable. Organisation défensive, capable Mise en place d'un bloc compact, Défense organisée et étagée d'évoluer en fonction du contexte articulé et mobile (à l'intérieur des pour perturber la de jeu et du score (protection du lignes et entre les lignes) dès la perte En défense progression de la balle du ballon pour freiner la progression but ou récupération de la balle (4 points) (répartition entre harceleur et valorisée). L'équipe en défense et/ou reconquérir le ballon au plus tôt. récupérateur intercepteur en reste structurée loin ou près de Positionnement du bloc différencié son but, se supplée repli). (bas, médian ou haut) en fonction du Regroupement à proximité de collectivement pour une entraide contexte de jeu et du score. l'espace de marque pour efficace et partage des repères couper l'accès au but. communs pour déclencher la récupération collective du ballon. Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points. Efficacité collective Matchs perdus = matchs gagnés. Matchs gagnés. Matchs souvent perdus. Effets: les organisations choisies (2 points) Effets: les organisations choisies font Effets : des moments de Gain des rencontres augmentent les mises en danger basculer le score en faveur domination au cours du jeu

de l'équipe adverse et font

évoluer le score.

1 point

de l'équipe.

2 points

sont repérables.

0 point

Effets des organisations

collectives choisies sur

l'évolution du score.



Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective

En attaque: (5 points)

Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle.

Réaction au changement de statut défense/attaque.

10/20

En défense (5 points)

Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle.

Réaction au changement de statut attaque /défense.

Joueur engagé et réactif de 0 à 4,5 points

Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires.

<u>PB</u>: conserve le ballon sous pression modérée et donne une finalité à son dribble : cherche le duel, la fixation, le une-deux. Utilise des passes précises dans le jeu court et est capable de jouer long, centre et tire de manière opportune.

NPB: par son déplacement se sort du marquage adverse et offre des solutions de passe pertinentes dans différents espaces de jeu (appels, appui, soutien, orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).

<u>Défenseur</u>: choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.)

Joueur ressource : organisateur et décisif de 5 à 7,5 points

Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires.

<u>PB</u>: crée le danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, passes décisives, contrôles orientés, centres, passes transversales, jeu de tête, tirs puissants et cadrés, etc.).

<u>NPB</u>: crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (courses croisées, permutations, attire la défense, etc.).

<u>Défenseur</u>: gagne ses duels. Articule ses actions avec ses partenaires. Ajuste sa distance de marquage par rapport à la cible et contrecarre le jeu vers l'avant. Coupe la trajectoire et intercepte sans faute (jaillissement et recul, gêne le tir, etc.).

Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.

Joueur ressource : complet, décisif et garant de l'organisation collective de 8 à 10 points

<u>PB</u>: est capable de créer le danger dans les différentes phases de jeu, dans des espaces restreints et sous forte pression temporelle.

Crée de l'incertitude par la richesse de son répertoire technique et l'utilisation de feintes.

NPB: se démarque avec efficience dans des espaces et intervalles réduits: se présente dans le bon timing à l'intérieur du bloc adverse et/ou exploite la profondeur dans le dos de la défense.

Ouvre des angles de passe permettant d'initier et/ou de poursuivre du jeu combiné.

<u>Défenseur</u>: maîtrise son rôle au sein de sa ligne défensive et compense lors des situations de déséquilibre du bloc (décrochage, dédoublement, etc.). Initie la récupération collective du ballon.

Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.



Handball

Compétence attendue

Niveau 4:

Pour gagner le match, mettre en ceuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.

Principes d'élaboration de l'épreuve

Matchs à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire opposant deux équipes dont le rapport de force est équilibré.

Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score.

Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse.

Les règles essentielles sont celles du handball à 7. L'engagement se réalise au centre du terrain et peut-être rapide.

balle.					
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis		ition du niveau 4	
arrecter		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points	
	Pertinence et efficacité de l'organisation collective Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes En attaque (4 points)	L'équipe maintient le rapport de force quand il est favorable De 0 à 3,5 points Organisation offensive peu repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse, utilisation dominante du couloir de jeu direct. Jeu à 2 en relais rapide assurant une certaine continuité du jeu conduisant souvent à une tentative de tir.	L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré De 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable.	L'équipe fait basculer le rapport de force quand il est favorable ou déséquilibré De 6,5 à 8 points Adaptation collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement replacement constant des équipiers.	
10/20	<u>En défense</u> (4 points)	Organisation défensive désordonnée, individuelle, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération). Les récupérations du ballon dépendent uniquement d'initiatives individuelles. La pression directe sur le PB fait parfois perdre la balle à l'attaque.	Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en coupant l'accès au but, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).	Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense -protection du but ou récupération de la balle valorisée). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son but, se supplée collectivement pour une entraide efficace.	
Remarque: La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de so qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut		nce sur l'organisation collective de son éc	quipe. Exemple : un joueur ressource		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.	Matchs souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matchs perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matchs gagnés. Effets: les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points	



Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective

En attaque : (6 points)

Prise de décisions dans la relation porteur de balle/non porteur de balle. Réaction au changement de statut défense/attaque.

10/20

En défense : (4 points)

Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle.
Réaction au changement de statut attaque/défense.

Joueur intermittent De 0 à 4,5 points

Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu.

<u>PB</u>: dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable.

<u>NPB</u>: se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe).

<u>Défenseur</u>: cherche à ralentir la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible), gêne le tir.

Joueur engagé et réactif De 5 à 7,5 points

Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires.

<u>PB</u>: joue en mouvement dans les intervalles, avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision sur un partenaire qui s'engage vers le but. Conserve le ballon sous pression.

NPB: offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).

<u>Défenseur</u>: choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (neutralise le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).

Joueur ressource De 8 à 10 points

Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires.
PB: crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, efficacité des tirs dans différents secteurs, passe décisive à un partenaire placé favorablement).
NPB: crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran ou bloc).
Joueur disponible pour une passe décisive.

<u>Défenseur</u>: gagne le plus souvent ses duels et sait utiliser l'opportunité sur l'attaque à venir. Articule ses actions avec ses partenaires (harcèle, neutralise le PB, dissuade, intercepte et aide).



Handball

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Niveau 5: Pour gagner le match, mettre en Matchs à 7 contre 7 (6 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire opposant deux équipes dont œuvre une organisation offensive le rapport de force est équilibré. capable de faire basculer le rapport Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. de force en sa faveur par un Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son enrichissement des alternatives organisation en fonction du contexte de jeu et du score. d'attaques (s'infiltrer, surpasser, Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à contourner) face à une défense permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques placée. du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du handball à 7. L'engagement se réalise au centre du terrain et peut être rapide. Degrés d'acquisition du niveau 5 Points à Éléments à évaluer affecter De 0 à 9 points De 10 à 16 points De 17 à 20 points L'équipe fait basculer le rapport L'équipe fait basculer le rapport de Pertinence de L'équipe exploite le rapport de l'organisation force quand il est favorable ou de force en sa faveur quand il force en sa faveur quand il est équilibré. est équilibré ou défavorable. équilibré ou défavorable malgré des collective Degré d'organisation De 0 à 3,5 points De 4 à 6 points contraintes spatiales et temporelles collective de l'équipe. Mises en danger de l'adversaire : Adaptation, réactivité collective au fortes. organisation offensive liée à des problème posé par l'équipe De 6.5 à 8 points Analyse et exploitation Adaptations aux problèmes offensifs et enchaînements d'actions adverse. Organisation créatrice collective du rapport privilégiant l'utilisation alternative d'incertitudes par combinaisons défensifs posés par l'équipe adverse. de force entre les des couloirs latéraux et du couloir d'actions ou enclenchements Organisation offensive, appropriée au équipes central. impliquant plusieurs partenaires type de défense rencontré, créatrice d'incertitudes et construite sur (circulations de balle et En attaque L'équipe identifie les indices déplacements de plusieurs joueurs l'utilisation de postes spécifiques, de (4 points) permettant la poursuite du jeu coordonnés, variation du rythme principes de jeu variés et d'une rapide ou le passage à un jeu occupation rationnelle du terrain. de jeu). placé à l'approche de la cible avec Échanges décisifs qui créent le L'équipe peut justifier ses choix une occupation rationnelle des stratégiques offensifs par l'utilisation espaces clés dans le but de Continuité du jeu assurée par une des éléments statistiques prélevés. positionner un tireur en situation distribution de rôles adaptée, un favorable. placement replacement des équipiers. En défense Défense organisée et étagée pour Organisation défensive, capable Choix approprié d'une organisation 10/20 d'évoluer en fonction du contexte défensive, capable de s'adapter et (4 points) perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et de jeu et du score (stratégie d'évoluer en fonction des points forts récupérateur intercepteur en profitable à la défense). et des points faibles identifiés de L'organisation défensive permet l'équipe adverse. L'équipe peut justifier ses choix Recul progressif en freinant la soit de gêner les tirs de loin soit les stratégiques défensifs par tirs aux 6 m. par une articulation montée de balle (aide au partenaire dépassé). Cherche à des intentions tactiques de l'utilisation des éléments statistiques prélevés. excentrer le PB. harcèlement, dissuasion, interception et aide des différents défenseurs en fonction de la position de la balle. Remarque: La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points. Efficacité collective Matchs souvent perdus. Matchs perdus = matchs gagnés. Matchs gagnés. (2 points) Effets : des moments de Effets: les organisations choisies Effets: les organisations choisies font Gain des domination au cours du jeu sont augmentent les mises en danger basculer le score en faveur de rencontres/Effets des repérables. de l'équipe adverse et font évoluer l'équipe. organisations collectives 0 point le score.

1 point

2 points

choisies sur l'évolution

du score



Efficacité individuelle du ioueur dans l'organisation collective

En attaque : (5 points)

Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle. Réaction au

10/20

changement de statut

défense/attaque

En défense : (5 points)

Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle. Réaction au changement de statut attaque/défense

Joueur engagé et réactif de 0 à 4,5 points

Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires.

PB: joue en mouvement à travers les intervalles, avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision sur un partenaire qui s'engage vers le but. Conserve le ballon malgré la pression du défenseur. NPB: offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver, appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).

<u>Défenseur</u> : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (neutralise le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).

Joueur ressource : organisateur et décisif

de 5 à 7,5 points

Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires.

Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.

PB : crée le danger pour favoriser une rupture. (gagne ses duels, efficacité des tirs à différents postes, passe décisive à un partenaire placé favorablement). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive. Joueur disponible pour une passe décisive.

Défenseur : se déplace rapidement pour fermer les intervalles en défense. Harcèle le porteur de balle.

Joueur ressource : complet, décisif et garant de l'organisation collective de 8 à 10 points

Joueur capable d'anticiper et

d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Côté ballon et à l'opposé du ballon, en attaque et en défense. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation. PB: utilise ses points forts, pour créer du danger pour lui et pour ses partenaires. Gagne le duel tireur/gardien de but en créant de l'incertitude pour celui-ci. NPB: coordonne ses actions aux autres NPB pour créer de l'incertitude autour ou dans la défense en fonction de la position de la balle.

Défenseur: coordonne ses actions et communique avec ses partenaires en vue d'une adaptation rapide de la défense.



Compétence attendue

Rugby

Niveau 4:

œuvre un capable d de force e opportune déployé. I une ligne cherche à	ner le match, mettre en e organisation offensive le faire évoluer le rapport en sa faveur en alternant ément jeu groupé et jeu La défense s'organise en disposée sur la largeur et a conquérir le ballon.	Match à 7 contre 7 sur un terrain de 50 m x 40 m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori. Chaque équipe dispute au moins 2 rencontres de 10 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre les rencontres, les temps de repos sont mis à profit pour réajuster l'organisation collective en fonction du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du rugby à 7 scolaire (mêlée à 3 simulée, touche à 2 sans aide au sauteur, jeu au pied indirect (donc tactique) sur tout le terrain. Le placage est interdit au-dessus des abdominaux, tout comme un placage retournant le porteur de balle à l'envers. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score.				
Points à	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	<u> </u>	sition du niveau 4		
affecter	Pertinence et	De 0 point à 9 points L'équipe maintient le rapport de	De 10 points à 16 points L'équipe exploite le rapport de	De 17 points à 20 points L'équipe fait basculer le rapport de		
	efficacité de l'organisation collective Degré d'organisation collective de l'équipe Analyse et exploitation du rapport de force entre les équipes En attaque (4 points)	force quand il est favorable De 0 à 3,5 points Continuité de jeu soit : - par un jeu latéral de passes conclu par une avancée aléatoire; - par un jeu dans l'axe profond en relais successifs conclu par une avancée plus significative (la même forme de jeu se poursuit jusqu'au blocage, perte ou marque).	force quand il est favorable ou équilibré De 4 à 6 points Organisation collective offensive liée à des successions d'actions pour concentrer la défense et la contourner, ou étirer pour traverser. Alternance de jeu groupe/jeu deployé déséquilibrant et libérant des espaces. Le choix de la forme de jeu groupé ou déployé permet à l'équipe d'avancer dans un rapport de force favorable ou équilibré.	force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable De 6,5 à 8 points Organisation collective réactive, par enchaînements d'actions (mixage des 3 formes de jeu : jeu groupé/jeu déployé/jeu au pied). L'équipe avance même en infériorité numérique Continuité du jeu plus assurée malgré une distribution de rôles pas toujours adaptée. Placement constant des équipiers, mais replacement encore inégal selon la durée de la séquence de jeu.		
10/20	<u>En défense</u> (4 points)	L'équipe est efficace soit sur le jeu groupé soit sur le jeu déployé. Constitution d'un rideau défensif en dents de scie (toujours plus avancé au niveau du ballon, statique sur les côtés). Freine et bloque la progression du porteur, tente de récupérer des balles au sol dans la zone de plaquage.	Ligne défensive disposée en largeur pour bloquer la progression. Contestation au point de blocage (regroupement) et sur les bords, mais tendance parfois à trop s'engager en nombre dans le regroupement. Réorganisation défensive incomplète après plusieurs regroupements offensifs qui ne permet pas d'inverser le rapport de force.	Ligne défensive pressant haut après plusieurs temps de jeu, coulissant, apparition d'une couverture en arrière du 1 ^{er} rideau. Fait reculer l'attaque, provoque des récupérations dans la ligne d'affrontement		
	Efficacité collective (2 points)		du nombre de matchs joués et donc gag			
	Gain des rencontres/effets des	Continuité aléatoire : rupture de jeu.	Continuité observable : séquence de jeu plus longue.	Continuité assurée : de plus en plus de longues séquences. 2 points		
	organisations collectives choisies sur l'évolution du score	0 point	1 point	-		
		Joueur intermittent et/ou dangereux impliqué quand le ballon se déplace vers lui. PB: avance, se fait bloquer le ballon, ou passe approximativement selon la présence du défenseur NPB: soutient plutôt à côté, réagit tardivement pour aider au contact le partenaire.	Joueur engagé et réactif Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner certaines actions avec ses partenaires. PB: avance, provoque et conserve au contact, passe avec précision. NPB: soutient au contact pour avancer, enjambe et protège le porteur au sol, ne se replace pas assez vite en largeur et profondeur pour assurer la circulation de balle.	Joueur ressource : organisateur et décisif Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée un danger systématique pour favoriser une rupture (fixe et décale, gagne à 1 contre 1, s'engage dans l'intervalle et traverse la défense, joue au pied derrière la défense). NPB : change son déplacement pour répondre au choix du porteur, précision de l'aide par de la réactivité et le geste technique juste, sait se positionner en 2 ^{me} rideau offensif et s'intercaler pour surprendre la défense.		

Principes d'élaboration de l'épreuve



pour j	En défense : (4 points) cité individuelle protéger la cible et érer la balle	<u>Défenseur</u> : bloque un adversaire sans vitesse, accroche et freine un joueur lancé. Rarement récupérateur dans la zone de combat. Action défensive dangereuse.	<u>Défenseur</u> : plaque et/ou bloque: si proche du regroupement, lutte pour contester et récupérer. Si loin du regroupement, se replace sur une ligne de façon irrégulière, pour protéger les côtés.	Défenseur: adapte sa conduite à la situation. (presse haut, freine, pilote le coulissage de la ligne). Plaque l'adversaire et tente de récupérer le ballon. Supplée un partenaire dépassé.
--------	--	--	---	--

Principes d'élaboration de l'épreuve



Compétence attendue

Rugby

Niveau 5:

Niveau 5 :			Timolpes a claboration de repi	cavo		
une organis	er le match, mettre en œuvre sation offensive capable de ler le rapport de force en sa	Match à 7 contre 7 sur un terrain de 50m x 40m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori.				
faveur en a groupé, jeu	alternant opportunément jeu u déployé et jeu au pied. La	Chaque équipe dispute au moins 2 rencontres de 14 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre les rencontres, les temps de repos sont mis à profit pour réajuster l'organisation collective en fonction du jeu adverse.				
est capable	structure en deux rideaux et e de se réorganiser sur	jeu au pied sur tout le terrain)	. Le placage est interdit au-dessus de	imulée, touche à 2 sans aide au sauteur, es abdominaux, tout comme un placage		
plusieurs te	emps de jeu.	retournant le porteur de balle à Lors de chaque rencontre, cha organisation en fonction du con	aque équipe peut bénéficier d'un « ter	mps-mort » d'1 minute pour adapter son		
Points à	Étémente à évolue	organisation on fonction du con	Degrés d'acquisition du nivea	u 5		
affecter	Éléments à évaluer	De 0 point à 9 points	De 10 points à 16 points	De 17 points à 20 points		
	Pertinence et efficacité de l'organisation collective	L'équipe exploite le rapport de force quand il est	L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit	L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur		
	Degré d'organisation collective de l'équipe	favorable ou équilibré De 0 à 3,5 points	favorable, équilibré ou défavorable	en gérant collectivement les temps forts et temps faibles		
	Analyse et exploitation du	Organisation collective	De 4 à 6 points	De 6,5 à 8 points		
	rapport de force entre les équipes	offensive liée à des successions d'actions pour	Organisation collective réactive, par enchaînements d'actions (mixage	Organisation collective offensive		
		concentrer la défense et la	des 3 formes de jeu : jeu groupé/	réactive, créatrice d'incertitudes par		
	En attaque (4 points)	contourner, ou étirer pour traverser.	jeu déployé/jeu au pied). Déplacements coordonnés des	combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (mixage des 3 formes de jeu,		
	(: po)	Alternance de jeu groupe/jeu deployé déséquilibrant et	joueurs, variation du rythme de jeu. Continuité du jeu plus assurée	circulation coordonnée du ballon et des joueurs, variation collective du		
		libérant des espaces.	malgré une distribution de rôles pas	rythme de jeu).		
		Le choix de la forme de jeu groupé ou déployé permet à	toujours adaptée. Placement constant des équipiers,	Capacité à tenir des rôles stratégiques dans l'organisation collective.		
		l'équipe d'avancer dans un	mais replacement encore inégal	Distribution et redistribution des rôles		
		rapport de force favorable ou équilibré.	selon la durée de la séquence de jeu.	adaptées. Placement et replacement constant des		
		Ligne défensive disposée en	,	coéquipiers.		
10/20		largeur pour bloquer la progression.				
		Contestation au point de				
		blocage (regroupement) et sur les bords, mais tendance				
		parfois à trop s'engager en nombre dans le				
		regroupement.				
	En défense	Réorganisation défensive	Ligne défensive pressant haut	70.11		
	(4 points)	incomplète après plusieurs regroupements offensifs qui	après plusieurs temps de jeu, coulissant, apparition d'une	1 ^{re} ligne défensive pressant haut, coulissant selon le contexte, en		
		ne permet pas d'inverser le	couverture en arrière du 1er rideau.	reconstruction permanente avec mise		
		rapport de force.	Fait reculer l'attaque, provoque des récupérations dans la ligne	en place d'une couverture en arrière du 1 ^{er} rideau.		
	F.C. 147 II 41		d'affrontement.			
	Efficacité collective (2 points) Gain des		on du nombre de matchs joués et donc			
	rencontres Effets des	Possession non significative, pe de marque	 Temps de possession croissant, marques ponctuelles 	Possessions longues conclues plus régulièrement		
	organisations collectives choisies sur l'évolution du score	0 point	1 point	2 points		
	Contribution et efficacité individuelle du joueur	Joueur engagé et réactif. De 0 à 4,5 points	Joueur ressource : organisateur et décisif. De 5 à 8 points	Joueur ressource : organisateur et décisif, garant de l'organisation		
	dans l'organisation	Joueur capable de répondre	Joueur capable d'enchainer des	collective. De 8,5 à 10 points		
	collective	à une situation rapidement et de coordonner certaines	actions coordonnées avec ses partenaires au moment « juste ».	Joueur capable d'anticiper, de renforcer la cohésion de l'équipe, de transformer		
	F	actions avec ses partenaires.	<u>PB</u> : crée un danger pour favoriser	les choix tactiques.		
10/20	En attaque (6 points)	PB : avance, provoque et conserve au contact, passe	une rupture (fixe et décale, gagne à 1 contre 1, s'engage dans	<u>PB</u> : joue au pied pour un partenaire en mouvement. Feinte la transmission et		
10/20	Prise de décisions dans la	avec précision.	l'intervalle et traverse la défense,	réalise des passes vrillées des deux		
	relation porteur de balle/ non porteur de balle	NPB : soutient au contact pour avancer, enjambe et	joue au pied derrière la défense) <u>NPB</u> : change son déplacement	côtés. Alterne le sens du jeu avec efficacité.		
		protège le porteur au sol, ne se replace pas assez vite en	pour répondre au choix du porteur, précision de l'aide par de la	NPB : arrive lancé à hauteur du PB dans l'intervalle et/ou joue un rôle de		
		largeur et profondeur pour	réactivité et le geste technique	leurre pour déjouer la défense.		
		assurer la circulation de balle.	juste, sait être utile loin du ballon.			
	<u> </u>	i	<u> </u>			



En défense (4 points) efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle	lutte pour contester et	Défenseur: adapte sa conduite à la situation (presse haut, freine, pilote le coulissage de la ligne). Plaque l'adversaire et tente de récupérer le ballon Supplée un partenaire dépassé. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	Défenseur: - presse haut sur son adversaire direct qu'il soit ou non PB et défend en avançant; - plaque puis conteste immédiatement le ballon; - se déplace dans le 2 ^{me} rideau en fonction du ballon. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.
--	-------------------------	---	--



Volley-ball

Compétence attendue Niveau 4 :		Principes d'élaboration de l'épreuve				
Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation collective qui permet une attaque placée ou accélérée. La défense assure des montées de balles régulièrement exploitables en zone avant.		Matchs à 4 contre 4, sur un terrain de 14 m sur 7 m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute au moins deux rencontres en 25 points au tie-break contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre ces deux rencontres, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des candidats (de 2,00 m à 2,30 m). Le nombre de services successifs effectués par le même joueur est limité à trois.				
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis		isition du niveau 4		
anectei	Death and a station of	De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points		
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes En attaque (4 points)	L'équipe maintient le rapport de force quand il est favorable De 0 à 3,5 points La cible est définie prioritairement en zone arrière adverse. Les actions offensives ne s'adaptent pas à l'équipe adverse.	L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré De 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire par la création et l'utilisation de situations favorables : attaques depuis la zone avant. Organisation offensive qui utilise opportunément un relais vers l'avant.	L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable De 6,5 à 8 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements de plusieurs joueurs coordonnés. Variation du rythme de jeu). Echanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement replacement des équipiers.		
	<u>En défense</u> (4 points)	Organisation identifiable au début de chaque point (en réception) mais qui ne s'adapte pas en cours de jeu. Les actions défensives assurent la sauvegarde du ballon.	Organisation défensive identifiable en situation de jeu. Replacement de l'équipe après le renvoi chez l'adversaire.	Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score. Choix du contre ou de la défense basse en fonction du jeu adverse.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.	Matchs souvent perdus. Effets: des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matchs perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matchs gagnés. Effets: les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points		
10/20	Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective En attaque (6 points) Prise de décisions en tant que joueur porteur de balle et joueur non porteur de balle Prise de décisions dans la relation PB/NPB	Joueur intermittent de 0 à 4,5 points Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. Devient attaquant si la balle est facile. PB: donne du temps à son partenaire. La mise en jeu est assurée mais facile. NPB: réagit pour aider.	Joueur engagé et réactif de 5 à 7,5 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. Change de statut de défenseur à attaquant dans la même action de jeu. PB: met l'attaquant en situation favorable et peut déséquilibrer l'équipe adverse par des choix pertinents (relayeur : passe ou renvoi, attaquant : balle placée ou balle accélérée). La mise en jeu est placée NPB: offre des solutions dans son secteur d'intervention pour permettre le relais vers l'avant ou l'attaque.	Joueur ressource : organisateur et décisif de 8 à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Anticipe le changement de statut attaque/défense pour jouer soit la passe, soit l'attaque. Joueur mobile prêt à intervenir dans l'urgence. PB : passes décisives qui prennent en compte les compétences de ses partenaires. Crée la rupture par des attaques variées en direction et/ou en vitesse. Le service met l'équipe en danger. NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (appel de balle qui attire un joueur adverse).		
	En défense (4 points) Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle	<u>Défenseur</u> : met du temps à changer de statut attaque-défense. Relève les balles faciles.	Défenseur: se replace dans son secteur dès le renvoi de la balle. Récupère les balles faciles, intervient sur les balles dans son espace proche. Peut s'opposer à l'attaque adverse soit près du filet (début du contre) ou en retrait.	<u>Défenseur</u> : réceptionne et défend des balles accélérées et/ou éloignées. Contre ou défense basse en fonction de l'attaque adverse.		



Volley-b	all					
	pétence attendue		Principes d'élaboration de l	'énreuve		
Niveau 5: Pour gagner le match, l'organisation collective crée de l'incertitude chez l'adversaire en enrichissant les alternatives d'attaques (plusieurs appels de balles, attaques variées en direction et en vitesse). La défense s'organise en fonction des attaques adverses (« contre », « couverture »).		Matchs à 6 contre 6 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres en 25 points au tie-break, dont au moins deux contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre ces deux rencontres, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des candidats (de 2,15 m à 2,43 m). Le nombre de services successifs effectués par le même joueur est limité à trois.				
Points à	Éléments à évaluer		Degrés d'acquisition du ni	iveau 5		
affecter	Elements a evaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points		
10/20	Pertinence de l'organisation collective Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes. En attaque (4 points)	Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré dans un jeu à effectif complet De 0 à 3,5 points Mises en danger de l'adversaire par la création et l'utilisation de situations favorables : attaques depuis la zone avant. Organisation offensive qui utilise opportunément un relais vers l'avant.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable dans un jeu à effectif complet De 4 à 6 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements de plusieurs joueurs coordonnés. Variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement replacement des équipiers.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur grâce à des alternatives d'attaque variées. dans un jeu à effectif complet De 6,5 à 8 points Adaptations aux problèmes offensifs et défensifs posés par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions des joueurs (circulations de balle et déplacements de tous les joueurs coordonnés. Variation collective du rythme de jeu). Continuité du jeu assurée par une distribution de postes adaptée, un placement replacement des équipiers. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques offensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction des points forts adverses identifiés.		
	<u>En défense</u> (4 points)	chaque élève au regard de sor		Organisation défensive prévue dès le service de son équipe. (induire le 3 ^{me} franchissement de filet) Coordination de la défense haute et de la défense basse adaptée à l'attaque adverse. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques. défensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés. sation collective » peut-être modulée pour de son équipe. Exemple: un joueur ressource et peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.	Matchs souvent perdus. Effets: des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matchs perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matchs gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points		



Efficacité individuelle Joueur engagé et réactif Joueur ressource: organisateur Joueur ressource : organisateur, décisif et garant de l'organisation collective du ioueur dans de 0 à 4,5 points et décisif l'organisation Joueur capable de répondre de 5 à 7,5 points de 8 à 10 points collective à une situation rapidement et Joueur capable d'anticiper et Le joueur utilise les qualités athlétiques et de coordonner ses actions d'enchaîner des actions décisives tactiques liées à son poste de jeu. PB : le serveur varie les mises en dangers; En attaque avec ses partenaires. et coordonnées avec ses (6 points) Le passeur cherche à surprendre le contre et Change de statut de partenaires. Anticipe le défenseur à attaquant dans changement de statut l'organisation défensive adverse. L'attaquant la même action de ieu. attaque/défense pour jouer soit la utilise ses qualités athlétiques. PB: met l'attaquant en NPB: il contribue à offrir plusieurs solutions passe, soit l'attaque. Joueur situation favorable et peut mobile prêt à intervenir dans d'attaque dans le cadre d'un schéma tactique déséquilibrer l'équipe l'urgence. PB: passes décisives qui adverse par des choix pertinents (relayeur : passe prennent en compte les ou renvoi, attaquant : balle compétences de ses partenaires. placée ou balle accélérée, Crée la rupture par des attaques etc.). La mise en jeu est variées en direction et/ou en 10/20 placée. vitesse. Le service met l'équipe en NPB: offre des solutions danger. NPB: crée des espaces libres et dans son secteur d'intervention pour permettre des opportunités dans le relais vers l'avant ou l'organisation offensive (appel de balle qui attire un joueur adverse). l'attaque. <u>Défenseur</u>: réceptionne et défend <u>Défenseur</u>: il respecte la stratégie défensive En défense <u>Défenseur</u>: se replace dans des balles accélérées et/ou (4 points) son secteur dès le renvoi de éloignées. Contre ou défense Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions la balle. Récupère les balles basse en fonction de l'attaque faciles, intervient sur les adverse. Joueur capable de pertinentes lors du temps de concertation. balles dans son espace demander un temps mort ou de proche. Peut s'opposer à proposer des solutions lors du l'attaque adverse soit près temps de concertation. du filet (début du contre) ou en retrait.



Badminto	n en simple		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Compétence attendue Niveau 4 : Bac Général et Technologique Pour gagner le match, faire des choix tactiques, et produire des frappes variées en direction, longueur et hauteur afin de faire évoluer le rapport de force en sa faveur.		Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du badminton. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Le positionnement du niveau de jeu du candidat (item 1 : Qualité des techniques au service de la tactique) est la 1 ^{re} étape de l'évaluation, déterminante pour la suite et l'attribution des points. « La pertinence et l'efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force » (item 2) sera appréciée au regard de l'évolution du score entre les 2 sets de chaque match (1) avec une échelle de points déterminée par le niveau de jeu du candidat(e) (ou de la poule), les points étant répartis selon les 6 cas de figure répertoriés. « Le gain des matchs » (item 3) sera apprécié à l'issue de l'ensemble des matchs. A propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, Filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (idem pour les candidats garçons). Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (vitesse de frappes, exploitation du volume et des espaces) Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.				
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis 10 Degrés d'acquisit				
10/20	Tactique : projet de gain de match Qualité des techniques au service de la tactique. Rapidité et équilibre des déplacements, placements et replacements Variété, qualité et efficacité des actions de frappes	O point à 4,75 points Construit et marque grâce à des renvois variés dans l'axe central essentiellement. Produit des frappes de rupture (descendantes ou éloignées de l'adversaire sur la profondeur ou la largeur) sur un volant haut en zone avant. Déplacements limités et/ou désorganisés qui perturbent les actions de frappe. Les actions de déplacement/frappe/replacement sont juxtaposées. Le replacement est souvent en retard ou parfois absent. Le candidat joue de face le plus souvent (en frappe haute), il joue rarement bien placé (en fente au fillet et avec une préparation de profil en frappe haute). La prise de raquette est inadaptée.	5 points Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées dans la profondeur ou la largeur ou avec un coup accéléré, déplace l'adversaire. Utilise un coup prioritaire efficace. Reconnaît et exploite un volant favorable afin de créer la rupture Déplacements et placements sous le volant sont souvent efficaces dans les phases de moindre pression. Le candidat se déplace en pas chassés (ou courus) et joue en équilibre. Se replace sans attendre vers le centre du terrain. Le candidat sort du jeu de face : placement de profil en frappe haute haute à mi-court ou en fond de court et placement à l'amble en fente avant pour les frappes au filet. La prise de raquette est parfois adaptée (prise universelle)	8 points à 10 points Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées et plus précises (en hauteur, longueur, direction et vitesse) dans un espace de jeu élargi : alterne les zones visées (frappes placées éloignées du centre), utilise des frappes descendantes ralenties ou accélérées. Le candidat peut privilégier aussi bien la dominante vitesse (trajectoires tendues descendantes ou plates) que l'exploitation du terrain (par le volume) pour gagner l'échange. Fixe, déborde, exploite le revers haut de fond de court adverse. Déplacements synchronisés et coordonnés sur tout le terrain même dans les phases de pression forte : les actions de déplacement/frappe se superposent régulièrement et permettent de jouer en équilibre bien placé. Le replacement, quasi systématique, prend parfois en compte la trajectoire émise (replacement tactique). La prise de raquette universelle est systématisée. Adapte parfois sa prise en revers.		
		Niveau A		Niveau C		



				Évo	lution du score entre les 2 s	ets	Niveau A	Niveau B	Niveau C	
			cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmer	ntant l'écart sur le second set.		3,5	4,5	5	-
	Effi	cacité des	cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans	le 2 ^{me} set un écart de points in	férieur ou égal à celui du 1 ^{er} set.	3	4	4,75	7
		choix	cas 4 :	Gagne le second set après a	•		2,5	3,5	4,5	
5/20		tégiques et	cas 3 :	Perd le second set après ave	0 0		2	3	4,25	
		gagement	cas 2 :		l'écart d'au moins 2 points sur		1,5	2,5	4	
	da	ns le duel	cas 1:	Perd les 2 sets sans évolution	on positive du score sur le secc	and set.	1	2	3,5	
				Pour chaque match réalisé, l'évolution du score (cas 1 à 6) détermine le nombre de points obtenus en fonction du niveau de jeu du candidat (A, B ou C). La note globale sur 5 résulte de la moyenne des notes ainsi obtenues.						
			0 point	1 point	1.25 point	2 points	2.25 points		3 μ	points
	res	Classement général par sexe : 3		lassés en bas du tableau du tableau des garçons	Les élèves classés en milieu tableau des garçons	du tableau des filles ou du	Les élèves classés e tableau des garçons		des filles ou du	
	ncont	points				ion de sa place au classement ge les classements des Filles et les			ui peut éventuell	lement
5/20	Gain des re	Classement au sein de chaque poule : 2 points		Chaque candidat obtient ent	re 0 et 2 points en fonction de	son classement dans la poule (m	ixte ou non), indépendar	nment de son nive	eau de jeu.	



Badminton en simple

Badmint	ton en simple					
	Compétence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve				
Niveau 5 :		Les matchs se jouent en deux sets gagn sont celles du badminton (terrain, filet, se				
Pour gagn projets tac	ner le match, concevoir et conduire des ctiques en enrichissant son jeu (varier le nasquer les coups, etc.) face à un	sont celles du badminton (terrain, filet, service, décompte des points). Une pause d'une durée de 1 minute est effectuée à 11 points. Chaque candidat dispute plusieurs rencontres contre des adversaires de niveau très proche (1). À l'issue d'une phase de jeu (11 points ou 1er set) le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante. La procédure d'évaluation est déterminée par l'équipe pédagogique (dispositif, fiche ou entretien) À l'issue des matchs, deux classements différents sont effectués : un classement général, filles et garçons séparés et un classement au sein de chaque poule (mixte ou pas). (1) Commentaire à propos du principe d'équilibre du rapport de force : les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène. C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Que les poules soient mixtes ou pas, les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte des différences garçons/filles dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons. Un écart important au score ne permet pas d'apprécier de manière positive tous les éléments de la compétence des deux candidats.				
Points à affecter	Éléments à évaluer	0 point 9 poin		isition du niveau 5	17 points	20 points
04/20	Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force	L'analyse du temps de jeu précédent or réaliste mais le projet se limite a céléments habituels (jouer sur le reve obliger l'adversaire à se déplac davantage) qui peuvent néanmoins ê efficaces.	est Le candidat connaît es détecte globalement rs, l'adversaire, il constru er place mais il parvient	bien ses points forts, il les points faibles de lit un projet et le met en peu à le faire évoluer, si de jeu-	L'analyse repose essentiels qui vont per projet efficace qui s'a faibles et forts de l'ad ses propres possibilité manière efficace au frencontre.	sur les éléments mettre de proposer un appuie sur les points versaire au regard de ss. Le projet évolue de
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété qualité et efficacité des actions de frappe. Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements.	Le candidat cherche à « déséquilibrer l'adversaire en utilisant les tre paramètres (vite, haut, long) au cours même échange mais des erreurs tactique apparaissent régulièrement. Les actic de frappes puissantes sont souve efficaces les amortis ou contre amortis sont peu ou pas. Il y a peu changements de prises. Les déplacements vers le volant et placements sous le volant sont efficace sur tout le terrain dans les phases de fail pression. Le replacement prend peu compte l'évolution du jeu.	placée dans les mandre de la candidat frappe le von prise adaptée. Les actions de fin « déséquilibrer » l'ad souvent efficaces to de « lisibles » L'adversair très régulièrement de assurer la continuité de les déplacements sous le ven tout le terrain même	vers le volant et les volant sont efficaces sur e dans les phases de e. Les replacements	le facteur vitesse, le désinformation (disson spécifiques efficaces pour le gain de l'échan La prise est toujours at Le terrain est utilisé (déplacements et déplacements et le centre du jeu) sont é rapides (même sous facilités par des pertinentes.	ciations segmentaires) sont déterminants ige. daptée. dans sa quasi-totalité trajectoires), les s replacements (au quilibrés, précoces et s pression), ils sont



2/20	Le candidat gère son engagement et organise la pratique		Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir des rôles dans l'organisation mais ne les remplit pas correctement.	Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité. Il peut tenir la plupart des rôles utiles à l'organisation mais peut se retrouver en difficulté dans des situations inhabituelles.	Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut tenir tous les rôles utiles au bon déroulement d'une compétition (niveau jeune officiel départemental UNSS).
4/20	Gain des rencontres	Classement par sexe au sein du groupe/classe : 2 points	O point 1 point Les élèves (filles ou garçons) classés en bas du tableau et relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (00- 09).	1 point 1,5 points Les élèves (filles ou garçons) classés en milieu du tableau <u>et</u> relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (10-16).	1,5 points Les élèves (filles ou garçons) classés en haut du tableau et relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (17-20).
		Classement au sein de chaque poule : 2 points	Les élèves se voient attri	bués de 0 à 2 points au regard de leur classemen	t au sein de chaque poule.



Tennis de table		Principes d'élaboration de l'épreuve					
Compétence attendue		1 Intolpod a diabolicatori do reprouve					
Niveau 4: Pour gagner le match, faire des choix tactiques. Construire le point en adaptant particulièrement son déplacement afin de produire des frappes variées (balles placées, accélérées et présentant un début de rotation).		Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du tennis de table. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes (1). Le positionnement du niveau de jeu du candidat (item 1 : Qualité des techniques au service de la tactique) est la 1ère étape de l'évaluation, déterminante pour la suite et l'attribution des points. « La pertinence et l'efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force » (item 2) sera appréciée au regard de l'évolution du score entre les 2 sets de chaque match réalisé au sein de la poule, avec une échelle de points déterminée par le niveau de jeu du candidat préalablement identifié. Les points sont répartis selon les 6 cas de figure répertoriés. La note finale sur 5 obtenue pour cet item résulte de la moyenne des notes obtenues à chaque match. « Le gain des matchs » (item 3) sera apprécié à l'issue des matchs. Deux classements différents sont effectués : un classement général, filles et garçons séparés, et un classement au sein de chaque poule (mixte ou non). Remarques : (1) A propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (tout comme les candidats garçons).					
		(2) Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (attaque/défense ; placement/accélération ; coupé/lifté). Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.					
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4	non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4			
				10 points	16	points	20 points
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété, qualité et efficacité des frappes Rapidité et équilibre des placements, déplacements et replacements	balle. Le service, par ses variati vitesse met l'adversaire e	airement un type de célération, jeu défensif. ups, en coup droit et en placement par rapport à la ons de placement ou de	place une stratégie formes différente coupé/lifté; défens Dans les momen force: Le candidat rechcréation d'une situ utilisant principaler ou son accéléra apparaît: balles liftées (rotation ava Le candidat(e) va et/ou l'effet du ser le jeu dès le service	de/attaque, etc.). Its d'équilibre du rapport de erche systématiquement la ation favorable de marque en ment le placement de la balle tion, un début de rotation coupée (rotation arrière) ou ant). It le placement, la vitesse vice. Il prend l'avantage dans e ou sur le retour du service. It déplace pour utiliser ses	- soit les déplacements sont suffis et efficaces pour prendre l'initi accélérations placée) ou jouer adverse (blocs, balles coupées); - soit les déplacements sont suffis pour jouer proche ou loin de la tab défendre, d'attaquer (smash, top s attaquer (blocs actifs, top sur tops	pasculer le rapport panière équitable, pamment équilibrés pative (frappes ou contre l'initiative pamment rapides pole afin de poin), <u>ou</u> contre pou contre tops).



			Évolution du score entre les 2 sets			Nivea	u A	Niveau B	Niveau C
			cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart s	sur le second set.	3,5	5	4,5	5
	Efficacit	é des choix	cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^{me} set un celui du 1 ^{er} set.	n écart de points inférieur ou égal à	3		4	4,75
		giques et	cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le	e 1 ^{er} .	2,5	5	3,5	4,5
5/20		ent dans le	cas 3:	Perd le second set après avoir gagné le	1 ^{er} .	2		3	4,25
		luel	cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au r	moins 2 points sur le second set.	1,5	5	2,5	4
			cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du	u score sur le second set.	1		2	3,5
			note globale	e sur 5 résulte de la moyenne des notes air				,	
		Classement	note globale 0 point Les élèves	e sur 5 résulte de la moyenne des notes air 1 point classés en bas du tableau des filles ou du	nsi obtenues. 1.25 point Les élèves classés en milieu du ta	nts	2.25 points Les élèves	classés en haut du	3 points
		général par	note globale 0 point	e sur 5 résulte de la moyenne des notes air 1 point classés en bas du tableau des filles ou du	1.25 point 2 poi	nts	2.25 points Les élèves	, s	3 points
5/20	Gain des rencon-		o point Les élèves dableau des Tout candid	e sur 5 résulte de la moyenne des notes air 1 point classés en bas du tableau des filles ou du garçons. at peut obtenir le maximum ou le minimur lent dépasser le groupe classe). Même	1.25 point 2 poi Les élèves classés en milieu du ta filles ou du tableau des garçons. n de points en fonction de sa place	nts bleau des au classemen	2.25 points Les élèves du tableau d	classés en haut du des garçons.	3 points tableau des filles o



Tennis de table

	de table							
	Compétence	e attendue	-		Principes d'éla	aboration de l'épre	euve	
Pour gagr des projet	Niveau 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en enrichissant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.)		des matchs, deux cla	ont celles du s ssements dif	tennis de table (férents sont effe	table, service, service ectués : un classeme	ce, décompte des p	oints). À l'issue
	adversaire ide		Chaque candidat disp	oute plusieur	s matchs contre	des adversaires de	niveau très proche	(1)
			À l'issue d'une phase dérouler et propose u	de jeu (tout ine stratégie	ou partie d'une pour la séquenc	manche) le candidat ce suivante. La procé	analyse la séquen	ce qui vient de se
			l'équipe pédagogique (1) Commentaire à predeixent être de pivent être de pivent	e (aispositii, ii	cne ou entretier	1). du rapport de feree :	loo condidata qui a	o roncontront
			doivent être de nivear attendues. Que les pr différences garçons/fi notes sont attribuées important au score ne deux candidats.	oules soient i illes dans les sans compa	mixtes ou non, le appréciations q rer les prestation	es évaluateurs ont la jualitatives et le pass ns des filles avec ce	a responsabilité de sage à la note. Les lles des garçons. P	tenir compte des appréciations et ar ailleurs, un écart
Points à	Élám	ents à évaluer			Degrés d'acc	quisition du niveau	5	
affecter	Elelli	ents a evaluer	0 point	9 points	10 points	16 points	17 points	20 points
4/20	choix straté	et efficacité des égiques dans la rapport de force	L'analyse du temps d précédent est réaliste projet se limite à des habituels (jouer sur le obliger l'adversaire à déplacer davantage) néanmoins être effica	e mais le éléments e revers, se qui peuvent	les points faible construit un pre en place mais	nnaît bien ses détecte globalement es de l'adversaire, il ojet de jeu et le met il parvient peu à le ii nécessaire, en	essentiels qui vor proposer un proje s'appuie sur les p forts de l'adversa ses propres poss	t efficace qui oints faibles et re au regard de ibilités. Le projet e efficace au fur et
10/20	Variété, qua acti Anticipatior des déplace	des techniques au e de la tactique alité et efficacités des ons de frappe n, équilibre et rapidité ements, placements et placements	Dans les moments d' rapport de force, le ca recherche systématiq création d'une situatic favorable de marque principalement la vite placement de la balle de rotation apparaît. La mise à distance es et stable dans des ph jeu à pression moyen replacement est tardi	andidat quement la on en utilisant sse et le e, un début st construite pases de ane. Le	son jeu Les rot efficaces au se apparaissent d Des variations apparaissent, q qui peuvent êtr le rebond.	ervice et lans le jeu. de rythme grâce à des balles re prises tôt après quette est adaptée coups.	latérales sont utili contrer les effets	efficaces : toutes coupé et rotations sées pour créer ou adverses (lifter sur per sur un coupé). In devient un e service prépare es (latéraux et en équilibrés, es (même sous puis sont
2/20	Le candidat gère son 2/20 engagement et organise la pratique		Le candidat s'échauff mieux, de manière fo n'utilise pas les temps pour récupérer active Il accepte de tenir de dans l'organisation m remplit pas correctem	rmelle. Il s d'attente ment. s rôles ais ne les	compte les asp de l'activité. Il peut tenir la p utiles à l'organ	sans prendre en pects spécifiques olupart des rôles isation mais peut n difficulté dans des	à l'épreuve. Il utili moments d'attent récupération. Il peut tenir tous l bon déroulement	psychologiquement se bien les e et de
4/20	Gain des rencontres	Classement général par sexe au sein du groupe/classe : 2 points	O point Les élèves (filles o classés en bas du relevant du niveau to tactique de cette colo (00-09).	tableau <u>et</u> echnique et	classés en m relevant du n	1,5 point filles ou garçons) illeu du tableau <u>et</u> iveau technique et te colonne (10-16).	classés en hau	2 points les ou garçons) ut du tableau <u>et</u> eau technique et colonne (17-20).
		Classement au sein de chaque poule : 2 points	Les élèves se void	ent attribués	de 0 à 2 points :	au regard de leur cla	ssement au sein d	e chaque poule.



Boxe française (savate)

Comp	étence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve				
Niveau 4 : Pour gagner l'assaut, acquérir les éléments de base d'un système d'attaque et de défense afin de mettre en œuvre un projet d'action.		Chaque protagoniste réalise trois assauts libres face à trois adversaires différents. Ils se déroulent dans un espace délimité de 16 à 25 m². Un assaut est composé de deux reprises d'1'30, entrecoupées par une minute de repos. Les opposants sont de poids approchant ou de niveau homogène. Le contrôle des touches, des trajectoires et les échanges à distance sont les règles essentielles de la pratique en assaut. L'arbitrage est assuré par les élèves ; il s'ancre dans la tradition (rituel), guide les comportements et les évalue (éthique).				
Points à áffecter Éléments à évaluer		Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquis	ition du niveau 4		
anectei		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points		
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans le système d'interaction attaque-défense : - interaction continue ; - distance :	- construction d'actions isolées, sans interaction entre les tireurs; - la distance de touche est perdue à la suite d'actions défensives (parades et esquives) parfois désorganisées; - déplacements par impulsion-répulsion sans générer d'effet sur les déplacements de l'adversaire.	- construction par les tireurs d'un échange de coups structuré majoritairement en deux temps, pour toucher le dernier : attaque-contreattaque ; - les actions défensives succèdent au temps d'attaque adverse : la contre-attaque conduit à la touche ; - déplacements intentionnels pour se placer à distance de touche.	- construction par les tireurs d'un échange de coups structuré en plusieurs temps pour toucher le dernier : attaque/contre-attaque alternées des tireurs ; - les actions défensives s'intègrent dans le temps d'attaque adverse : l'arrêt de l'adversaire par l'utilisatior des segments avant en trajectoire rectiligne conduit le plus souvent à finaliser l'échange en sa faveur ; - déplacements intentionnels pour		
	- mobilité.	Le tireur réussit à prendre l'avantage par intermittence au cours d'une	Le tireur peut prendre l'avantage dans la majorité des échanges d'une	se placer à distance de touche et se replacer hors d'atteinte en cours d'échange. Le tireur a l'avantage dans la majorité des échanges de chaque		
8/20	d'opposition (6 points) - projet sur le temps d'un assaut; - projet sur le temps d'une reprise.	reprise. Mais le temps passé dans le statut de dominé prévaut largement sur celui de dominant. L'écart des scores, issu des touches effectives de chaque protagoniste repéré par les juges, est important et défavorable au tireur.	des deux reprises d'un assaut. Mais, le temps passé dans les statuts de dominé ou de dominant est équilibré. L'écart des scores, issu des touches effectives de chaque protagoniste repéré par les juges, est serré, défavorable ou favorable au tireur.	reprise. Et le temps passé dans le statut de dominant prévaut sur celu de dominé. L'écart des scores, issu des touches effectives de chaque protagoniste repéré par les juges, est important ou serré, mais égalitaire ou favorable au tireur.		
	Gain de l'assaut (2 points)	Le tireur obtient au mieux une égalité sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins une victoire sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins deux victoires sur trois assauts disputés.		
4/20	Arbitrage	L'arbitre fait débuter et stopper l'assaut en utilisant les commandements réglementaires. Ses interventions n'interviennent que lorsque la rencontre prend des allures confuses non conformes.	L'arbitre intervient avec opportunité dans le cours d'action en cas de non-respect des règles essentielles : contrôle, trajectoire, distance.	L'arbitre intervient avec opportunité dans le cours d'action en cas de non-respect des règles essentielles : contrôle, trajectoire, distance. Il utilise un vocabulaire approprié. Il est entendu des tireurs et des juges.		



Boxe francaise (savate)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Niveau 5 : Pour gagner l'assaut, optimiser un projet personnel technico-tactique pouvant s'adapter aux caractéristiques de l'adversaire.		Chaque protagoniste réalise deux assauts libres face à deux adversaires différents. Ils se déroulent dans une enceinte (espace délimité) de 16 à 25 m². Un assaut est composé de trois reprises de 2'00, entrecoupées par une minute de repos. Dix minutes au moins séparent les deux assauts. Les opposants sont de poids approchant ou de niveau homogène. Le contrôle des touches, des trajectoires et les échanges à distance sont les règles essentielles de la pratique en			
		évalue (éthique).	s élèves ; il s'ancre dans la tradition (ritue	,, 0	
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	s d'acquisition de la compétence de n De 10 à 16 points	De 17 à 20 points	
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominant/ dominé : - interaction continue ; - distance ; - mobilité.	- en cas de supériorité temporaire, la domination s'exprime par une disponibilité motrice qui lui permet de se défendre ou d'attaquer, instantanément, sans pour autant exploiter l'espace délimité; - en cas d'infériorité passagère, l'avantage est repris en se déplaçant et en se protégeant par des coups d'arrêts ou des ripostes, sans pour autant sortir de l'axe d'affrontement.	- en cas de supériorité temporaire, la domination s'exprime par la contrainte imposée à l'adversaire à se déplacer en périphérie d'enceinte ; - en cas d'infériorité passagère, l'avantage est repris en rompant l'alignement imposé par l'adversaire et en se dégageant latéralement pour reprendre le contrôle du centre de l'enceinte.	- en cas de supériorité temporaire, la domination s'exprime par le cadrage de l'adversaire. Une pression sur l'adversaire est maintenue sans qu'elle ne bloque l'échange; - en cas d'infériorité passagère, l'avantage est repris sur la base d'une mobilité soigneusement organisée, en se dégageant latéralement sans reculer pour prendre au plus vite le contrôle du centre de l'enceinte.	
8/20	Rapports d'opposition (6 points) - projet sur le temps de l'assaut; - projet sur le temps d'une reprise.	Le tireur élabore une stratégie cohérente à partir de ses propres ressources et d'une des caractéristiques singulières de l'adversaire : morphologie (grand, petit), ou type d'organisation (garde ou garde inversée) ou profil dominant (attaquant, contreattaquant).	Le tireur met en œuvre un plan d'action cohérent à partir de ses propres ressources et des caractéristiques combinées de l'adversaire : morphologie (grand, petit) ou type d'organisation (garde ou garde inversée), ou profil dominant (attaquant, contreattaquant).	Le tireur associe dans le cours d'action et au fil de l'assaut, son statut momentané et les moyens d'actions efficaces pour renverser le rapport de force en sa faveur. Il s'exprime à différentes distances de l'adversaire par des liaisons pieds-poings pour s'approcher, et poings-pieds pour s'éloigner selon le projet d'action en cours.	
	Gain de l'assaut (2 points)	Le tireur obtient au mieux une égalité sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins une victoire sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins deux victoires sur trois assauts disputés	
4/20	Arbitrage	L'arbitre intervient dans le cours de l'action en cas de non-respect des règles essentielles. Il utilise un vocabulaire approprié et est entendu de tous.	L'arbitre intervient dans le cours de l'action en ciblant le non-respect des règles essentielles. Il utilise un vocabulaire approprié accompagné de la gestuelle officielle.	L'arbitre sait comment anticiper ce qui va se produire, il comprend ce qui se passe maintenant, et il réag correctement en utilisant un vocabulaire approprié accompagne de la gestuelle officielle.	



JUDO

Compét	tence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve				
Niveau 4 : Combiner les techniques d'attaque et de défense pour affronter et dominer un adversaire en mettant en œuvre un projet stratégique dans une situation de randori.		Chaque protagoniste réalise 3 randori de 3 minutes, entrecoupés de 6 à 10 minutes de repos. Les randori sont arbitrés par les élèves. L'arbitre annonce les avantages et fait respecter les règles de sécurité. Les combattants et l'arbitre appliquent le rituel définis. Les combattants sont répartis par groupe morphologique.				
Points à	Éléments à	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acqui	sition du niveau 4		
affecter	évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points		
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans le système d'interaction attaque-défense : - préparation de l'attaque : saisie, posture ; déplacement - technique d'attaque et de défense.	Attaque: quelques attaques isolées, sans cohérence avec le comportement de <i>Uke</i> . Les actions de projection présentent peu de préparation et conduisent à une perte de contrôle possible. Dans la liaison debout-sol, des ruptures dans la continuité ne permettent pas d'utiliser les contrôles pour prolonger au sol ou maintenir l'immobilisation. Défense: posture raide, souvent sur l'arrière, bras tendus qui repoussent <i>Tori</i> . Quelques esquives sont repérables. Dans la liaison debout-sol, le combattant utilise quelques positions de fermeture.	Attaque: les saisies, déplacements et postures sont en cohérence avec une technique et une direction d'attaque. Dans la liaison debout-sol, <i>Tori</i> conserve au moins un contrôle (du debout vers le sol), qui lui permet de prolonger au sol et d'immobiliser l'adversaire. Défense: le combattant reprend ponctuellement l'initiative en agissant sur les saisies, postures et déplacements. Dans la liaison debout-sol, il organise systématiquement sa défense en adoptant des positions de fermeture efficaces, il neutralise les retournements.	Attaque: les saisies, déplacement et postures sont en cohérence aver deux directions d'attaque adaptées aux déséquilibres de <i>Uke</i> . Enchainement avant et arrière. Dans la liaison debout-sol, le contrôle permanent permet l'utilisation de plusieurs retournements et techniques d'immobilisation. Défense: la reprise d'initiative est quasi systématique: le combattant esquive les attaques de <i>Tori</i> et riposte. Dans la liaison debout-sol, est capable de neutraliser les actions de <i>Tori</i> ou de fuir de façon organisée pour reprendre le combatdebout.		
8/20	Rapport d'opposition (6 points): - gestion des trois randori.	Le combattant n'utilise pas la situation favorable pour attaquer. <i>Uke</i> peut se rééquilibrer.	Le combattant produit des actions adaptées au rapport de force en cours. Il varie les attaques pour créer de l'incertitude. Lorsqu'il subit, il n'arrive pas toujours à reprendre l'initiative.	Le combattant impose saisie, posture, déplacement favoris. Ses actions sont adaptées au contexte. Les reprises d'initiative sont rapide et quasi systématiques.		
	Gain du combat (2 points)	Aucun avantage marqué → Yuko	Plusieurs Yuko → Wasa-ari	<i>Ippon</i> → Plusieurs <i>Ippon</i>		
4/20	Arbitrage	Utilise un vocabulaire simple : « Hajime », « Mate » Repère et intervient sur les sorties de la surface, et toutes les formes de dangers en mettant fin au combat.	L'arbitre annonce : - « Osaekomi » lorsque l'un des combattants immobilise l'autre au sol ; - « Toketa » pour toute sortie d'immobilisation.	L'arbitre se fait respecter par l'opportunité de ses interventions auxquelles il associe la gestuelle.		



Judo

Judo					
Compe	étence attendue	Principes d'élaboration de l'épreuve			
NIVEAU 5:		Chaque protagoniste réalise 3 randori de 4 minutes, entrecoupés de 8 à 12 minutes de repos.			
Pour gagner le combat, gérer ses ressources et s'adapter aux caractéristiques des adversaires pour conduire l'affrontement dans une situation de randori		Les randori sont arbitrés par les élèv de sécurité. Les combattants et l'arbitre applique Les combattants sont répartis par gr		s pénalités et fait respecter les règles	
Points à	Éléments à évaluer		Degrés d'acquisition du niveau 5		
affecter		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 0 à 9 points	
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominant/dominé: - préparation de l'attaque: saisie, posture, déplacement technique d'attaque et de défense	Attaque: les saisies déplacements et postures permettent aux combattants d'effectuer des attaques dans 2 directions différentes. Les enchainements avant-arrière, avant-avant, et actions répétées sont sans lien avec les actions d' <i>Uke</i> . La liaison debout-sol est réalisée, elle permet la continuité de contrôle dans le travail au sol. <u>Défense</u> : le combattant bloque et esquive efficacement sans pour autant contre-attaquer. Dans la liaison debout sol, il s'organise rapidement, adopte des positions de fermeture, neutralise les retournements.	Attaque: les saisies, déplacements et postures permettent aux combattants d'effectuer des attaques dans plusieurs directions. Les enchaînements avant-arrière, avant-avant et actions répétées sont choisies en fonction de la réaction de Uke. La maîtrise de la liaison debout-sol permet à l'attaquant de varier les formes de contrôles, de retournements et d'immobilisations. Défense: le combattant propose une contre-attaque et peut reprendre l'initiative suite à un blocage ou une esquive d'attaque. Dans la liaison debout-sol, il est capable de neutraliser les actions de Tori ou de fuir de façon organisée pour reprendre rapidement le combat debout.	Attaque: les saisies, déplacements et postures permettent à l'attaquant de provoquer et d'exploiter les réactions de <i>Uke</i> afin de le projeter dans plusieurs directions. La maîtrise de la liaison debout-sol permet à l'attaquant d'immobiliser et de faire évoluer ses techniques en fonction des réactions de <i>Uke</i> . Défense: le combattant propose presque toujours une contreattaque et reprend rapidement l'initiative après blocage ou esquive. Dans la liaison debout-sol, il organise sa défense dans un premier temps pour reprendre l'initiative en vue d'un passage d'une attitude défensive à une attitude offensive.	
8/20	Rapport d'opposition (6 points): - gestion des caractéristiques de l'adversaire.	Le combattant élabore une stratégie reposant sur quelques caractéristiques morphologiques simples de son adversaire.	Le combattant élabore une stratégie à partir de ses propres points forts et d'une analyse simple de son adversaire (saisie, posture déplacement). Il met en œuvre ce plan d'action.	Le combattant régule son plan d'action en cours de <i>randori</i> en fonction de l'évolution de la situation. Il s'appuie sur l'analyse de la saisie, du déplacement et de la posture pour cette régulation.	
	Gain du combat (2 points)	Gagne 0 ou 1 <i>randori</i> sur 3	Gagne 2 randori sur 3	Gagne les 3 randori	
4/20	Arbitrage	L'arbitre gère le combat. Il annonce les pénalités pour les situations dangereuses. Il est entendu de tous et maîtrise la gestuelle.	L'arbitre gère le combat et se place efficacement. Il annonce les pénalités pour les situations de défense excessive et de fausses attaques. Il maîtrise la gestuelle.	L'arbitre gère le combat et anticipe tous ses placements. Il est capable d'attribuer une décision conforme à l'évolution du combat, lorsqu'aucun avantage n'est marqué.	



COMPÉTENCES PROPRES 5 – CP5



Course en durée

Principe d'élaboration de l'épreuve Compétence attendue Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative Le candidat doit choisir un thème d'entrainement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un mobile personnel correspondant le mieux aux effets différés qu'il Pour produire et identifier sur soi des effets différés souhaite obtenir sur son organisme : liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser une Thèmes d'entrainement: séquence de courses en utilisant différents - Chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant sa puissance paramètres (durée, intensité, temps de récupération, répétition...).

Schéma de principe :

Niveau 4:



Tout autre dispositif est accepté dès lors qu'il permet le passage systématique de tous les candidats auprès de la balise de référence à chaque minute.

<u>aérobie</u>

- Chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa capacité aérobie

Chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son endurance fondamentale

Lors de l'épreuve certificative, à partir des éléments de son carnet d'entraînement, le candidat présente par écrit ou oral le plan détaillé de sa séance. Celui-ci comprend l'échauffement et plusieurs séquences de course d'allures différentes (2 minimum) pour une durée de 30 à 45 minutes incluant le type et le temps de récupération éventuelle ainsi que les justifications des propositions. Pour contrôler ses allures, l'élève ne bénéficie que d'une seule information sonore : un coup de sifflet toutes les minutes.

A partir des sensations éprouvées en course, des retards et des avances à la balise de référence relevés par son camarade (sous le contrôle de l'enseignant), des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa séance. Il explique éventuellement les écarts entre projet et réalisation. Il envisage les perspectives de transformation de sa charge d'entraînement à court et moyen terme.

L'épreuve peut se réaliser au sein d'un dispositif permettant à chacun de courir en aller-retour à partir d'une balise de référence, à des vitesses relatives à leur VMA et/ou leur fréquence cardiaque d'effort. D'autres balises seront installées pour matérialiser ces vitesses, y compris pour la récupération active. La zone de passage s'étalera de 3 à 5 m en fonction des vitesses des élèves.

Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis		
		de 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du nivea	de 10 à 20 points
3 points	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement comportant, les temps de courses et intensités, les temps et types de récupérations, en fonction du thème choisi et justifié.	 mobile incohérent avec le thème d'entrainement ou choisi par défaut; choix (allures, récupération, FC, durée) inadaptés au thème choisi; présentation de séance incomplète ou mal renseignée. 0 à 1 point 	 mobile personnel standard mais cohérent; choix cohérents avec le thème d'entrainement choisi. Contenus en lien avec le bilan de la séance précédente. 1,5 à 2 points 	 mobile personnalisé et argumenté; choix adaptés aux ressources du candidat et au thème d'entrainement choisi. 2,5 à 3 points
14 points	Produire un effort adapté à ses ressources et au thème d'entrainement poursuivi.	Échauffement inexistant, inconsistant ou incohérent Engagement visuellement insuffisant (ou feint) Allures (accélérations ou décélérations) mal maîtrisées. Plus de 8 passages « hors zone ». Temps de récupération non respectés ou trop de récupération passive. Arrêt prématuré de la séance ou pas d'adaptation Régulations incohérentes au regard des effets recherchés. Principes techniques de course (placement du buste, action des bras, foulée, etc.) et gestion d'effort (échauffement, respiration, récupération, étirements) pas ou très peu appliqués.	Échauffement structuré et standard. Engagement réel visible dans une zone d'effort optimale quelle que soit la forme de travail retenue et le thème visé (rougeur, transpiration, visage marqué, essoufflement en fonction des formes de travail, baisse de tonicité, dégradation de la foulée, etc.) 3 à 8 passages non assurés dans les temps. Récupérations actives. Adaptations éventuelles mais hésitantes. Consignes techniques partiellement appliquées.	Échauffement complet, continu, progressif, personnalisé. Engagement maximal dans la zone d'effort ciblée. Moins de 3 passages « hors zone ». Temps de récupération réduits à leur minimum en fonction de la forme de travail retenue. Adaptations éventuelles rapides et pertinentes. Effort d'application constante des consignes d'efficacité



	Analyser de façon explicite sa	Analyse évasive, ou en	Analyse lucide au regard du	Analyse pertinente et justifiée de
	prestation. En fin de séance, effectuer	décalage avec ce qui a été	travail réellement effectué,	la séance,
	un bilan de ses réalisations puis	réalisé.	prenant en compte le	Pistes de travail assez précises
	envisager des perspectives à court et	Pas de perspectives	ressenti.	envisagées pour la suite
	moyen termes.	envisagées ni d'alternative au	Régulation de la séance et	Connaissances élargies sur
3 points		travail effectué.	perspective de travail	l'entraînement, la diététique,
3 points		Connaissances parfois	envisagée de manière	l'hygiène de vie.
		erronées.	formelle et/ou globale.	
			Quelques connaissances sur	
			l'entraînement renforcent	
			l'analyse.	_
		0 à 1 point	1,5 à 2 points	2,5 à 3 points



Course en durée

Compétence attendue

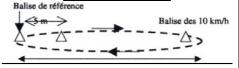
Principe d'élaboration de l'épreuve

Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative

Niveau 5:

Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel dans un contexte de vie singulier (préparation à une compétition, entretien physique, bien-être psychologique, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet personnalisé d'entraînement de course.

Schéma de principe :



(Ex : pour une vitesse de 10 km/h, l'élève court 83 m à l'aller et 83 m au retour, en 1 minute) Tout autre dispositif est accepté dès lors qu'il permet le passage de tous les candidats auprès de la balise de référence à chaque minute. L'épreuve peut se réaliser dans un dispositif permettant à chacun de courir en aller-retour à partir d'une balise de référence, à des vitesses allant de 5 à 22 km/h. D'autres balises sont installées pour matérialiser ces vitesses. La règle impose à tous les coureurs de repasser à chaque minute dans une zone prédéfinie autour de la balise de référence (de 3 à 5 m d'avance ou de retards sont acceptés en fonction des vitesses). Le dispositif est décrit ci-contre.

Le candidat doit choisir le thème d'entrainement qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite obtenir à terme sur son organisme. Il justifie son choix par l'expression d'un <u>mobile personnel</u> lié à son contexte de vie singulier.

Thèmes d'entrainement :

- chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant <u>sa puissance</u> <u>aérobie</u>;
- chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa capacité aérobie;
- chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <u>endurance</u> <u>fondamentale</u>.

Pour répondre aux exigences de l'épreuve, il doit présenter une planification hebdomadaire d'entraînement et envisager des axes d'évolution de la charge de travail (durée, intensité, récupérations) afin de mettre en perspective la dynamique annuelle de son entraînement. Il détermine l'organisation de son travail hebdomadaire et les méthodes d'entraînement les plus adaptées à ses ressources et le thème choisi. L'ensemble de ses choix doit être consigné dans son carnet d'entraînement.

Le candidat doit construire le projet de deux séances de travail, chacune prévue sur un temps de 30 à 45 minutes, hors échauffement. Une forme de travail préalablement tirée au sort selon le thème choisi (travail continu, fartleck, interval training,etc.) devra être utilisée dans la première séance. La forme de travail utilisée pour la seconde est laissée au libre choix du candidat, mais s'inscrira dans le principe de complémentarité des deux séances.

À partir du carnet d'entraînement, chaque élève présente ses projets de séances par écrit. Il indique, les temps et les intensités des courses en km/h, les temps et les types de récupération, ses sensations, avant de commencer l'épreuve. Ses blocs de course ou de récupération sont toujours un multiple de 1 minute et il doit procéder à au moins 3 changements d'allure pendant son entraînement, hors échauffement.

Le candidat réalise ensuite la première séance qu'il a construite. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève ses retards et ses avances ainsi que les fortes accélérations ou décélérations à la balise de référence. Pour contrôler ses allures, l'élève peut bénéficier d'une information sonore tout au long de la course.

À l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées en course, des retards et des avances à la balise de référence relevés par son camarade, et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit sur la qualité de son entraînement. Il explique les écarts éventuels entre projet et réalisation et apporte les corrections nécessaires pour la séance suivante et à moyen terme.

		projet et realisation et apporte les corrections necessaires pour la seance suivante et a moyen terme.			
Points Éléments à évaluer		Degrés d'acquisition du niveau 5 (de 0 à 20)			
07/20	Concevoir Planification à moyen terme comprenant au moins 2 séances complémentaires. Justification de la séquence d'entraînement en fonction du mobile personnel, de la forme de travail tirée au sort, de sa place dans le cycle envisagé.	La planification hebdomadaire du travail n'est pas référée au contexte de vie singulier, à la forme de travail tirée au sort, à des connaissances sur l'entraînement. La complémentarité des séances n'apparaît pas de façon explicite. La justification (quand elle existe) est évasive. 0 à 3 points	Planification hebdomadaire du travail cohérente au regard de l'objectif poursuivi. Le candidat identifie la complémentarité entre les 2 séances et s'appuie sur un principe d'alternance des modalités d'entraînement. La séquence proposée est dans l'ensemble justifiée et cohérente au regard des possibilités de l'élève et des effets visés. Le candidat sait expliquer ses options par des connaissances générales sur l'entraînement et par ses sensations. 3,5 à 5 points	La séquence apparaît comme l'aboutissement d'un travail soigneusement planifié qui donne tout son sens à la programmation hebdomadaire. L'organisation de la 2° séance prend en compte les risques de fatigue résiduelle de la 1 ^{re} séance et une éventuelle surcompensation. La planification des stratégies d'entraînement prend tout son sens au regard des principes de sommation des charges hebdomadaires. Justification référée à des connaissances précises de l'entraînement. 5,5 à 7 points	
10/20	Produire un effort adapté à ses ressources et à son objectif.	Echauffement incomplet. Le volume total de courses n'est réalisé qu'à 80 % de ce qui est annoncé. Les vitesses annoncées ne sont pas maîtrisées Plus de 6 passages hors zone (avance ou retard, fortes accélérations ou décélérations à la balise de référence). Agencement	L'échauffement contribue à garantir l'intégrité physique. Le volume total de course est réalisé au moins à 90 % de ce qui est annoncé. Les vitesses annoncées sont maîtrisées : entre 3 et 6 passages hors zone. Les charges de travail utilisées sont variées et complémentaires.	L'échauffement est adapté à l'intensité et à la durée de la séance prévue. Le volume total de course est réalisé. Les vitesses annoncées sont maîtrisées : moins de 3 passages erronés à la balise de référence. Le dosage de la charge d'entraînement est pertinent et	



		aléatoire des séquences et des séances. Récupérations prévues mal contrôlées. 0 à 4,5 points	Les récupérations prévues sont réalisées, parfois allongées, Quelques difficultés pour doser la charge de travail optimale. 5 à 7,5 points	représente un temps de travail suffisant sur les 30' à 45' de la séance. 8 à 10 points
03/20	Analyser Bilan de la séquence d'entraînement. Mise en perspective des transformations de la charge à court et moyen terme.	Bilan sommaire ou partiellement erroné. Adaptations envisagées mais dont la justification est anecdotique, révélant une compréhension insuffisante des mécanismes en jeu. 0 à 1 point	Bilan réaliste. Adaptation justifiée à partir des sensations éprouvées et/ ou des connaissances sur l'entraînement et la diététique. Régulation envisagée mais imprécise tant sur le plan des motifs (pourquoi je fais évoluer) que des modalités (comment et en réponse à quels indices je fais évoluer ma charge). 1,5 à 2 points	Bilan expliqué. Régulation de la charge d'entraînement envisagée en fonction d'indices immédiats (difficulté, sensations) et différés (fatigue, courbatures). À partir du ressenti de la séance 1, l'élève modifie ou confirme le contenu de la séance suivante. Modalités de régulation explicites et en cohérence avec le thème.

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Course en durée

Remarque préalable: Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entrainement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entrainement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple: « Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entrainement? ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Le protocole ouvre la possibilité de produire une séance de 45'. Ceci permet notamment aux élèves qui s'orientent vers un travail continu et long d'en percevoir les effets et d'être évalués en conséquence. Des exemples de mise en œuvre seront mis en ligne sur Eduscol pour aider à la faisabilité.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance aérobie renvoie à un effort intense maintenu au maximum 5 à 6 minutes, caractérisé par une consommation maximale d'oxygène et par une accumulation conséquente de lactates (plus de 8 mmol/l). Le travail s'effectue à fréquence cardiaque proche du maximum (si le temps d'exercice est suffisamment long) et autour de VMA. À ce niveau d'intensité, l'élève est essoufflé et sa respiration est haletante. L'entrainement privilégie effort intermittent et le temps de récupération active équivaut au temps d'effort.».

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entrainement :

- « Je voudrais me préparer à être plus performant(e) physiquement pendant mes matchs de basket, surtout dans la défense tout terrain. »;
- « Dans mon futur métier, j'aurai besoin de faire des efforts courts mais souvent répétés dans la journée. ».

La capacité aérobie concerne une intensité moindre, qualifiée néanmoins de soutenue, correspondant à une zone d'effort où la production de lactates dépasse légèrement la possibilité de resynthèse (jusqu'à 4 mmol/l). Le travail s'effectue autour du seuil anaérobie ou seuil lactique 2, soit environ 85 % de VMA (selon le niveau du coureur). À cette intensité, l'élève a une respiration marquée et audible. Pour s'entrainer, on favorisera un travail intermittent où la récupération active correspondra à la moitié du temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entrainement :

- « Je pratique le tennis en club et j'ai souvent du mal en fin de set, je fais des fautes et je m'énerve. Je voudrais garder ma lucidité jusqu'au bout. » :
- « Je souhaite me sentir en meilleure forme et mieux résister à la fatigue. ».

<u>L'endurance fondamentale</u> correspond à une allure ou une intensité modérée pour laquelle on constate un état d'équilibre entre la production de lactates (2 mmol/l) et son élimination. Le travail s'effectue en aisance respiratoire autour du seuil aérobie ou lactique 1, soit 60 à 70 % de VMA permettant ainsi un effort durable. L'effort continu sans récupération est privilégié.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entrainement :

- « Je voudrais être capable de finir un 10 km. » ;
- « J'ai envie de trouver une activité qui m'aide à perdre un peu de poids ou au moins à ne pas trop en prendre!».

Fréquences cardiaques de référence: La FCM = fréquence cardiaque maximale / La FC Repos = fréquence prise au calme avant effort / La FCR = fréquence cardiaque de réserve = FCM-FC Repos / La FCE = FC d'entrainement = FCRepos + [(FCMax- FC Repos) X % d'intensité de travail définie] / La FCC = FC cible identique à la FCE.

Rappel de la formule de Karvonen : FCE =FCRepos + [FCR x % d'intensité de travail définie]

Remarque: Le calcul très répandu de la fréquence cardiaque maximale (FCM) = 220 – l'âge est théorique et statistique. Il correspond à une moyenne, tout âge et tout niveau d'entrainement confondus. Il peut être une référence utile mais au regard des variabilités individuelles importantes des élèves, il semble plus juste d'identifier « sur le terrain » les valeurs constatées d'une fréquence avant et après un effort intense (proche d'une fréquence cardiaque maximale réelle) et d'en déduire la fréquence cardiaque cible ou fréquence cardiaque d'entrainement (FCE) pour chaque élève.

2,5 à 3 points



Musculation

Pour produire et

mobile personnel,

séquences de

musculation, en

utilisant différents

paramètres (durée.

intensité, temps de

récupération, répétition).

identifier sur soi des

effets différés liés à un

prévoir et réaliser des

Niveau 4:

Compétence attendue

Principes d'élaboration de l'épreuve

Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.

Le candidat doit choisir un thème d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un mobile personnel et doit démontrer qu'il sait s'entrainer pour atteindre les effets qu'il souhaite obtenir sur son organisme : Thèmes d'entraînement :

- Rechercher un gain de puissance et/ou d'explosivité musculaire.
- Rechercher un gain de tonification, de renforcement musculaire, d'endurance de force

- Rechercher un gain de volume musculaire.

Lors de l'épreuve certificative, à partir des éléments de son carnet d'entrainement, le candidat présente de façon détaillée le plan écrit d'une séance de 45 à 60 minutes maximum.

Cette séance comprend plusieurs séquences dont l'échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, la récupération et les justifications des propositions.

Le travail concerne au minimum 3 groupes musculaires (à minima 2 groupes choisis par le candidat + 1 groupe musculaire imposé en cohérence avec le projet de l'élève, ou identifié dans le carnet d'entrainement). Pour chacun d'eux, 2 à 3 exercices sont présentés.

L'élève relève le travail effectivement réalisé par écrit, justifie les régulations éventuellement apportées, identifie les sensations perçues, propose un bilan ainsi qu'une mise en perspective pour une séance d'entraînement future.

			co-évaluation, les évaluateurs apprécient conjo	
Points	Élements à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4	10 à 20 points
3/20	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement cohérente, comportant des choix pertinents	 mobile non exprimé ou incohérent avec le choix du thème d'entraînement; contenu de séance incompatible avec le temps imparti ou comportant des incohérences au regard du thème choisi; connaissance très approximative voire méconnaissance des groupes musculaires. 0 à 1 point 	 choix du thème d'entraînement justifié par un mobile cohérent mais souvent standard; quantitativement et qualitativement le contenu de la séance tient compte du bilan des séances précédentes; groupes musculaires connus: localisation, fonction. 1,5 à 2 points	 choix argumenté par un mobile personnalisé; séance intégrée à un programme de musculation structuré et planifié de façon cohérente. Planification optimale de la charge de travail au regard du temps imparti; connaissance des groupes musculaires, choisis de façon cohérence et pertinente avec le thème d'entraînement. 2,5 à 3 points
14/20	Produire une séance démontrant le savoir, s'entrainer en lien avec un thème d'entraînement choisi. Mise en œuvre des principes d'une pratique en sécurité pour soi et pour les autres	Intégrité physique fragilisée - échauffement inexistant ou inopérant - postures pouvant nuire à l'intégrité physique; - adaptation partielle des paramètres d'entraînement (trajets, respiration, charges, vitesse d'exécution, nombre de répétitions) aux ressources du candidat ou à son thème d'entraînement; - vitesse d'exécution maintenue sur toute la durée du travail, sans diminution. Si fatigue, arrêt de l'activité plutôt que régulations de la charge de travail; - engagement visiblement insuffisant (ou feint) pour envisager une réelle transformation; - étirements incohérents ou absents - pareur partiellement concerné et faiblement actif auprès de son partenaire exécutant. 0 à 7 points	Intégrité physique préservée - échauffement standard; - engagement du candidat en sécurité; - maitrise continue des paramètres de l'entraînement sur toute la durée de la séance; - pour les thèmes 1 et 3, diminution de la vitesse de réalisation, apparition éventuelle de tremblements dans les dernières répétitions; - séance continue. Respiration contrôlée et intégrée dans les principes d'exécution; - engagement réel et visible dans une zone d'effort proche de l'optimale; - étirements présents mais perfectibles; - rôles d'aide et de pareur assurés efficacement sur demande. 7,5 à 10 points	Intégrité physique construite - échauffement adapté au thème d'entraînement choisi et aux ressources personnelles; - rythme de séance envisagée comme un élément de la charge de travail. Fatigue (générale et/ou musculaire) visible en fin de séance quel que soit le thème d'entraînement choisi. Alternance judicieuse des exercices; - engagement optimal au regard des ressources et du temps; - étirements systématiques, précis et adaptés au travail effectué; - rôles d'aide et de pareur spontanés et efficaces.
3/20	Analyser Bilan de sa séance. Mise en perspective du travail réalisé	 justification absente ou évasive des exercices réalisés; bilan vague sans réelle perspective et modification des exercices sans justification. 0 à 1 point	- séance justifiée par des connaissances générales de l'entraînement abordées en cours ; - analyse des écarts entre le « prévu » et le « réalisé », en lien avec les ressentis et des connaissances générales de l'entraînement abordées en cours ; - régulation prévue en lien avec ses sensations et les paramètres utilisés.	 justifications pouvant se référer à des connaissances acquises en dehors du cours; bilan lucide et explicite de la séance en cohérence avec les séances précédentes et des connaissances acquises pendant ou en dehors du cours; anticipation précise de la ou des séances prochaines éventuelles sur la base du bilan de cette séance.



Musculation

Compétence attendue Principes d'élaboration de l'épreuve Le candidat doit choisir un thème d'entrainement qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite à terme obtenir sur son Niveau 5: organisme (mobile personnel élaboré dans un contexte de vie singulier et/ou en lien avec sa deuxième activité optionnelle ou Pour produire et identifier ses autres activités de complément) : sur soi des effets différés Thèmes d'entraînement : rechercher un gain de <u>puissance et/ou d'explosivité</u> musculaire ; liés à un mobile personnel - rechercher un gain de tonification, de renforcement musculaire, d'endurance de force ; dans un contexte de vie singulier (préparation à une - rechercher un gain de volume musculaire. compétition, entretien Pour répondre aux exigences de l'épreuve, le candidat doit présenter au regard d'un contexte de vie singulier, une physique, bien-être planification hebdomadaire d'entraînement, et envisager des axes d'évolution de la charge afin de mettre en perspective psychologique, etc.), la dynamique de son entraînement. Il détermine pour chaque partie du corps qui lui semble pertinent de mobiliser, l'effet concevoir et mettre en d'entraînement visé et l'organisation de son travail hebdomadaire. L'ensemble de ses choix doit être consigné dans un œuvre un projet carnet d'entraînement. Au moment de la certification, il propose deux séances complémentaires de 40 min comprenant chacune un d'entraînement échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, un temps de récupération et les différents éléments personnalisé de musculation permettant de justifier les propositions. Une forme de travail préalablement tirée au sort selon le thème choisi devra être utilisée. Il **réalise** la première séance et face au jury, **développe** plus particulièrement deux exercices issus de ces deux séances complémentaires, en tenant compte de l'objectif qu'il s'est choisi. Il explique notamment les caractéristiques de la charge retenue, la logique d'association des différents séquences d'une séance, la stratégie de répartition des charges dans la semaine. Il précise les transformations qu'il compte apporter à la charge actuelle en les justifiant (quand, comment et pourquoi ?). Élements à **Points** Degrés d'acquisition du niveau 5 (de 0 à 20) évaluer Le contenu des 2 séances est Le contenu des séances apparaît comme La distribution hebdomadaire des charges n'est pas référée au différent et complémentaire. Il l'aboutissement d'un travail soigneusement contexte de vie singulier, ni à des s'appuie sur un principe connaissances sur l'entraînement. Les modalités de sollicitation d'un groupe d'alternance des techniques. Concevoir Les deux séances hebdomadaires L'association des différentes musculaire s'enrichissent et commencent à Répartition des sont très similaires et ne varient séquences d'une séance est s'affranchir des conditions matérielles charges de travail que par les groupes musculaires cohérente au regard de l'objectif standards. Des propositions cohérentes sont faites pour un travail avec charges dans la semaine sollicités. poursuivi. Elle est justifiée par des et au sein des La justification (quand elle existe) connaissances sur les principes additionnelles (lests, élastiques, fitball, etc.). 07/20 deux séances généraux d'entraînement liés aux est évasive. La justification s'appuie sur des conditions d'obtention des effets à hebdomadaires. connaissances précises de l'entraînement et Justifications de 0 à 3 points des ressources du candidat. court et moyen terme. la séquence Les principes d'alternance entre les d'entraînement séquences de la séance ou de 5,5 à 7 points complémentarité entre les 2 séances hebdomadaires sont clairement identifiés. 3,5 à 5 points L'agencement des différentes L'agencement des séquences Les différentes séquences d'une séance **Produire** d'une même séance reste aléatoire séquences est pertinent et participent à la réalisation de la charge Différentes et ne contribue pas à la réalisation révélateur des stratégies d'entraînement. Elles contribuent à optimiser de la charge d'entraînement stratégies de d'entraînement utilisées (fatigue à l'obtention des effets différés. charge (ou pertinente pour ce thème RM10 pour le volume, recherche du L'élève prend en compte les risques de fatigue méthodes d'entrainement. compromis vitesse/charge pour la résiduelle pour la séance suivante. Il applique puissance, sollicitation cardiod'entraînement) Les paramètres clefs de la les principes de sommation des charges en pour un même spécificité de la charge (volume, respiratoire pour l'endurance de tenant compte de la séance à suivre, donnant thème sont intensité, cadence, etc.) ne sont tout son sens à la planification hebdomadaire. force). connues et pas apparents dans les Les conditions et indicateurs de la Les modalités d'évolution de la charge sont spécificité de la charge sont maitrisées. réalisations. explicites et en cohérence avec le thème et le 10/20 Leur utilisation Le candidat ne peut pas envisager explicites et organisateurs de mobile personnel. Elles agissent sur le champ est référée soit à un autre type de charge que celui l'activité de l'élève (ex : recherche de ressources pertinent pour l'effet recherché. La référence au ressenti immédiat et différé des principes de qu'il présente. de fatigue par le volume de travail complémentarité et la multiplication des exercices est un motif explicite de régulation. au regard du pour un même groupe musculaire thème, soit dans en vue de la prise de volume). Les stratégies d'évolution de la une perspective 0 à 4,5 points 8 à 10 points d'évolution de la charge à moyen terme restent charge pour un encore imprécises tant sur le plan même impact des motifs (pourquoi) que des physiologique modalités (comment et en réponse à quels indices ?). 5 à 7,5 points



3/20	Analyser Bilan de la séance. Mise en perspective des transformations de la charge à court et moyen terme	Le candidat n'évoque pas d'indicateurs propres à son mobile pour analyser sa séance. Seule la variation des groupes musculaires est envisagée pour la séance 2. 0 à 1 point	Dans son bilan, le candidat identifie ses ressentis et les met en relation avec la stratégie d'entraînement utilisée. Ex : « J'ai choisi un travail à cadence élevée pour obtenir un effet cardio-respiratoire. ». Les indicateurs permettant de réguler les paramètres de la charge ne sont qu'occasionnellement évoqués.	À partir du ressenti de la première séance hebdomadaire, l'élève peut modifier ou confirmer le contenu de la séance suivante. La régulation ou la conservation de la charge actuelle d'entraînement est toujours envisagée en fonction d'indices immédiats (difficulté, sensations) et différés (fatigue, courbatures). 2,5 à 3 points
------	--	--	---	---



Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Musculation

Remarque préalable: Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entrainement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entrainement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple: « Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entrainement? ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Le protocole ouvre la possibilité de produire une séance de 45' à 60' maximum. La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance

C'est la recherche du meilleur rapport force-vitesse.

On recherche l'explosivité par l'efficacité de la stimulation nerveuse des fibres musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Il faut que je saute plus haut, pour être plus efficace au rebond défensif, quand je joue au basket. »;
- « Dans mon travail, il faudra que je soulève des matériaux lourds. Je dois gagner en puissance. » ;
- « J'aimerais améliorer ma puissance au moment du départ d'un sprint en athlétisme afin d'améliorer mes temps. »;
- « Ça me défoule de pousser des charges lourdes et j'y mets toute mon énergie. Je me sens bien et détendu après. ».

<u>La tonification et l'endurance de force</u>

Cela se traduit par une contraction répétée d'intensité modérée inscrite dans des efforts prolongés. Le travail vise également la tonification générale et l'équilibre notamment s'il implique les muscles du tronc, les muscles profonds et les chaines musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Dans mon futur métier j'aurai besoin de porter et déplacer des charges pas très lourdes mais régulièrement toute la journée. » ;
- « J'aime enchainer des séries d'exercices avec mes amis tout en me musclant. » ;
- « Je reprends le sport après un long arrêt et je veux réhabituer progressivement mes muscles à produire des efforts. »;
- « J'ai souvent mal au dos. Il faut que je muscle mon buste en profondeur. ».

La recherche de gain de volume

Cela favorise l'hypertrophie musculaire c'est-à-dire l'augmentation de la section des fibres musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je pratique plus de 8 h de football par semaine et j'aimerais équilibrer les masses musculaires entre les différentes parties du corps. »;
- « Je trouve qu'avoir des épaules bien musclées c'est joli. » ;
- « J'aimerais avoir des pectoraux et des abdominaux bien visibles. » ;
- « Pour le métier que j'ai choisi, avoir une carrure imposante, c'est important. ».

Groupe musculaire: nous entendons par « groupe musculaire » l'ensemble des muscles localisés dans une zone corporelle définie par l'enseignant et facilement identifiable par les élèves. Les muscles d'un même groupe peuvent avoir des fonctions différentes (fléchisseur/extenseur, abducteur/adducteur, élévateur/abaisseur, fixateur, etc.).

- => ex 1 : bras-avant-bras/épaules/partie supérieure du tronc/partie inférieure du tronc/cuisses-jambes ;
- => ex 2 : membres supérieurs/partie postérieure du tronc/partie antérieure du tronc/membres inférieurs.

Il est attendu un choix cohérent et harmonieux d'exercices (agoniste/antagoniste par exemple) en rapport avec le mobile personnel de l'élève.



Natation en durée

Principe d'élaboration de l'épreuve Compétence attendue Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative. Le candidat choisit un thème d'entrainement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un

Niveau 4:

Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser une séquence de nage en utilisant différents paramètres (durée, intensité, récupération, répétition, matériel, etc.).

mobile personnel correspondant le mieux aux effets différés qu'il souhaite obtenir sur son organisme :

Thèmes d'entrainement :

- chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant sa puissance aérobie;
- chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa capacité aérobie;
- chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son endurance fondamentale.

L'épreuve se réalise dans un dispositif permettant à chaque candidat de nager, s'il le souhaite, avec du matériel facilitant la propulsion, la respiration, l'équilibration et la prise d'informations visuelles. Le candidat a le droit d'utiliser, comme il l'entend, le matériel à disposition. Il bénéficie du chronomètre mural ou d'un chronomètre manuel.

Le candidat doit construire le projet de sa séance de travail prévue sur une durée de 30 minutes et comprenant 3 ou 4 séquences différentes dont l'échauffement qui ne doit pas excéder 5 minutes.

Il doit utiliser une forme de travail (travail continu, interval training, etc.), préalablement imposée par le jury à partir de son carnet d'entraînement, sur une au moins des séquences proposées. Afin de garantir l'engagement de tous élèves, quel que soit le thème choisi, les allures de référence (exemple test VMA) seront vérifiées et modulées par l'enseignant au cours du cycle, à partir d'indicateurs externes relevés sur les nageurs (Fréquence Cardiaque, essoufflement, détérioration de la nage, etc.).

Dans le projet présenté, le candidat précise le thème choisi, la forme de travail imposée, et construit sa séance en conséquence. Il indique les distances, l'intensité, les types de nage, les temps à réaliser sur les séries ou les séquences, les temps et les types de récupération entre chaque et au sein d'une même séquence, le matériel éventuellement utilisé, avant de commencer l'épreuve.

Le candidat réalise ensuite la séance qu'il a construite. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève les distances réalisées, les temps de nage sur les séries ou les durées des séquences, les temps et modes de récupération et éventuellement lui rappelle son projet. Ce relevé sera, pour le candidat, le support de l'analyse de sa séance.

Puis à l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées, des écarts par rapport au projet annoncé et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa prestation et annonce ce qu'il

1,5 à 2 points

2,5 à 3 points

réaliserait lors d'une prochaine séance.					
Points	Élements à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition 0 à 9 points		Degrés d'acquisition 10 à 20 p	
03/20	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement comportant, les temps de nage et intensités, les temps et types de récupérations, en fonction du thème choisi et justifié.	 mobile incohérent avec le thème d'entrainement ou choisi par défaut; choix (allures, types de nage, récupération, FC, durée) inadaptés au thème choisi et au temps imparti; présentation de séance incomplète ou mal renseignée. 0 à 1 point 	-	mobile personnel standard mais cohérent; choix cohérents avec le thème d'entrainement choisi. Contenus en lien avec le bilan de la séance précédente; séance expliquée par des connaissances et des sensations.	- mobile personnalisé et argumenté ; - choix adaptés aux ressources du candidat et au thème choisi ; - séance personnalisée et justifiée. 2,5 à 3 points
14/20	Produire un effort adapté à ses ressources et au thème d'entrainement poursuivi.	- échauffement peu pertinent (choix des nages, intensité) voire inexistant; - la séance n'est pas réalisée dans sa globalité : deux séquences au moins ne sont pas menées à leur terme dans le temps imparti; - les temps annoncés sur les séries ne sont pas maîtrisés (écarts supérieurs à 10 sec sur 50 m); - récupérations prévues non respectées ni contrôlées; - le matériel n'est pas utilisé à bon escient; - engagement visuellement insuffisant. 0 à 7 points	-	échauffement adapté même s'il n'est pas spécifique à la séance prévue; une des séquences n'est pas menée à son terme dans le temps imparti; les temps annoncés sur les séries ne sont pas complètement maîtrisés; les récupérations prévues sont contrôlées et globalement respectées (tolérance de 5 sec); usage adéquat du matériel; engagement réel visible dans une zone d'effort optimale quelle que soit la forme de travail retenue. 7,5 à 10 points	- échauffement adapté et personnalisé; - séance est réalisée dans sa globalité, conformément au projet annoncé; - les temps annoncés sur les séries sont maîtrisés (écarts inférieurs à 5 sec sur 50 m); - les récupérations prévues sont contrôlées et respectées; - usage adéquat du matériel, apportant une plus value au regard du thème choisi; - engagement maximal dans la zone d'effort ciblée.
03/20	Analyse de façon explicite sa prestation. En fin de séance, effectuer un bilan de ses réalisations puis envisager des perspectives à court et moyen termes.	 analyse évasive, ou en décalage avec ce qui a été réalisé; pas de perspectives envisagées ni d'alternative au travail effectué; connaissances parfois erronées. 0 à 1 point 	-	analyse lucide au regard du travail réellement effectué, prenant en compte le ressenti ; régulation de la séance et perspective de travail envisagée de manière formelle et/ou globale ; quelques connaissances sur l'entraînement renforcent l'analyse.	 analyse pertinente et justifiée de la séance; pistes de travail assez précises envisagées pour la suite; connaissances élargies sur l'entraînement, la diététique, l'hygiène de vie.



Natation en durée

Compétence attendue

Principe d'élaboration de l'épreuve

Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.

Niveau 5:

Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel et/ou à un contexte de vie physique (préparation à une compétition, entretien, bien-être, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé de nage

L'épreuve se réalise dans un dispositif permettant à chaque candidat de nager, s'il le souhaite, avec du matériel facilitant la propulsion, la respiration, l'équilibration et la prise d'informations visuelles. Le candidat a le droit d'utiliser, comme il l'entend, le matériel à disposition. Il bénéficie du chronomètre mural ou d'une montre chronomètre personnelle.

Le candidat doit construire le projet de deux séances de travail complémentaires, prévues sur un temps de 30 à 45 minutes, hors échauffement, et comprenant 3 ou 4 séquences différentes.

Il doit choisir, parmi les 3 thèmes d'entrainement proposés, celui qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite obtenir sur son organisme, si possible en lien avec sa deuxième activité optionnelle ou ses autres activités de complément. Il justifie son choix par l'expression d'un mobile personnel.

Thèmes d'entrainement :

- chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant sa puissance aérobie;
- chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa capacité aérobie;
- chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son endurance fondamentale.

Il doit utiliser, au cours de la première séance proposée, une forme de travail (travail continu, interval training, etc.). préalablement imposée par le jury à partir de son carnet d'entraînement et du mobile choisi. La forme de travail principale utilisée pour la seconde séance est laissée au libre choix du candidat, mais s'inscrira dans le principe de complémentarité de ces deux séances.

Dans le projet présenté, avant de commencer l'épreuve, le candidat précise le thème choisi à moyen ou plus long terme et construit ses deux séances en conséquence. Il indique les transformations visées et situe chaque séance dans le cadre d'une planification plus large. Il précise les distances, l'intensité en relation avec sa VMA et les types de nage, les temps à réaliser sur les séries, les temps et les types de récupération entre chaque et au sein d'une même séquence, le matériel éventuellement utilisé.

Le candidat réalise ensuite la première des 2 séances qu'il a construites. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève les distances, les temps de nage en série, les temps de récupération ou tout autre critère d'observation demandé permettant d'ajuster la prestation au projet visé. Ce relevé sera, pour le candidat, le support de l'analyse de sa

À l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées, des écarts par rapport au projet annoncé et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa prestation. Il situe cette séance dans l'ensemble de son programme d'entraînement (passé et à venir) et apporte éventuellement les corrections nécessaires à la séance suivante et envisage le travail à moyen terme.

Points	Élements à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
07/20	Concevoir et mettre en œuvre une séquence de 30 à 45 minutes s'intégrant dans un cycle d'entraînement plus large, prévoyant la séance suivante, les distances, temps et types de nage, les temps et types de récupérations, le matériel éventuellement utilisé, en fonction du thème annoncé et de la principale forme de travail imposée par le jury. Évaluer l'intégration de connaissances en lien avec les notions techniques et énergétiques de l'entraînement.	Le projet d'entraînement n'est pas cohérent par rapport au mobile et au thème annoncés ou à la forme de travail imposée. L'enchaînement des séquences et des séances manque de logique. Les éléments proposés ne se réfèrent pas aux notions scientifiques dispensées en cours, ni aux ressources personnelles. Le candidat ne sait pas justifier ses choix. Pas de continuité en relation entre les deux séances proposées. 0 à 3 points	0 à 20 points Le projet et les différents éléments le composant sont dans l'ensemble justifiés et adaptés aux effets visés. Les séquences se succèdent de manière cohérente au regard du thème de séance et des principes d'élaboration d'une charge de travail. Le candidat sait expliquer ses propositions par des connaissances générales sur l'entraînement ou par ses sensations. Les propositions tiennent compte de la séance qui va suivre.	Le projet et les éléments le composant sont tout à fait adaptés au thème annoncé et au potentiel réel du candidat. La séance est personnalisée, justifiée par des connaissances précises sur l'entraînement, la diététique et par l'analyse de ses sensations. La complémentarité des deux séances apparaît clairement. Elle est fondée et explicite au regard des connaissances attendues d'un lycéen. Les propositions s'intègrent parfaitement dans le cadre d'un entraînement planifié à court ou moyen terme.
10/20	Produire un effort adapté à ses ressources et à son thème d'entrainement. Être capable d'adapter sa pratique en cours de séance, à partir des données recueillies et des sensations éprouvées.	La séance n'est pas réalisée dans sa globalité. Les temps et les récupérations annoncés sur les séries ne sont pas respectés (plus de 10 secondes d'écart sur 50m). Peu ou pas d'adaptation du type de nage, de l'intensité ou de l'exercice. Le matériel n'est pas suffisamment exploité. 0 à 4,5 points	Les différents paramètres de la charge annoncés ne sont pas complètement maîtrisés. Les temps annoncés sur les séries ne sont pas complètement maîtrisés. Les récupérations prévues sont réalisées. Début d'adaptation si nécessaire. Usage adéquat du matériel.	La séance est réalisée dans sa globalité, conformément au projet annoncé. Les temps et récupérations annoncés sont maîtrisés (moins de 3 secondes d'écart sur 50 m). Modification, si nécessaire, de la technique ou de la modalité de pratique pour rester dans l'objectif visé. 8 à 10 points



	Analyser de façon explicite sa	Bilan sommaire ou	Bilan réaliste.	Bilan expliqué.
	prestation. Ëtre capable	partiellement erroné.	Adaptation de la charge de travail	Adaptations à moyen et long terme
	d'adapter sa pratique au-delà de	Peu ou pas d'utilisation de	justifiée à partir de sensations	justifiées à partir des sensations
	sa séance, à partir des données	repères extérieurs.	éprouvées ou des connaissances	éprouvées, des connaissances sur
03/20	reccueillies et des sensations	Adaptation non envisagée ou	sur l'entraînement et la diététique.	l'entraînement, la diététique, des
03/20	éprouvées.	non justifiée.		données issues de l'observation. Une
	Évaluer que le candidat est			dynamique de charge est clairement
	capable de se projeter dans un			mise en perspective.
	cycle d'entraînement visant un			
	objectif à moyen ou long terme.	0 à 1 point	1,5 à 2 points	2,5 à 3 points



Natation en durée

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entrainement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entrainement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entrainement ? ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Des exemples de mise en œuvre seront mis en ligne sur Eduscol pour aider à la faisabilité.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance aérobie renvoie à un effort intense maintenu au maximum 5 à 6 minutes (en exercice continu), caractérisé par une consommation maximale d'oxygène et par une accumulation conséquente de lactates (plus de 8 mmol/l). Le travail s'effectue à fréquence cardiaque proche du maximum (si le temps d'exercice est suffisamment long) et autour de VMA. À ce niveau d'intensité, l'élève est essoufflé et sa respiration est haletante. L'entrainement privilégie effort intermittent et le temps de récupération active équivaut au temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je voudrais me préparer à être plus performant(e) physiquement pendant mes matchs de basket surtout dans la défense tout terrain. » ;
- « Dans mon futur métier, j'aurai besoin de faire des efforts courts mais souvent répétés dans la journée. ».

La capacité aérobie concerne une intensité moindre, qualifiée néanmoins de soutenue, correspondant à une zone d'effort où la production de lactates dépasse légèrement la possibilité de resynthèse (jusqu'à 4 mmol/l). Le travail s'effectue autour du seuil anaérobie ou seuil lactique 2, soit environ 85 % de VMA (selon le niveau du coureur). À cette intensité, l'élève a une respiration marquée et audible. Pour s'entrainer, on favorisera un travail intermittent où la récupération active correspondra à la moitié du temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je souhaite me sentir en meilleure forme et mieux résister à la fatigue. »;
- « Je fais un peu de pêche sousmarine avec mon frère et je voudrais pouvoir le suivre et tenir plus longtemps. ».

<u>L'endurance fondamentale</u> correspond à une allure ou une intensité modérée pour laquelle on constate un état d'équilibre entre la production de lactates (2 mmol/l) et son élimination. Le travail s'effectue en aisance respiratoire autour du seuil aérobie ou lactique 1, soit 60 à 70 % de VMA permettant ainsi un effort durable. L'effort continu sans récupération est privilégié.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je voudrais être capable de nager 1km sans m'arrêter. » ;
- « J'ai envie de trouver une activité qui m'aide à perdre un peu de poids ou au moins à ne pas trop en prendre! ».

Fréquences cardiaques de référence :

La FCM = fréquence cardiaque maximale

La FC Repos = fréquence prise au calme avant effort

La FCR = fréquence cardiaque de réserve = FCM-FC Repos

La FCE = FC d'entrainement = FC Repos + [(FC Max- FC Repos) X % d'intensité de travail définie]

La FCC = FC cible identique à la FCE

Rappel de la formule de Karvonen : FCE =FC Repos + [FCR X % d'intensité de travail définie]

Remarque: Le calcul très répandu de la fréquence cardiaque maximale (FCM) = 220 – l'âge est théorique et statistique. Il correspond à une moyenne, tout âge et tout niveau d'entrainement confondus. Il peut être une référence utile mais au regard des variabilités individuelles importantes des élèves, il semble plus juste d'identifier « sur le terrain » les valeurs constatées d'une fréquence avant et après un effort intense (proche d'une fréquence cardiaque maximale réelle) et d'en déduire la fréquence cardiaque cible ou fréquence cardiaque d'entrainement (FCE) pour chaque élève.



Step

Compétence attendue

Niveau 4:

Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel ou partagé, prévoir et réaliser un enchaînement seul ou à plusieurs, en utilisant différents paramètres (intensité, durée, coordination).

Principes d'élaboration de l'épreuve

Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.

Au début de l'épreuve le candidat présente la conception de sa séance en lien avec son carnet d'entrainement qui peut être numérique. Le mobile personnel ou partagé doit être explicité.

Pendant l'épreuve : le candidat doit réaliser un enchaînement de quatre à six <u>blocs</u> différents répétés en boucle, dont au moins trois seront composés par l'enseignant (bloc = 4 phrases différentes de 8 temps). Les deux côtés, droit et gauche, doivent être investis. Le rythme musical est compris entre 130 et 145 battements par minute (BPM) maximum. Le candidat peut présenter l'épreuve individuellement ou au sein d'un <u>collectif</u> mais l'évaluation est individuelle.

Le candidat choisit les modalités de l'enchaînement (durée d'effort et de récupération, nombre de séries) et les paramètres pour ajuster sa production à l'objectif poursuivi.

Thèmes d'entraînement :

- s'engager dans un effort bref et intense. Temps d'effort de 14 à 22 minutes Séries jusqu'à 4 minutes Temps de repos entre les séries jusqu' à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations;
- s'engager dans un effort long et soutenu. Temps d'effort de 20 à 26 minutes au moins 3 séries Temps de repos entre les séries jusqu' à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations ;
- s'engager dans un effort modéré et prolongé. Temps d'effort de 25 à 30 minutes 2 ou 4 séries Temps de repos entre les séries, au maximum de 5 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. La fréquence cardiaque est l'indicateur d'effort ⁽¹⁾.

Les paramètres : variateurs d'intensité :

- d'ordre énergétique : variation de la hauteur du step, utilisation des bras au-dessus du plan horizontal défini par le niveau des épaules, utilisation d'éléments de contrainte musculaire au niveau du haut du corps (ex : lests aux poignets), impulsionssursauts, variation des BPM, utilisation d'éléments réalisés à côté du step (maximum 8 temps par bloc);
- d'ordre biomécanique (coordination) : combinaison de pas complexes, utilisation des bras en dissociation (bras/bras et/ou bras/jambes), changement d'orientation, vitesse d'exécution, trajets marqués, contretemps.

À l'issue de la production, le candidat analyse sa prestation, en s'appuyant sur les différents types de ressentis. Il explique les écarts éventuels entre le projet et sa réalisation, et identifie les effets différés liés à son mobile. Pour les voies générales et technologiques, les co-évaluateurs ont accès au carnet d'entrainement.

(1) La fréquence cardiaque cible est la FCE : <u>Fréquence Cardiaque d'Entraînement</u>. Elle s'établit par la formule de Karvonen : FCE = FC repos + (FCR* X % d'intensité de travail définie)

Selon les efforts le % d'intensité de FCR diffère : Effort bref et intense : > 85 % de FCR - Effort long et soutenu : 70 % à 85 % de FCR - Effort modéré et prolongé : 50 à 65 % de FCR.

FCR: Fréquence de réserve = FC max** - FC repos

** FC Max : calculée par les formules 220 – âge pour les garçons et 226 – âge pour les filles, ou par des tests de terrains.

Recommandations : le cardio-fréquence mètre codé est fortement indiqué.

Points	Élements à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4	10 à 20 points
3/20	Concevoir Cohérence des choix.	 pas de justification du choix de l'objectif; modalités choisies de l'épreuve ne correspondant pas ou peu au thème d'entraînement; lecture du carnet d'entraînement n 'éclairant pas le choix des paramètres. De 0 à 1 point 	 justification succincte du choix de l'objectif; modalités choisies de l'épreuve, correspondant au thème d'entraînement; lecture du carnet d'entraînement éclairant partiellement le choix des paramètres. De 1.5 à 2 points 	 justification du choix de l'objectif référée à un mobile d'agir; modalités choisies de l'épreuve, adaptées et justifiées au regard au thème d'entraînement; lecture du carnet d'entraînement éclairant le choix des paramètres. De 2,5 à 3 points
14/20	Produire Enchaînement des blocs en respectant des exigences.	Exigences très partiellement respectées FCE: souvent en dehors de la fourchette fixée; sécurité: échauffement inapproprié; Des erreurs récurrentes dans la pose de pied et l'alignement segmentaire; continuité de l'enchaînement: enchaînement haché. Des arrêts dans plusieurs séries; manque manifeste de tonicité et/ou d'amplitude; côtés droit et gauche non investis de façon équilibrée; peu ou pas de pas complexes.	Exigences globalement respectées FCE: majoritairement dans la fourchette fixée; sécurité: échauffement préparatoire à la première série; quelques erreurs dans la pose de pied et l'alignement segmentaire apparaissent en fin de prestation; continuité de l'enchaînement: majoritairement fluide, quelques ruptures répétées; tonicité et/ou amplitude: quelques dégradations en fin de prestation; côtés droit et gauche investis de façon équilibrée; plusieurs pas complexes.	Exigences respectées du début à la fin de la prestation FCE: le plus souvent dans la fourchette fixée; sécurité: échauffement et utilisation des temps de repos appropriés. Sécurité maintenue tout au long de la prestation malgré la fatigue; continuité de l'enchaînement: fluidité, quelques hésitations; tonicité et/ou amplitude: maintenue tout au long de la prestation; côtés droit et gauche investis de façon équilibrée avec la même qualité d'exécution; des pas complexes dans plusieurs blocs.
İ		De 0 à 7 points	De 7,5 à 10 points	De 10.5 à 14 points



Analyser S'appuyer sur des analyseurs. Proposer des perspectives.	Analyse sommaire - pas de caractérisation des points forts et faibles au regard des analyseurs (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.); - perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation à modifier, à conserver): non envisagées. De 0 à 1 point	Analyse réaliste - description des ressentis, des points forts et faibles grâce aux analyseurs (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.); - perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation à modifier, à conserver): propositions recevables mais basiques et peu argumentées. De 1,5 à 2 points	Analyse bilan argumenté - analyse du relevé des FC et des ressentis en lien avec un ou deux analyseurs choisis (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.); - perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation à modifier, à conserver) Propositions recevables et étayées. De 2,5 à 3 points
---	--	---	--



STEP

Compétence attendue

personnalisé de step.

Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel ou partagé, dans un contexte de vie singulier (préparation à une compétition, bien être psychologique, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet d'entrainement

Principes d'élaboration de l'épreuve

Le candidat présente l'épreuve individuellement. Il doit réaliser un enchaînement d'au moins six blocs (1 bloc = 4 X 8 temps). Cet enchaînement est répété en boucle sur un rythme musical de BPM (battement musical par minute) compris entre 130 et 145 maximum, sur des durées d'effort et de récupération dépendant du thème d'entraînement choisi. Le candidat doit construire le projet de deux séances complémentaires, chacune prévue sur un temps minimum de 30 minutes (hors échauffement). Le registre d'effort est référé à la Fréquence Cardiaque d'Entrainement (FCE) qui est la fréquence cardiaque cible. La FCE s'établit par la formule de Karvonen : FCE = FC repos + (FCR* X % d'intensité de travail définie) * FCR : Fréquence de réserve = FC max** – FC repos ** FC Max : calculée par les formules 220 – âge pour les garçons et 226 – âge pour les filles, ou par des tests de terrains.(cf. lexique niveau 4).

85 % de FCR. L'utilisation de cardio-fréquencemètre est indispensable. L'ensemble de l'enchainement respecte un équilibre des efforts à droite et à gauche.

Selon les efforts le % d'intensité de FCR diffère : effort bref et intense : > 85 % de FCR - Effort long et soutenu : 70 % à

Chaque candidat s'inscrit dans un projet d'entraînement personnalisé en choisissant parmi les deux thèmes d'entraînement proposés, celui qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite à terme obtenir sur son organisme, en cohérence avec sa deuxième activité optionnelle ou ses autres activités de complément.

Thèmes d'entraînement:

- 1 s'engager dans un effort bref et intense. Solliciter sa puissance aérobie. Développer sa motricité (intensité de travail définie > 85 %);
- 2 s'engager dans un effort long et soutenu. Solliciter sa capacité aérobie, se remettre en forme. Développer sa motricité (intensité de travail entre 70 et 85 %)

La fréquence cardiaque est un indicateur d'effort.

Pour les deux mobiles, il s'agit de solliciter sa coordination- dissociation, sa concentration, son anticipation, sa synchronisation et sa créativité. La nature des paramètres à utiliser individuellement est :

- d'ordre énergétique: variation de la hauteur du step utilisation des bras au-dessus du plan horizontal défini par le niveau des épaules, utilisation d'éléments de contrainte musculaire au niveau du haut du corps (ex: lests aux poignets), impulsions-sursauts, BPM, utilisation d'éléments réalisés à côté du step (maximum 8 temps par bloc). Les séries et les périodes entre les séries sont exploitées différemment selon les candidats
- d'ordre *biomécanique* : combinaison de pas complexes, utilisation des bras en dissociation (bras/bras et/ou bras/jambes, plans différents), changement d'orientation, vitesse d'exécution.

L'élève est amené à concevoir sa séance en s'appuyant sur les différentes méthodes d'entrainement. La durée et l'intensité des séquences, les pauses entre les séquences et entre les séries sont exploitées différemment selon les candidats.

Pour chacun des mobiles au moment de la certification : à partir de son carnet d'entrainement, chaque candidat présente par écrit son projet composé de 2 séances dont la première est réalisée le jour de l'épreuve. Chaque séance du projet contient les séquences effort/récupération choisies, ainsi que les paramètres utilisés et adaptés à ses ressources. Le jury impose ensuite, pour la séance à réaliser le jour de l'épreuve, une forme de travail (intermittent, continu, pyramidal, fartlek, etc.). Le candidat adapte son projet et le réalise.

À l'issue de l'épreuve, il analyse sa prestation par écrit, à partir des ressentis ou sensations éprouvés. Il analyse sa séance, il explique éventuellement les écarts entre le projet et sa réalisation. Il apporte, si nécessaire, les corrections à la séance suivante proposée en début d'épreuve. Des éléments théoriques scientifiques pourront étayer l'argumentation.

		l'argumentation. Un lexique pour aider à la lecture	terminologique du référentiel est consult	able dans les référentiels de niveau 3 et 4.
Points	Élements à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		0 à 20 points
Prévoir (avant) 07/20	Le choix du thème d'entrainement et les modalités des séquences	Le projet et les différents éléments le composant sont parfois inadaptés, aux effets recherchés énergétiques (FC) ou biomécaniques. Certains choix effectués (intensité et durée des séquences, types pauses, quantité totale de travail) s'écarte parfois de la forme de travail imposée par le jury.	Le projet et les différents éléments le composant sont dans l'ensemble adaptés aux effets recherchés énergétiques (FC) et biomécaniques. Les choix effectués (intensité et durée des séquences, types pauses, quantité totale de travail) ne sont pas en adéquation complète avec la forme de travail imposée par le jury. Les propositions tiennent compte de la séance qui va suivre	Le projet et les éléments le composant sont tout à fait adaptés aux effets recherchés, aux ressources personnelles et à la forme de travail imposée. La complémentarité des 2 séances apparait clairement. Les propositions s'intègrent parfaitement dans le cadre d'un entraînement planifié à court ou moyen terme.
		0 à 3 points	3,5 à 5 points	5,5 à 7 points



Réaliser (pendant) 10/20	Le respect des effets recherchés	Les attendus de l'épreuve pour le thème d'entraînement choisi ainsi que les séquences sont respectés: - sur un plan énergétique, la forme de travail imposée est globalement respectée. La FCE est le plus souvent en dehors de la fourchette fixée; - sur un plan biomécanique, l'enchainement est réalisé avec une ou plusieurs ruptures. Les éléments sont exécutés de façon correcte (sécurité). L'enchainement est réalisé avec des changements d'orientation ou des variations de vitesse d'exécution. L'utilisation des bras en dissociation est respectée durant moins de deux blocs. 0 à 4,5 points	Les attendus de l'épreuve pour le thème d'entraînement choisi ainsi que les séquences sont respectés : - sur un plan énergétique, la forme de travail imposée est globalement respectée. La FCE est aux extrémités de la fourchette fixée ; - sur un plan biomécanique, l'enchainement est réalisé en continuité. Les éléments sont exécutés de façon correcte (sécurité). L'enchainement est réalisé en combinant des changements d'orientation et/ou des variations de vitesse d'exécution. L'utilisation des bras en dissociation durant au moins deux blocs est respectée voire dépassée.	Les attendus de l'épreuve pour le thème d'entraînement choisi ainsi que les séquences sont respectés : - sur un plan énergétique, la forme de travail imposée est strictement respectée. La FCE respecte en permanence celle fixée ; - sur un plan biomécanique, l'enchainement est réalisé en continuité. Richesse et variété des pas utilisés (simples, complexifiés, dansés). Les éléments sont exécutés de façon correcte (sécurité et amplitude). L'enchainement complexe est réalisé en continuité en combinant des changements d'orientation, et des variations de vitesse d'exécution. Utilisation des bras en dissociation sur plus de la moitié de l'enchainement.
Analyser (après) 3/20	Le bilan de sa prestation et du projet	Bilan superficiel La prestation est décrite à partir des sensations éprouvées mais de manière superficielle. L'analyse du projet est partielle ou erronée. 0 à 0,5 point	Bilan réaliste L'adaptation est justifiée à partir des sensations éprouvées et des constats sur les critères du registre : « réaliser ». L'analyse du projet est juste. 1 à 2 points	Bilan argumenté La prestation est analysée à partir des sensations éprouvées, effets décrits et leurs causes et régulations potentielles envisagées. Terminologie utilisée adaptée. Bilan atteste les connaissances du candidat sur les méthodes, les données scientifiques et la dynamique de projet d'entrainement à moyen terme. Des réajustements pertinents sont évoqués éventuellement. 2,5 à 3 points



Step

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entrainement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entrainement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple :

« Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entrainement ? ».

Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

Les thèmes d'entraînement sont référés à trois types d'efforts qui sollicitent les filières énergétiques à des degrés divers. Les durées des séries et des phases de récupération sont associées aux thèmes d'entraînement. L'aisance respiratoire est un repère du thème d'entraînement.

Les transformations ne peuvent s'envisager que si l'engagement est conséquent (en intensité et/ou en durée), optimal (ciblé sur une intensité adaptée aux caractéristiques de l'élève qu'il soit sédentaire ou entrainé) et répété. Quelles que soient les méthodes d'entrainement utilisées, le développement de ces ressources sera effectif et durable s'il est organisé sur le long terme et complété par une hygiène alimentaire raisonnée

Efforts brefs et intenses

La puissance aérobie

- FC s'approche progressivement du maximum ;
- ventilation fortement marquée et accélérée :
- séries plutôt courtes ;
- motricité variée qui ne gêne pas l'engagement;
- paramètres, variateurs d'intensité, essentiellement d'ordre énergétique : sursauts, lests, hauteur du step, bras audessus des épaules ;
- tempo > 135 bpm le plus souvent.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « J'aime repousser mes limites et me dépenser à fond surtout en suivant la musique. » ;
- « Car c'est l'objectif le plus intensif des 3, et j'ai besoin de me dépenser quand je fais du sport sinon c'est ennuyeux. »;
- « Car ça me correspond mieux, comme je préfère le sprint à l'endurance, je préfère les efforts courts et intenses, se donner à fond et être épuisée à la fin. ».

Efforts longs et soutenus La capacité aérobie

- FC élevée ;
- ventilation accentuée et rythmée sans gêne excessive ;
- séries à minima 3";
- coordination et dissociations présentes ;
- paramètres d'ordre énergétique : sursauts, bras au-dessus des épaules, lests, hauteur du step :
- 130 bpm < tempo < 140 bpm.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je me sens souvent fatigué(e) et pas assez actif(ve). Je voudrais être plus résistant(e) et me sentir en meilleure forme toute la journée. »
- « Quand je nage avec mes ami(e)s, je suis obligé(e) de m'arrêter régulièrement pour "recharger mes batteries", je voudrais pouvoir les suivre plus longtemps. »;
- « Car suite à des problèmes au genou gauche en début d'année (dispense), j'évite de trop sauter et c'est ce qui me correspond le mieux pour me remuscler. ».

Efforts prolongés et modérés L'endurance fondamentale

- FC modérée :
- aisance respiratoire ;
- séries longues et "à minima 3";
- temps de récupération minimisé;motricité explorée de façon ambitieuse;
- paramètres essentiellement d'ordre biomécanique: pas complexes, bras en dissociation, changement d'orientation, éléments réalisés à côté du step;
- tempo le plus souvent proche de 130 bpm.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « J'ai besoin de faire de l'exercice qui dure assez longtemps pour me vider la tête après les cours. »;
- « Je voudrais inclure une séance de récupération dans mon programme d'entrainement qui a déjà 2 séances technique et physique + le match du dimanche. »;
- « Maintenir un effort assez longtemps me motive et me prouve que je suis une battante. ».

Lexique

Amplitude : flexion et extension complète dans les mouvements de bras ou de jambes – Grandissement du corps.

<u>Bloc</u> : 4 phrases = 4 x 8 temps soit 32 temps - Commencer un bloc au début d'une phrase musicale, sur le temps fort qui sert de repère <u>Phrases</u> : 8 temps consécutifs.

Bpm: tempo de la musique : nombre de Battements Par Minute.

<u>Cardio-fréquence mètre codé</u> : signal codé, évite les interférences avec les autres cardio-fréquencemètres.

Collectif : présentation de l'enchaînement à plusieurs : motivation, aide aux apprentissages - individualisation possible des choix de paramètres sur une phrase ou plus

Continuite : enchaînement des blocs sans hésitation, sans rupture de rythme et/ou sans arrêt

Fréquences cardiaques (FC) La Fréquence cardiaque définit le cœur de l'APSA

- FC : Nombre de pulsations cardiaques par minute ;
- FC Maximale : FCM garçon : 220 l'âge et FCM fille : 226 l'âge ;
- FC Repos : FC prise avant un effort, au calme, de préférence le matin avant de se lever. Pendant le cours d'EPS :assis(e) (retirer 10 pulsations), allongé(e) (retirer 6 pulsations) ;
- FC de réserve : La FCR = FCM-FC Repos ;
- FC d'entraînement (fréquence cible) d'après Karvonen. FCE = FC Repos + [(FC Max FC Repos) X % d'intensité de travail définie selon le thème d'entraînement choisi].

Ex d'une fille âgée de 17 ans de FC Repos 70 et pourcentage d'intensité choisie 90 : FCE = $70 + [((226-17) - 70) \times 90] = 195$

<u>Pas complexes</u>: pas de base associés à une rotation, un contre temps, un changement de direction, un croisement.

Bras complexes: bras dissociés, gauche/droite ou dans le temps ou dans les plans.

http://eduscol.education.fr/pid25070/videos-interacademiques-2010-entretien-et-developpement-de-soi-en-eps.html http://eps.ac-amiens.fr/spip.php?article537

Ressentis :

- respiratoires : essoufflements, gêne, régularité, etc. ;
- musculaires : brûlures, tiraillements, crampes, etc. ;
- psychologiques et cognitifs : lassitude, motivation, mémorisation.

Sécurité :

- passive : écart entre les steps dans un espace d'évolution ;
- adhérence au sol des steps, sans tapis ;
- active : Pose de tout le pied à plat sur le step, sans bruit pour éviter les vibrations, placement du dos dans l'alignement « pied d'appui-bassin-épaule »,



pas de cambrures ni de dos rond. Descente du step amortie, interdite par l'avant. Maintien de la tonicité tout au long de l'enchaînement. Tests de terrain pour la mesure de la FCMAX :

- 1. enchaîner sans s'arrêter un 400 m à allure modérée (70 % de VMA) avec un 200 m à allure soutenue (100 % de VMA) puis 100 m à allure très rapide
- (120% de VMA) pour finir le dernier 100 m à allure maximale (> à 130 % de VMA);

 2. Après échauffement, enchaîner flexions (squat complet sans charge)- sprint de 10 m à 15 m- « burpees »-retour sprint-puis ajouter 1 flexion et 1 « burpees » à chaque aller-retour (1 puis 2 puis 3 etc) sur une durée totale d'1'30.

Tonicité : État de tension du corps : fessiers et abdominaux gainés, tête haute, regard horizontal, doigts tendus.



Enseignements primaire et secondaire

Actions éducatives

Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale en 2018

NOR: MENE1815668N

note de service n° 2018-070 du 18-6-2018

MEN - DGESCO B3-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs

Lors de l'année scolaire 2018-2019, la communauté éducative s'engagera dans le dernier temps fort du cycle commémoratif du Centenaire auquel elle participe activement depuis 2014, en lien étroit avec la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, dont le ministère de l'Éducation nationale est membre fondateur. L'année 2018 offre l'occasion de commémorer les événements qui marquèrent les derniers mois de la guerre et le retour à la paix. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en sera le point d'orgue, mobilisant, comme en 2014, l'ensemble de la société française et des anciens pays belligérants impliqués dans le travail de mémoire. Les grands axes thématiques et les enjeux de cette commémoration sont rappelés sur Éduscol à l'adresse : eduscol.education.fr/centenaire-premiere-guerre-mondiale et sur le site de la Mission du Centenaire : www.centenaire.org/fr/espace-pedagogique.

1. 2018 « Année Clemenceau »

Le président de la République a souhaité que 2018 soit dédiée à Georges Clemenceau, dont l'action énergique au sein du gouvernement d'union nationale qu'il dirigea à partir du 17 novembre 1917 eut un rôle important sur la mobilisation de toutes les forces de la Nation, jusqu'à la victoire finale de novembre 1918.

Il est proposé aux élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées de réaliser, de façon collective, dès la rentrée 2018, de courtes vidéos sur la figure de Clemenceau, le « Père la Victoire ». Les vidéos seront transmises à la Mission du Centenaire qui compilera des extraits des meilleures réalisations pour une projection lors des commémorations de l'automne 2018.

Le site officiel de l'année Clemenceau, conçu par la Mission du Centenaire et consultable à l'adresse clemenceau2018.fr, met à la disposition des enseignants et des élèves des ressources pédagogiques sur Georges Clemenceau et son action au sein du gouvernement entre 1917 et 1918. Sur ce site, on trouvera, en octobre 2018, un web-documentaire réalisé par Réseau Canopé à destination de la communauté éducative.

2. Les actions éducatives nationales s'inscrivant dans le cadre du Centenaire

Le concours « Les petits artistes de la mémoire » du Centenaire, organisé depuis 2008 par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, permet aux enseignants de faire travailler les élèves de CM2 sur le parcours de guerre d'un combattant de leur commune et d'élaborer un carnet artistique, parfois en lien avec une classe d'élèves allemands, portant notamment sur le parcours et quotidien de nos ancêtres durant le conflit.

Les éditions Milan, en partenariat avec la Fondation Varenne et la Mission du Centenaire diffuseront, après la rentrée 2018, dans les écoles élémentaires, à destination des élèves de CM2, 900 000 exemplaires d'un numéro spécial du journal « 1 jour, 1 actu » consacré à l'année 1918, à l'Armistice et à la paix. Les classes qui le souhaiteront pourront s'inscrire au concours « **Les enfants pour la Paix** », consistant, en s'appuyant sur ce journal, à constituer un dossier dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire associant histoire, français, arts plastiques, éducation aux médias, etc. Comme chaque année depuis 2014, le concours franco-allemand EUSTORY, organisé par la Fédération des Maisons franco-allemandes, la Mission du Centenaire et leurs partenaires, permettra aux collégiens et aux lycées de mener une réflexion comparée sur la guerre et sur la paix.

Ces différentes actions éducatives sont présentées sur le site Éduscol à l'adresse : eduscol.education.fr/centenaire-



premiere-guerre-mondiale

3. Les projets d'initiative locale

Comme chaque année, les comités académiques du Centenaire proposeront les projets les plus marquants à la labellisation de la Mission du Centenaire. Les actions menées peuvent porter sur tous les thèmes relatifs à la Première Guerre mondiale mais un intérêt particulier sera accordé à celles ayant un lien avec les thèmes de l'année 2018.

Dans ce cadre, les comités académiques sont invités à mobiliser les établissements et les classes dans le cadre des cérémonies officielles et à proposer que les établissements organisent leurs propres cérémonies commémoratives en lien avec les autorités locales. Un vade-mecum de présentation sera disponible sur l'espace pédagogique centenaire.org avant la rentrée scolaire 2018.

Je souhaite que les référents académiques « mémoire et citoyenneté » puissent assurer le suivi de ces opérations en lien avec les services de la Dgesco et la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Marc Huart



Personnels

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019

NOR: MENE1815282C

circulaire n° 2018-068 du 18-6-2018

MEN-DGESCO A1-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Références : décret n° 2017-169 du 10-2-2017 ; arrêté du 10-2-2017 ; circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017

En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés aux niveaux académique, interacadémique ou national.

1 - Le dispositif réglementaire

Le dispositif de formation mis en place par les dispositions réglementaires s'articule autour de deux types de modules de formation d'initiative nationale.

- a) les modules de formation d'initiative nationale organisés pour compléter le parcours de formation pour les enseignants titulaires du Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei). Ces modules de formation sont organisés pour les enseignants qui ont suivi la formation de préparation et ont obtenu le Cappei. Ces enseignants ont, de droit, accès aux modules de formation d'initiative nationale pour une durée totale de 100 heures pendant les cinq années qui suivent l'obtention de leur certification. Ils peuvent faire valoir leur candidature au maximum à deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé. Dans le cadre du calendrier arrêté par le recteur d'académie, l'accès à ce ou ces modules s'effectue l'année où le candidat en fait la demande.
- b) les modules de formation d'initiative nationale organisés dans le cadre de la formation continue.

Ces modules de formation sont organisés à l'intention :

- des enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Ces enseignants peuvent solliciter leur participation à un ou plusieurs modules d'approfondissement ou de professionnalisation dans l'emploi, ou à un ou plusieurs modules de formation d'initiative nationale. La participation à ces modules fait l'objet d'une attestation professionnelle précisant les formations suivies ;
- des enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie, ou encore d'élèves allophones.

Par ailleurs, des modules de formation d'initiative nationale sont spécifiquement ouverts aux conseillers principaux d'éducation.

Cette année, un soin particulier a été porté sur la définition du public cible pour chacun des modules proposés. Il conviendra de veiller à respecter ce public.

La liste de l'ensemble des modules de formation retenus pour l'année 2018-2019 figure en annexe 1.

2 - Recueil et remontée des candidatures

Les recteurs d'académie et les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale sont chargés de désigner, après consultation des commissions paritaires compétentes pour les corps de fonctionnaires et les agents concernés, candidats retenus pour suivre les formations. Ces consultations doivent être



menées avant toute remontée des candidatures à l'administration centrale.

Il vous appartient de procéder au recueil des candidatures à ces formations. Les candidatures seront regroupées au niveau académique par le responsable académique de la formation continue des enseignants pour inscription dans l'application Gaia avant le 14 septembre 2018, délai de riqueur.

Vous serez sollicités dans un second temps, en tant que de besoin, pour compléter ces inscriptions dans Gaia par des informations figurant dans le tableau de l'annexe 2.

Après les remontées et l'établissement par la direction générale de l'enseignement scolaire de la liste de l'ensemble des candidats retenus, il reviendra aux commissions nationales paritaires compétentes de procéder à la validation des candidatures.

La liste récapitulative validée sera ensuite communiquée par la Direction générale de l'enseignement scolaire aux services académiques et départementaux afin d'établir, chacun en ce qui le concerne, les ordres de mission nécessaires.

Les frais de transport et d'hébergement seront imputés, le cas échéant, sur les crédits du programme 141 pour les personnels du second degré ou sur les crédits du programme 140 pour les personnels du premier degré.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Marc Huart

Annexes

Annexe 1

Annexe 2 : Liste récapitulative des candidats aux modules de formation d'initiative nationale - année scolaire 2018-2019

Annexe 1

Thème: Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

Identifiant: 18NDGS6001

Titre : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales en lycée professionnel bénéficiant du dispositif ULIS : du parcours de formation à l'insertion professionnelle.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates: semaine du 19 novembre 2018 au 23 novembre 2018

et semaine du 3 juin au 7 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public visé : Coordonateurs d'Ulis, enseignants titulaires du 2CA-SH ou du Capa-SH - enseignants du 2^d degré, conseillers principaux d'éducation, chef de travaux, conseillers d'orientation-psychologues.

Objectifs de formation :

- cerner les problématiques particulières des jeunes présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales et leur répercussions sur l'élaboration de leur parcours de formation au LP ;
- approfondir la réflexion sur la construction de parcours de formation au lycée en vue de l'insertion professionnelle de ces jeunes et les éléments en jeu dans une transition psychosociale;
- réfléchir au processus d'évaluation et de certification (utilisation d'un référentiel professionnel de CAP pour personnaliser les parcours) ;
- identifier l'apport des dispositifs déployés dans leur accompagnement au lycée et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l'ULIS ;
- connaître et travailler avec les différents acteurs concernés par la formation et l'insertion de ces jeunes;
- explorer les diverses perspectives d'accès vers l'emploi.

Contenus proposés :

- la politique actuelle de scolarisation et de formation professionnelle des adolescents présentant des troubles cognitifs ou mentales ;
- le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences ;
- la construction d'outils pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l'insertion professionnelle ;
- les dispositifs de formation et d'insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles ;
- la sortie du lycée professionnel et la poursuite de formation (apprentissage), passerelles vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

Intervenants: Formateurs INSHEA, et intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6002

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

Opérateur principal : Rectorat de Besancon – Espé de Franche-Comté.

Durée: 52 heures.

Dates: 15 et 16 octobre 2018; 5, 6 et 27 novembre 2018; 3,4 et 10 décembre 2018.

Lieu: Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besancon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé: Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- apporter aux enseignants des éléments de connaissances relatifs aux troubles des fonctions cognitives ;
- conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ;
- de l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques ;
- coopération et partenariat spécifiques.

Intervenants: Formateurs ASH de l'éducation nationale, Formateurs Espé.

Identifiant: 18NDGS6003

Titre: Les sciences cognitives au service des démarches pédagogiques et des apprentissages.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée : 25 heures de présentiel : 1 semaine.

Date: du 20 mai au 24 mai 2019.

Lieu: Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : ensemble des personnels de l'éducation et d'enseignement souhaitant approfondir ses connaissances et ses compétences.

Objectifs de formation :

- connaître les principes des démarches et pratiques pédagogiques s'inscrivant dans le courant cognitiviste

Contenus pédagogiques proposés :

- les apports des sciences cognitives dans les démarches pédagogiques : La connaissance du fonctionnement psychologique de l'élève au service des apprentissages (7 h);
- mise en œuvre des démarches pédagogiques inspirées des sciences cognitives dans les domaines d'apprentissages suivants : le langage, le raisonnement mathématique, le temps, l'espace (18h).

Intervenants : formateurs Espé, équipes de circonscription.

Identifiant: 18NDGS6004

Titre : Les sciences cognitives au service de l'enseignement : se saisir des apports de la recherche pour améliorer l'accessibilité aux savoirs des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Opérateur principal : Espé de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates: du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 1er avril au vendredi 5 avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public visé : enseignants du 1^{er} et du 2^d degrés spécialisés ou non spécialisés, conseillers pédagogiques.

Objectifs de la formation :

- approfondir (pour les enseignants/formateurs spécialisés) ou développer (pour les enseignants/formateurs non spécialisés) des connaissances issues de la recherche en sciences cognitives et relatives aux processus d'apprentissage ainsi qu'à leurs troubles (mémoire, attention, langage...);
- s'approprier les apports de la recherche en sciences cognitives pour améliorer son enseignement et/ou diffuser ces pratiques en tant que personne ressource;
- comprendre ce qu'est une méthode scientifique et les différentes démarches de recherche.

Contenus proposés :

La formation proposera des contenus issus de la recherche en sciences cognitives sur les mécanismes directement impliqués dans les apprentissages et dont les perturbations sont à la source des difficultés rencontrées par certains élèves.

Intervenants: Formateurs Espé.

Thème: Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique.

Identifiant: 18NDGS6005

Titre : Assurer la scolarisation des élèves porteurs d'autisme par la mise en œuvre des gestes professionnels adaptés.

Opérateur principal : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées avec CT-ASH Rectorat.

Durée: 25 heures.

Dates: du lundi 4 février au jeudi 7 février 2019.

Lieu du stage : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés.

Objectifs de la formation :

- connaitre les spécificités de l'autisme afin d'assurer l'inclusion scolaire des élèves concernés ;
- mettre en œuvre les adaptations pédagogiques de ces élèves.

Contenus proposés:

- apports théoriques ;
- échange et analyse de pratiques ;
- rencontres avec des acteurs.

Intervenants : Formateurs Espé et éducation nationale

Identifiant: 18NDGS6006

Titre: enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée: 52 heures.

Dates: 4, 5,11 et 12 février 2019; 4, 25 et 26 mars 2019; 1er avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé: Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles du spectre autistique, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- approfondir les connaissances des troubles du spectre autistique ;
- comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ;
- identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées ;
- coopération et partenariat spécifiques.

Intervenants: Formateurs ASH éducation nationale, formateurs Espé

Identifiant: 18NDGS6007

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, en classe ordinaire dans le premier degré.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 08 au vendredi 12 octobre 2018 du Lundi 04 au vendredi 08 février 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné: enseignants du 1er degré scolarisant des élèves avec TSA et enseignants spécialisés travaillant en collaboration avec les enseignants des classes ordinaires du premier degré.

Objectifs de formation :

- connaître les particularités de fonctionnement des élèves avec TSA, et leurs conséquences possibles sur la scolarité ;
- savoir construire un cadre sécurisant et permettant à l'élève avec TSA de se repérer dans la classe, l'école ;
- savoir apporter des réponses pédagogiques et didactiques spécifiques répondant aux besoins des élèves avec TSA ;
- avoir des pistes pour gérer les comportements inadaptés ;
- connaître les partenaires possibles (enseignants spécialisés, orthophonistes, psychologues, ...) et savoir collaborer avec eux.

Contenus proposés:

- éléments historiques concernant l'autisme et la scolarisation des élèves avec TSA;
- pédagogie, éducation et TSA : recherches et pratiques recommandées par la haute autorité de santé (HAS) ;
- présentation d'outils pour communiquer, se repérer dans le temps et l'espace, d'outils numériques ; appropriation de ces outils ;

- réflexions et stratégies concernant l'accessibilité pédagogique et didactique, exemples dans plusieurs disciplines de l'école primaire.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs (universitaires et professionnels).

Identifiant: 18NDGS6008

Titre : Autisme et troubles envahissants du développement : de la compréhension du fonctionnement autistique à la mise en œuvre de stratégies éducatives et pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine par groupe).

Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :

- du lundi 3 décembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 et du lundi 11 février 2019 au vendredi 15 mars 2019.

Dates pour les autres académies :

- du lundi 4 mars 2019 au vendredi 8 mars 2019 et du lundi 17 juin 2018 au vendredi 21 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné: Enseignants titulaires du Capa-SH ou du 2CA-SH - enseignants du 1^{er} ou du 2^d degré scolarisant des élèves présentant ces troubles.

Objectifs de formation :

L'approche proposée dans ce module vise à optimiser l'action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant ces troubles afin de :

- situer la question de l'autisme dans une perspective historique :
- connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d'appui qui favorisent la scolarisation :
- poser les principes d'une démarche éducative et pédagogique spécifique ;
- initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication :
- mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation.

Contenus proposés :

- présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d'autisme dont l'autisme de « haut niveau » ou le syndrome d'Asperger ;
- mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation : les collaborations nécessaires ;
- exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines ;
- présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement (méthodes TEACCH, MAKATON, ABA, système PEC'S et les aides visuelles à la communication) ;
- projet de vie et parcours de formation de ces élèves.

Intervenants: Formateurs INSHEA, enseignants spécialisés, intervenants extérieurs (universitaires et chercheurs).

Thème: Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement

Identifiant: 18NDGS6009

Titre : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés et troubles du comportement.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 100 heures (2 x 1 semaine).

Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :

 du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 et du lundi 18 février 2019 au vendredi 22 février 2019.

Dates pour autres académies :

 du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 1^{er} avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes pour la session Province et 60 personnes pour la session Ile-de-France.

Public concerné : enseignants spécialisé du premier degré et personnels des RASED - enseignants du 1^{er} ou du 2^d degré exerçant en Segpa, EREA, ULIS, conseillers principaux d'éducation, enseignants référents et directeurs d'établissement, personnels enseignant et soignant des CMPP, CAMSP, IME, ITEP et SESSAD, enseignants référents, CPE et directeurs d'établissement, directeurs adjoints chargés de Segpa, psychologues de l'éducation nationale du premier et du second degrés.

Objectifs de formation :

- informer sur les différentes conceptions et les débats actuels sur les troubles du comportement, analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles, et leurs manifestations ;
- repérer les signes cliniques, connaître les critères d'évaluation de ces troubles, analyser les difficultés qui en résultent dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

Contenus proposés :

- conceptions et définitions des troubles du comportement, débats actuels ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- modalités et conditions de scolarisation de ces enfants et adolescents : école, secteur médico-social...;
- conceptions et démarches d'enseignement auprès de ces élèves ;
- élucidation de la posture de l'enseignant face aux troubles du comportement des élèves ;
- le travail avec les parents ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour la prise en charge et le suivi de ces élèves.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6010

Titre : Les troubles du comportement comme symptôme : apaiser le climat relationnel dans une école inclusive.

Opérateur principal : Rectorat de l'académie de Grenoble.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu: rectorat de Grenoble.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : enseignants du 1^{er} ou du second degré titulaires ou non du Cappei, PE, PLC, PLP, coordonnateurs ULIS, enseignants UE, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement, santé scolaire....

Objectifs de formation :

- comprendre la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre;
- s'approprier des repères pour la relation pédagogique ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

Contenus pédagogiques proposés :

- éclairage médical sur la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre en la reliant avec les contextes sociétaux, sociaux et éducatifs ;
- les élèves perturbateurs. Apaiser le climat relationnel ;
- les fondamentaux de la communication : qui quoi comment dans quel contexte...;
- des repères pour la relation pédagogique et pour la communication professionnelle ;
- gestion du stress et des émotions dans les comportements problème, travail de remédiation ;
- le refus anxieux de l'école, versant plus invisible des troubles du comportement :
- évolution actuelle : de l'ITEP au DITEP.

Intervenants: Professionnels, formateur éducation nationale.

Identifiant: 18NDGS6011

Titre : Les élèves perturbateurs et les élèves porteurs de troubles de la conduite : ajuster ses gestes professionnels.

Opérateur principal : CT-ASH Rectorat avec Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

Durée: 25 heures.

Dates : du lundi 3 décembre au jeudi 6 décembre 2018.

Lieu : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés.

Objectifs de formation :

- apports théoriques et échanges de pratiques pour une meilleure prise en charge pédagogique.

Contenus proposés :

- apports théoriques sur les troubles des fonctions cognitives ;
- apports intervenant;
- échanges de pratiques ;
- apport et analyses d'éléments de recherche universitaire.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé

Thème: Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles des fonctions psychiques

Identifiant: 18NDGS6012

Titre: enseigner à des élèves présentant des troubles des fonctions psychiques.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée: 52 heures.

Dates: 4,5, 11 et 12 février 2019; 4, 25 et 26 mars 2019; 1 er avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé: Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation: approfondir, d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles psychiques, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- apporter aux enseignants des éléments de connaissances relatifs aux troubles psychiques ;
- les conséquences des troubles psychiques sur les apprentissages ;
- de l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques ;
- coopération et partenariat spécifiques.

Thème : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement.

Identifiant: 18NDGS6013

Titre: Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement (autisme, déficience, troubles spécifiques des apprentissages, TDAH ...).

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 26 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 - Suresnes

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes

Public visé : psychologues de l'éducation nationale 1^{er} et 2^d degrés, médecins de santé scolaire.

Objectifs de formation :

Inscription de ce programme de formation continue professionnelles dans la dynamique de la stratégie nationale pour l'autisme (avril 2018) élargie aux troubles neuro-développementaux (déficience intellectuelle, troubles spécifiques des apprentissages, dysfonctions exécutives, TDAH ...) portée par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

- permettre aux psychologues et médecins de l'éducation nationale de mieux comprendre ces troubles, de participer aux priorités nationales de leur évaluation précoce ;

- mettre en œuvre des démarches d'accompagnement (institutionnel, éducatif, pédagogique) adaptées, et des aides spécialisées répondant aux besoins particuliers de ces élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- conceptions et définitions des troubles du neuro-développement ;
- avancées scientifiques et cliniques sur la nature et l'expression de ces troubles ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions :
- conceptions et démarches d'évaluation des troubles du neuro-développement ;
- le travail avec les parents et les partenaires institutionnels :
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour l'évaluation précoce des troubles du neuro-développement.

Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du langage, des apprentissages.

Identifiant: 18NDGS6014

Titre: Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou des difficultés.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 17 juin 2019, 9 h 00 au vendredi 21 juin 2019, 16 h 30.

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés (ULIS, UE) ; personnels RASED; enseignants de classes ordinaires ayant des élèves présentant des troubles ou des difficultés ; IEN et IEN-ASH ; les conseillers pédagogiques et les enseignants référents.

Objectif général de formation :

- répondre aux défis de l'école inclusive ;
- acquérir des connaissances sur le développement et le fonctionnement du cerveau : plasticité cérébrale, fonctions exécutives, mémoires, attention ;
- prendre en compte ces notions dans sa pratique de classe : analyse de la tâche, métacognition, enseignement explicite ;
- l'informatique au service de l'enseignant.

Contenus pédagogiques proposés :

- apports de connaissances sur les sciences cognitives ;
- apports de la sociologie un autre regard sur l'école ;
- ateliers pratiques;
- présentation de quelques logiciels.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6015

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 1^{er} avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique.

Contenus proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- démarches et outils pédagogiques ;
- adaptation de documents pédagogiques ; présentation de logiciels.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6016

Titre : Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates: du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018

et du lundi 13 mai 2019 au vendredi 17 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants de classes ordinaires scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Contenus proposés:

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l'attention, les dyscalculies ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;

- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour avoir un avis éclairé ;
- réfléchir au rôle de l'AESH ;
- se positionner en tant que personne ressource :
- comprendre les enjeux des parcours scolaires école/collège/lycée.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence :
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l'AESH ;
- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;
- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6017

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 26 novembre 2018, 9 h 00 au vendredi 30 novembre 2018, 16 h 30.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) ,58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé: Enseignants non spécialisés; IEN; les conseillers pédagogiques.

Objectif général de formation :

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer, mettre en place des activités de prévention ou des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique ;
- réfléchir au rôle de l'AESH.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche en sciences cognitives sur le développement du langage oral et écrit, les dyspraxies :
- les outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations ;
- les adaptations de documents pédagogiques, la compensation par l'AESH.

Intervenants: formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6018

Titre : Scolarisation, dans le **second degré**, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents.

Objectif général de formation :

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l'attention, les dyscalculies ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour avoir un avis éclairé ;
- réfléchir au rôle de l'AESH :
- se positionner en tant que personne ressource ;
- comprendre les enieux des parcours scolaires école/collège/lycée.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence :
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l'AESH ;
- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;
- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6019

Titre : Scolarisation, dans le **second degré**, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages : de la théorie à la pratique.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates: du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019 et du mardi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), psychologues de l'éducation nationale, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR.

Objectif général de formation :

Acquérir des connaissances sur les TSLA pour pouvoir :

- inclure ces élèves en classe ordinaire ;
- proposer une pédagogie adaptée ;
- échanger avec les partenaires (dans et hors de l'Ecole) et les personnes responsables de ces enfants.

Sous objectifs:

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit pour savoir repérer les signes d'alerte et répondre aux besoins des élèves dans leur scolarité :
- connaître les modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié, y compris celui des enseignants :
- acquérir des connaissances sur la dyspraxie, les troubles de l'attention, et la dyscalculie afin de mieux repérer et répondre aux besoins de la scolarité inclusive ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour mutualiser et avoir un avis éclairé ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- assurer la liaison école/collège/ lycée et comprendre les enjeux des parcours scolaires.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- apprentissage du langage oral et écrit : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques :
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur les autres troubles spécifiques des apprentissages : dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation, le travail en équipe et le partenariat avec les familles ;
- apprentissage et manipulation de logiciels : intérêt et les limites de l'outil informatique pour compenser;
- apprentissage et manipulation des langagiciels (un logiciel gratuit pour continuer l'apprentissage de la lecture/écriture) : intérêt et limites de l'outil ;
- présentation d'une expérience d'un collège et d'une ULIS de lycée professionnel ;
- outils et accompagnements pédagogiques adaptés.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6020

Titre : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants non spécialisés du second degré.

Objectif général de formation :

Acquérir des connaissances sur les dysphasies, dyslexies, dyspraxies pour pouvoir :

- la classe ordinaire : proposer une pédagogie adaptée aux besoins des élèves ayant un trouble spécifique du langage et des apprentissages (TSLA) ;
- le collège/lycée inclusif : identifier les procédures collectives d'accompagnement des élèves ayant un TSLA.

Sous-objectifs:

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, sur la dyspraxie ; pour répondre aux besoins des élèves dans le cadre de la scolarité inclusive ;
- acquérir des connaissances sur les facteurs en jeu lors de l'apprentissage :
- présentation des différents cadres institutionnels d'accompagnement des élèves avec un TSLA (PPRE, PAP, PPS...); apport d'outils permettant une plus grande efficacité collective au sein d'un établissement s'engageant dans une démarche inclusive;
- identifier les apports du numérique pour la scolarisation des élèves avec troubles du langage et des apprentissages ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- apports de connaissances sur les dyspraxies ;
- les outils de repérages et d'adaptation ;
- les différents protocoles d'accompagnement et de prise en charge (PPRE, PAP, PPS...);
- études de cas et adaptations de documents pédagogiques ;
- présentation d'outils numériques d'aide pour l'enseignant ; d'aide pour les élèves avec TSLA.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6021

Titre : Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l'attention et des fonctions exécutives de l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : enseignants spécialisés premier et second degrés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN et IEN-ASH, enseignants référents, conseillers pédagogiques, psychologues de l'éducation nationale.

Objectifs de formation :

- repérer les troubles de l'attention et/ou des fonctions exécutives chez les élèves ;
- comprendre les répercussions scolaires ;
- proposer une pédagogie et un environnement de classe adaptés ;
- informer les élèves pour une inclusion réussie.

Contenus proposés :

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- rappels théoriques sur le développement cognitif ;
- attention et fonctions exécutives : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques :
- outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur le TDAH et les troubles post-lésionnels ;
- présentation de quelques outils de remédiation cognitive.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6022

Titre: Participer au diagnostic et à l'accompagnement des troubles DYS à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 24 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : psychologues de l'éducation nationale du premier et second degrés, conseillers d'orientation.

Objectifs de formation :

- participer au diagnostic des troubles « DYS » ;
- orienter vers des professionnels extérieurs ;
- aider à l'information des enseignants pour la mise en place d'une pédagogie adaptée.

Contenus proposés :

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- notions théoriques sur les particularités neuropsychologiques de l'enfant et adolescent ;
- données scientifiques sur le développement cognitif et les apprentissages ;
- apports de connaissances sur la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et TDAH;
- les outils permettant de repérer un trouble dys versus une difficulté scolaire contextuelle ;
- présentation de tests d'intelligence et neuropsychologiques ;
- ateliers d'études de cas.

Intervenants: Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Thème : Handicap rare, développement des coopérations entre enseignants et professionnels du secteur médico-social

Identifiant: 18NDGS6023

Titre : Handicap rare : enseigner à des enfants sourds avec troubles associés et les accompagner dans leur parcours scolaire.

Opérateur principal : INSHEA en partenariat avec le Centre national de ressources Handicap rare Robert Laplane.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 3 juin 2019 au vendredi 7 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 20 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés.

Objectifs de formation :

- développer les compétences pour créer des situations d'apprentissage adaptées à des élèves sourds avec déficiences associées.

Contenus proposés:

- apports théoriques ;
- vignettes cliniques;
- ateliers pratiques ;
- analyse de situations.

Intervenants : Formateurs INSHEA et équipe pluridisciplinaire de formateurs du centre Robert Laplane, intervenants extérieurs.

Thème : Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Identifiant: 18NDGS6024

Titre: Scolarisation des enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 26 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné: Enseignants spécialisés du 1^{er} degré et professionnels des RASED, enseignants spécialisés du second degré, psychologues de l'éducation nationale, médecins de santé scolaire, enseignants spécialisés des centres médicaux psycho-pédagogiques, conseillers pédagogiques.

Objectifs de formation :

- actualiser ses connaissances scientifiques sur l'intelligence, son développement et son évaluation ;
- pouvoir repérer, comprendre et accompagner, sur le plan personnel, relationnel, adaptatif et scolaire, les enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

Contenus proposés :

- supports : présentation powerpoint, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas, travail sur dossiers :
- modèles, définitions, classifications et actualités des troubles du comportement ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces particularités développementales dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- accompagnement, prise en charge, méthodes éducatives et pédagogiques adaptées au haut potentiel, mise en place du parcours individualisé ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat (éducation, santé, famille, social) dans l'accompagnement de l'enfant ou l'adolescent intellectuellement précoce ;
- bibliographie et sitographie actualisées.

Intervenants: Formateurs INSHEA et intervenants extérieurs.

Thème: Formation des formateurs des accompagnants d'élèves en situation de handicap

Identifiant: 18NDGS6025

Titre: Optimiser les formations des AESH en mutualisant les pratiques des formateurs.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 30 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : formateurs de personnels AESH (conseillers pédagogiques, enseignants référents, IEN, Greta).

Objectifs de formation :

Former au métier d'AESH: Quels enjeux, quelles priorités, quelles formes, quelles contraintes?

- échanger et mutualiser les pratiques à partir des modules du Kit « Devenir AVS » ;
- analyser l'action des personnels AESH au sein de partenariats divers : associations de parents ou de professionnels, représentants des enseignants, représentants des AVS, directeurs d'établissement et de service. IEN ASH :
- appréhender les foncions et le positionnement professionnel de l'AESH ;
- analyser les enjeux de formation.

Contenus pédagogiques proposés :

- cadre législatif et institutionnel, textes de référence, histoire des AVS ;
- présentation de la formation au diplôme d'AVS :
- exemples de mises en pratique du kit « Devenir AVS » ;
- échanges de pratique à partir de situations concrètes ;
- réflexion sur les pratiques selon les différents lieux de scolarisation et les différents publics.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Thème : Conduite de projet inclusif en Segpa

Identifiant: 18NDGS6026

Titre: Construire une Segpa inclusive: les leviers institutionnels, matériels et pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public concerné : principaux et principaux adjoints, directeurs adjoints chargés de Segpa, enseignants spécialisés, PLP, PLC, conseillers pédagogiques.

Objectifs de formation :

Faciliter, pour tous les acteurs du second degré, la construction et la mise en place d'une Segpa inclusive au collège.

Contenus pédagogiques proposés :

Le module propose des éléments permettant de faciliter le travail des chefs d'établissements (en matière d'emploi du temps, de DHG, de budget et de pilotage), des enseignants (au travers d'une journée consacrée au numérique, des éléments pédagogiques facilitateurs, et des témoignages des acteurs de l'inclusion).

Intervenants: Formateurs INSHEA et extérieurs

Thème : Les apports de la recherche sur les apprentissages

Identifiant: 18NDGS6027

Titre : Les apports de la recherche sur les apprentissages et l'école inclusive.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 28 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 60 personnes.

Public concerné : enseignants du premier et du second degrés, enseignants spécialisés, enseignants référents.

Objectifs de formation :

Faire découvrir aux participants un panorama de recherches menées sur les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette formation visera à montrer comment les recherches universitaires peuvent irriguer les pratiques pédagogiques et nourrir la réflexion des équipes dans un contexte marqué par la mise en application de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, et dans le contexte de l'école inclusive.

Contenus pédagogiques proposés :

La formation se déroulera sous la forme d'ateliers thématiques, de conférences et tables-rondes. Supports : présentation ppt, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas.

- les troubles sévères des apprentissages : apport des neurosciences ;
- nouvelles technologies et troubles du spectre autistique : les tablettes numériques, robots, logiciels et les applications liées à l'autisme, leur usage, critères de choix et de classification ;
- GEVA Sco, PAP : quels outils pour quel accompagnement ;
- les parcours vers l'emploi des jeunes à besoins éducatifs particuliers ;
- inclusion scolaire et norme : perspectives internationales et nationales sur l'école inclusive, approches juridiques et sociologiques ;
- différenciation pédagogique notion d'aide, apports des recherches en psychologie de l'éducation ;
- représentations sociales du handicap ;
- élèves en grande vulnérabilité et apprentissages.

Intervenants: Formateurs INSHEA et extérieurs.

Thème: Outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Identifiant: 18NDGS6028

Titre: Les outils numériques au service des élèves déficients visuels.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates: du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018

et du lundi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 15 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves déficients visuels. **La maîtrise du braille intégral est préconisée**.

Objectifs de formation :

- permettre aux enseignants d'acquérir des processus de production de documents pédagogiques adaptés pour les élèves déficients visuels ;
- permettre aux enseignants d'acquérir la maîtrise des outils de compensation utilisés par les élèves ;
- contribuer à la réflexion sur la place de l'enseignant face aux ressources numériques dans le dispositif de compensation de la déficience visuelle ;

Objectifs spécifiques

- présenter une procédure d'adaptation de documents pédagogiques fondée sur la structuration de documents (réalisation d'adaptations en gros caractère pour les élèves malvoyants et/ou en braille pour les élèves non-voyants) ;
- rendre autonomes les enseignants dans la production de braille papier et numérique (braille intégral, abrégé, abrégé progressif et braille mathématique) ;
- présenter les fonctionnalités des bloc-notes en usage dans le contexte scolaire ;
- présenter le dispositif Eye School dispositif de vision de près vision de loin, et le résultat de l'étude faite par l'INSHEA sur ce dispositif ;
- présenter les différentes modalités d'accessibilité des tablettes IOS et Android ;
- réflexion sur la place du numérique comme outil d'aide aux apprentissages des élèves déficients visuels et outils facteurs d'inclusion.

Contenus pédagogiques proposés :

- présentation d'outils numériques utilisables pour l'adaptation de documents pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des outils numériques (logiciels et matériels) favorisant l'accès à l'information ;
- présentation de procédure d'adaptation de documents pédagogiques pour des élèves déficients visuels :
- présentation des options d'accessibilité proposées par les systèmes IOS et ANDROID destinés aux tablettes :
- réflexion sur le choix d'une adaptation de document au regard des options d'accessibilité disponibles et des modalités de lecture :

Travaux pratiques:

- élaboration d'un document structuré à l'aide des outils de traitement de texte (style, feuille de style, éditeur d'équation) permettant une navigation simplifiée et une automatisation des adaptations en gros caractères et en braille :
- création de modèle de documents permettant de faciliter l'adaptation de documents en gros caractères pour des élèves malvoyants ;

- utilisation du logiciel Natbraille permettant de transcrire et « détranscrire » du braille littéraire en intégral et abrégé et du braille mathématique ;
- conception de documents à l'aide de logiciels spécifiques de documents aux formats Daisy. Epub :
- lecture des documents pédagogiques dans différents formats en vue d'une expertise d'accessibilité.

Intervenants: Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6029

Titre : La vidéo au service de l'analyse de pratiques enseignantes avec des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 x 1 semaine).

Dates à confirmer : du 5 au 9 novembre 2018 (du lundi à 10 h au vendredi à 12 h).

Lieu du stage: INSHEA 58/60 Avenue des Landes 92150 Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : enseignants du premier ou du second degré. Les participants sont invités à apporter les vidéos exploitables dont ils disposent.

Objectifs de formation :

- objectif principal : acquérir des compétences en analyse de situations pédagogiques, à partir de supports vidéo, dans le but d'affiner et ajuster la pratique enseignante aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Contenus de formation :

- qu'est-ce qu'une vidéo : aspects techniques, subjectifs, différents types, ...;
- apports pratiques pour la réalisation de vidéo (comment faire concrètement, comment récupérer le fichier, outils disponibles, ..);
- aspects juridiques de la vidéo en classe (le cadre réglementaire pour les prises de vue, qu'a-t-on le droit de faire avec des vidéos ?);
- analyser une vidéo, comment, pourquoi ? Construire une grille d'observation (cadre théorique, niveau d'analyse, critères, entrées, ...) ;
- réinvestir son analyse pour affiner sa pratique pédagogique ;
- faire des liens entre les cadres théoriques et la pratique enseignante ;
- travailler l'analyse de situations pédagogiques filmées avec d'autres professionnels (exemples d'analyse en regards croisés) ;
- inscrire/utiliser des vidéo de situations pédagogiques dans sa pratique de classe avec les élèves.

Choix des supports utilisés en formation :

- rushes, vidéos montées ou non ;
- exemples variés, différents publics d'élèves, de contextes de scolarisation et de disciplines

Les participants sont invités à apporter les vidéos exploitables dont ils disposent, et à les transmettre si possible avant le début de la formation.

Modalités de formation :

- présentations « théoriques » suivis d'exemples concrets d'analyse ;
- ateliers pratiques : analyse par les participants de courtes vidéos (mise en pratique des contenus présentés), captation et sauvegarde de vidéos ;
- partage d'expériences et d'outils d'observation et d'analyse.

Intervenants: Formateurs de l'INSHEA, enseignants ayant une pratique de l'utilisation de la vidéo, soit pour une analyse de sa pratique, soit avec les élèves

Identifiant: 18NDGS6030

Titre: Les tablettes numériques au service de la réussite scolaire des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés (EANA) ou issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).

Opérateur principal : Centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et du voyage (CASNAV), Académie de Clermont-Ferrand - Rectorat

Durée: 25 heures (1 semaine)

Dates: du lundi 21 au vendredi 25 janvier 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Rectorat académie de Clermont-Ferrand, 43 Boulevard François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 15 personnes.

Public visé: enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves EANA et/ou EFIV.

Objectifs de la formation :

- permettre aux enseignants d'améliorer leurs connaissances sur les besoins particuliers des publics EANA et EFIV :
- conduire les stagiaires à perfectionner leur enseignement-apprentissage avec l'outil numérique nomade (tablettes iOs et Androïd), aide à la compensation et à l'adaptation ;
- contribuer à l'appropriation des démarches et des outils pédagogiques pour réussir l'inclusion des publics EANA et EFIV en classe ordinaire.

Contenus pédagogiques proposés :

- apports théoriques ;
- analyse de situations;
- ateliers de production.

Thème: Pré-Cappei

Identifiant: 18NDGS6031

Titre: Pré-Cappei Troubles des fonctions visuelles: braille et outils numériques

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 100 heures (4 x 1 semaine).

Dates: du lundi 8 octobre 2018 au vendredi 12 octobre 2018;

du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018;

du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;

du lundi 6 mai 2019 au vendredi 10 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 15 personnes.

Public concerné: Enseignants du premier et du second degrés qui prépareront les modules d'approfondissement Troubles des fonctions visuelles du Cappei en 2019-2020. A titre transitoire, stagiaires préparant les modules TFV du Cappei en 2018-2019.

Objectifs de formation :

Conformément aux textes officiels régissant le Cappei (BO du 16 février 2017), « les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents, préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle ». À titre transitoire, les stagiaires Cappei 2017-2018 pourront suivre ce MFIN s'ils n'ont pu acquérir une maîtrise préalable. Une attestation précisant les compétences acquises sera délivrée à l'issue du MIN.

Pour que les professeurs adaptent leur enseignement et puissent se consacrer en modules d'approfondissement Cappei TFV1 et 2 à une réflexion pédagogique et didactique approfondie :

- apprentissage et maîtrise progressive du braille intégral et abrégé et des notations mathématiques ;
- découverte et maîtrise progressive des technologies (matériels, logiciels) leur permettant d'adapter les documents écrits dans l'écriture qu'utilisent leurs élèves correspondant à leurs besoins : ordinateurs avec plage braille, logiciels d'agrandissement ou de synthèse vocale, bloc-notes braille, tablettes, etc.;
- compréhension de la problématique d'adaptation des documents imagés.

Contenus pédagogiques proposés :

- apprentissage du braille en lecture et en écriture ;
- manipulation d'outils technologiques et de logiciels spécifiques et utilisation spécifique des outils de droit commun :
- la pédagogie sera différenciée en fonction des niveaux préalables des stagiaires, tant en braille qu'en informatique :
- un travail régulier sera demandé durant les intersessions.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6032

Titre: Troubles des fonctions visuelles - Braille, Images en relief, et Outils Numériques.

Opérateurs principaux : Association Arrimage, Association Valentin Haüy, Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes.

Durée: 100 heures (sur 4 semaines disjointes).

Dates: Du lundi au vendredi, mercredi inclus.

Lieu du stage : Association Arrimage - 6 petite avenue du Patrimoine 06100 Nice Association Valentin Haüy - 4 avenue Henri Barbusse 06100 Nice.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes – 53 avenue Cap de Croix, 06100 Nice.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 15 maximums

Public visé: enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires, enseignants spécialisés qui souhaitent accroire leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

Objectifs de formation :

Obtention du certificat d'aptitude « Troubles des fonctions visuelles » (Braille, Outils Numériques, etc.) dans un objectif de préparation du Cappei.

Contenus pédagogiques proposés :

Le Braille, origine et évolution

- histoire et évolution : les différentes manières de mal voir ;
- les répercussions des pathologies dans l'apprentissage scolaire ;
- aspect juridique ;
- aspect psychologique du public concerné.

Intervenants : formateurs éducation nationale, professionnels et intervenants extérieurs

Thème: Scolarisation et migration

Identifiant: 18NDGS6033

Titre : Scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 17 juin 2019 au vendredi 21 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 100 personnes.

Public concerné: Enseignants en fonction auprès d'élèves en situation d'allophonie, de migration ou d'itinérance du premier et second degrés (en UPE2A et en classe ordinaire), conseillers d'orientation-psychologues, psychologues de l'éducation nationale, cadres de l'éducation nationale intervenant auprès de ces publics (inspecteurs, chefs d'établissements, personnels de direction), personnels de vie scolaire (conseillers principaux d'éducation).

Objectifs de formation :

- la conduite de plusieurs recherches relatives à l'éducation des enfants et jeunes primo-migrants et de familles itinérantes et de voyageurs sur l'ensemble du territoire national nous a permis de repérer les besoins de formation des professionnels de l'éducation et de l'accompagnement sur le terrain. S'il existe quelques offres de formation explicitant les dispositifs institutionnels, en psychologie et/ou en sciences du langage, celles-ci ne parviennent pas à couvrir l'ensemble des besoins de formation en la matière;
- construite à partir de nos travaux d'enquête ainsi que de notre réseau d'enseignants-chercheurs et de professionnels, cette formation est innovante car elle conjugue plusieurs approches disciplinaires alliant le droit et les sciences sociales (science politique, géographie, sociologie et anthropologie), les sciences du langage (notamment didactique des langues) ;
- cette formation vise à permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement dans le champ de l'éducation, des migrations et des minorités d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions ;
- elle est conçue pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur l'éducation, les migrations et les minorités, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, ainsi que du savoir-faire et du point de vue de professionnels.

Contenus pédagogiques proposés :

- contexte migratoire et d'accueil (apports juridiques, historiques, en sciences politiques et en démographie) ;
- cadres conceptuels (apports sociologiques, anthropologiques et linguistiques);
- pratiques éducatives et pédagogiques auprès des EANA et des EFIV (enjeux professionnels et réflexions quant aux pratiques).

Intervenants: Formateurs INSHEA et extérieurs.

Thème: Inclusion scolaire

Identifiant: 18NDGS6034

Titre: Le conseiller principal d'éducation, personne-ressource pour le collège et le lycée inclusifs.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 4 février 2019 au vendredi 8 février 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné: Conseillers principaux d'éducation exerçant en collèges et lycées.

Objectifs de formation: Le CPE exerce une mission centrale et transversale dans la vie des établissements. Il organise la vie des élèves, leur accueil, l'animation de tous les moments de la journée en dehors des heures d'enseignement. Il est le garant de la régulation du climat scolaire et, à ce titre, contribue, avec l'ensemble de l'équipe vie scolaire, aux apprentissages de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il est en relation avec les familles et les partenaires de l'établissement.

La diversité des élèves et en particulier l'attention portée à la place des élèves en situation de handicap constituent une préoccupation permanente de son équipe. En lien avec l'équipe de direction et les professeurs principaux, le CPE contribue aux réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation et à l'élaboration et au suivi du Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'objectif du stage est de permettre aux CPE de :

- appréhender les concepts de l'éducation inclusive et leur dimension internationale, engager une démarche réflexive sur les évolutions envisageables du projet d'établissement ;
- consolider la connaissance du cadre juridique de l'éducation inclusive, les outils et procédures spécifiques ;
- avoir une compréhension concrète de la diversité des dispositifs de l'éducation inclusive, notamment Ulis et Unités d'enseignement externalisées (UEE), des procédures et des instances spécifiques, notamment MDPH, CDAPH;
- connaître la diversité des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et approfondir les méthodologies de coopération ;
- appréhender les enjeux de la coordination des acteurs de la scolarisation (enseignants, AESH, psychologues et médecins de l'éducation, parents).

Contenus pédagogiques proposés :

- cours magistraux et tables rondes ;
- travaux dirigés (études de cas concrets, visites d'établissements et rencontres d'équipes);
- échanges d'analyse de pratique entre les stagiaires ;
- présentation de ressources documentaires et pédagogiques.

Intervenants: Formateurs INSHEA

Thème: Initiation à la langue des signes française.

Identifiant: 18NDGS6035

Titre: Langue des signes française niveau A1.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates: du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018;

du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 1er février 2019 ;

du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes. Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : enseignants du 1^{er} ou du second degré, AESH ou AVS (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les dispositifs requérant l'usage de la LSF).

Nombre de participants : 12 personnes.

Objectifs de formation :

- s'initier à la LSF

Contenus proposés :

- pratique de la LSF au niveau A1 ;
- linguistique de la LSF;
- approche contrastive Français -LSF.

Intervenants: professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant: 18NDGS6036

Titre : apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL – A1.1 et A1.2

Opérateur principal: SELF'PI / DSDEN 06.

Durée: 70 heures.

Dates : 2 semaines consécutives de formation, à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Lieu: Association SELF'PI 21 rue Alberti - 06000 NICE.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes par groupe

Public concerné: enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires, enseignants spécialisés.

Objectifs de formation :

- acquérir les bases lexicales et structurales de la langue ;
- entrer dans la sémantique.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6037

Titre: Apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL A1.1, A1.2, A1.3 et A1.4.

Opérateur principal : SELF'PI / DSDEN 06.

Durée: 140 heures.

Dates : 4 semaines de formation, à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Lieu du stage: Association SELF'PI 21 rue Alberti - 06000 NICE.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes par groupe.

Public concerné: enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers; enseignants spécialisés qui souhaitent accroire leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

Objectifs de formation :

- acquérir les bases lexicales et structurales de la langue :
- entrer dans la sémantique.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6038

Titre: Langue des signes française niveau A2

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 180 heures (3 x 2 semaines)

Dates: du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018;

du lundi 11 mars 2019 au vendredi 22 mars 2019 ; du lundi 3 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes. Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : Enseignants 1^{er} ou 2^d degré, AESH ou AVS justifiant d'un **niveau A1, attesté** récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une **évaluation à distance** par Webcam (contact : jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr)

Nombre de participants : 12 personnes

Objectifs de formation :

- atteindre le niveau A2 du CECRL

Contenus proposés :

- pratique de la LSF niveau A2 ;
- linguistique de la LSF;
- approche contrastive Français –LSF à partir de documents LS-Vidéo.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Thème: Perfectionnement en Langue des signes française

Identifiant: 18NDGS6039

Titre: Langue des Signes Française niveau B1

Opérateur principal: INSHEA.

Dates: du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018;

du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ; du lundi 18 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes. Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : Enseignants 1^{er} ou 2^d degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau A2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une **évaluation à distance** par Webcam (contact : <u>jose.dobrzalovski@inshea.fr</u> et <u>anne.vanbrugghe@inshea.fr</u>)

Nombre de participants : 12 personnes

Objectifs de formation :

Améliorer sa maîtrise de la LSF

Contenus proposés :

- pratique de la LSF au niveau B1;
- linguistique de la LSF;
- approche contrastive Français -LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant: 18NDGS6040

Titre: Langue des Signes Française niveau B2

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates: du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018:

du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019 ; du lundi 17 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné: enseignants du 1^{er} ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B1, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans des dispositifs requérant l'utilisation de la LSF.

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr.

Nombre de participants : 12 personnes.

Objectifs de formation :

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

Contenus proposés :

- pratique de la LSF niveau B2 :
- linguistique de la LSF;
- approche contrastive Français -LSF.

Intervenants: professeurs-formateurs de l'INSHEA.

Identifiant: 18NDGS6041

Titre: Langue des Signes Française niveau C1.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates: du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019;

du lundi 25 mars 2019 au vendredi 5 avril 2019; du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 12 personnes.

Public concerné: enseignants du 1^{er} ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'utilisation de la LSF.

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 5 personnes, en complément du groupe déjà constitué

Objectifs de formation :

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

Contenus proposés :

- discours et thématiques spécifiques variés, locuteurs et situations de communication inédites ;
- pratique de la LSF niveau C1;
- linguistique de la LSF;
- approche contrastive Français –LSF/analyse comparée de documents LS-Vidéo.

Intervenants: professeurs-formateurs de l'INSHEA

Thème: Apprentissage du LPC.

Identifiant: 18NDGS6042

Titre: La langue française parlée complétée (LPC): apprentissage technique et pratiques pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates: du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019; du mardi 11 juin 2018 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : Enseignants du 1^{er} ou du 2^d degré scolarisant des élèves sourds ou malentendants, AVS. AESH.

Nombre de participants : 20 personnes.

Objectifs de formation :

- s'initier à la LfPC et améliorer sa pratique du code ;
- en connaître les enjeux pour les élèves sourds ou malentendants.

Contenus proposés :

- langage et apprentissage : rôle et place de la LfPC dans la scolarité des élèves sourds ;
- utilisation de la LfPC en situation d'enseignement ;
- technique et pratique du codage en LfPC.

Intervenants : professeurs de l'INSHEA et de l'ALPC, intervenants extérieurs, enseignants spécialisés utilisant le LPC en classe, orthophoniste.

Thème: Préparation de l'épreuve 1 du Cappei.

Identifiant: 18NDGS6043

Titre: Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP exerçant en Segpa.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné: PLP enseignant en SGPA ou en EREA.

Nombre de participants : 30 personnes

Objectifs de formation :

- l'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel exerçant dans un dispositif d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa ou EREA) de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017 ;
- l'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de jeunes élèves en grande difficulté scolaire de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés :

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale :
- rappel de quelques notions fondamentales de psychopédagogie ;
- entraînement à la préparation et à l'animation de séquences pédagogiques ;
- entraînement à l'entretien avec un jury.

Les stagiaires seront mis en situation dans les contraintes de l'examen pour préparer et animer une séquence et s'exercer à l'entretien avec le jury.

Intervenants: professeurs de l'INSHEA

Identifiant: 18NDGS6044

Titre : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP et PLC exerçant en établissement pénitentiaire et en centre éducatif fermé (CEF)

Opérateur principal : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Durée: 25 heures.

Date: Du lundi 13 au vendredi 17 mai 2019 (en attente date pour la session délocalisée).

Lieu: INSHEA et Espé Aix-Marseille (ou Lyon ou Dijon).

Nombre de participants : 15 personnes

Public concerné : PLC et PLP exerçant en établissement pénitentiaire et en CEF souhaitant préparer le Cappei.

Objectifs de formation :

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel et à des professeurs de lycée et de collège exerçant en établissement pénitentiaire ou en centre éducatif fermé de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de publics sous-main de justice de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés:

- cadre de l'action pédagogique et mise en œuvre dans le contexte local ; notions fondamentales de psychopédagogie ; partage de supports pédagogiques adaptés aux contraintes sécuritaires de la détention ; élaboration d'une séquence pédagogique ; préparation à l'animation de séquences pédagogiques ; entraînement à l'entretien avec un jury.

Intervenants : INSHEA, Espé, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement.

Thème: Préparation de l'épreuve 3 du Cappei

Identifiant: 18NDGS6045

Titre : Préparation de l'épreuve 3 du Cappei pour les enseignants en milieu pénitentiaire et en Centre Éducatif Fermé (CEF).

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 07 au vendredi 11 janvier 2019 et en attente de la date pour la session d'Aix-en-Provence.

Lieu: INSHEA et Espé d'Aix-en-Provence.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné:

Enseignants du second degré titulaires du 2CA-SH ou non, exerçant en milieu contraint (établissements pénitentiaires et CEF) et désireux de valider le Cappei.

Objectifs de formation :

- préparation à la présentation pendant 20 minutes d'une action conduite témoignant de son rôle de personne ressource en matière d'éducation inclusive et de sa connaissance des modalités de scolarisation en milieu contraint. Le candidat doit être capable de présenter une action de sensibilisation, d'information, de valorisation d'une action pédagogique à destination de professionnels de l'éducation ou de partenaires.

Contenus proposés :

En réponse au cadre défini par l'annexe III-3-e du BO n° 7 du 16 février 2017 :

- mise à jour des connaissances sur les orientations nationales de l'enseignement en milieu pénitentiaire et en CEF ;
- identification des contraintes d'un service d'enseignement au sein d'un établissement relevant du ministère de la justice ;

- visite d'un quartier scolaire au sein d'un établissement pénitentiaire et d'un CEF :
- modalités de construction d'un parcours individuel de formation (bilan initial de compétences, durée de prise en charge, objectifs pédagogiques de remobilisation, certifications à atteindre, émergence d'un projet d'insertion et de formation...) :
- cadre institutionnel de l'orientation en milieu scolaire et des dispositifs de lutte contre le décrochage de droit commun :
- choix d'une action à présenter pour l'épreuve ;
- entraînement à l'entretien avec le jury.

Intervenants : INSHEA, Espé, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement

Identifiant: 18NDGS6046

Titre: Enseignants titulaires du 2CA-SH - Être personne ressource et préparer l'épreuve 3 du Cappei.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures.

Dates: du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 11 janvier 2019.

Lieu: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : professeurs titulaires du 2CA-SH : professeurs des lycées et collèges et professeurs de lycée professionnel exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et désireux de valider le Cappei.

Objectifs de formation :

- développer de nouvelles compétences et postures professionnelles, au service d'une éducation plus inclusive :
- préparer l'épreuve 3 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers, de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés:

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise enperspective historique et internationale ; (la formulation est toujours la même, j'aimerais bien en trouver une autre mais je n'ai pas mieux pour l'instant.) ;
- enseignant spécialisé personne-ressource : compétences et postures professionnelles attendues ;
- difficultés et leviers mobilisables par l'enseignant spécialisé personne-ressource pour accompagner le changement de pratiques professionnelles dans les établissements scolaires ; les relations école-familles ; les relations avec les partenaires extérieurs (établissements et services de soin, milieu associatif et éducatif) ;
- épreuve 3 du Cappei : explicitation des enjeux de l'épreuve ; programmation d'une action d'information ou de sensibilisation ;
- épreuve 3 du Cappei : entraînement à l'exposé et l'entretien avec un jury.

Thème: Cappei – modules d'approfondissement

Identifiant: 18NDGS6047

Titre: Module d'approfondissement - scolariser des élèves atteints de troubles du spectre autistique.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée : 25 heures de présentiel : 1 semaine.

Dates: du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu: Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés souhaitant approfondir leurs connaissances des troubles.

Objectifs de formation :

- connaitre les troubles du spectre autistique et ses répercussions sur les apprentissages ;
- connaître et mettre en œuvre des démarches d'évaluation adaptées ;
- connaitre les démarches et pratiques pédagogiques adaptées aux BEP des élèves.

Contenus de formation :

- actualisation des connaissances du trouble (4 h) ;
- les outils pour évaluer les compétences et soutenir les habiletés de communication (6 h);
- la scolarisation des élèves avec TSA (6 h);
- accès aux ressources disponibles : l'exemple du CRA (3 h) ;
- le partenariat avec les associations (3 h) :
- le développement de sensibilisations en milieu ordinaire (3 h).

Identifiant: 18NDGS6048

Titre - Module d'approfondissement du Cappei - troubles du spectre autistique niveau 1.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges

Durée: 50 heures.

Dates:

- du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018;
- du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2018, mercredis inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes (5 académie de Limoges, 5 à 7 interacadémie Nouvelle aquitaine).

Public visé: PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

Objectifs de formation :

 approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

Identifiant: 18NDGS6049

Titre – Module d'approfondissement - troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée: 50 heures.

Dates:

- du lundi 4 au vendredi 8 février 2019 ;
- et du lundi 25 au vendredi 29 mars 2019, mercredis inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Public visé: PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

Nombre de participants pouvant être accueillis – 10 de l'académie de Limoges.

Objectifs de formation :

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

Identifiant: 18NDGS6050

Titre: Modules d'approfondissement - troubles des fonctions cognitives.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée: 50 heures.

Dates : du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018 et du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2018 mercredis inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 de l'académie de Limoges.

Public visé: PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

Objectifs de formation :

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire :
- solutions.

Intervenants: Formateurs éducation nationale

Thème: Cappei – modules de professionnalisation

Identifiant: 18NDGS6051

Titre: module de professionnalisation - travailler en milieu carcéral.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée: 25 heures de présentiel: 1 semaine.

Dates: du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2019.

Lieu: Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : enseignants spécialisés ou non, intervenant ou souhaitant intervenir en maison d'arrêt, en maisons centrales, en centres de détention, en Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs, en Centres Educatifs Fermés...

Objectifs de formation :

- connaitre les structures du pénitentiaire ;
- analyser les besoins des adultes et mineurs incarcérés;
- mettre en œuvre des démarches et pratiques adaptées.

Contenus de formation :

- approfondissement des connaissances des structures du pénitentiaire (4 h) ;
- mise en place du partenariat avec la PJJ, son rôle avant et après l'incarcération (6 h);
- répercussions de l'incarcération sur les apprentissages (6 h) ;
- pratiques pédagogiques adaptées en lien avec les BEP des détenus (9 h).

Intervenants : formateurs Espé, PJJ, IEN ET et équipes de circonscriptions ASH

Identifiant: 18NDGS6052

Titre: module de professionnalisation - enseigner en UE d'un établissement ou service médico-social.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée – 50 heures.

Dates:

- du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 ;
- et du lundi 1^{er} avril au vendredi 5 avril 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis – 10 personnes.

Public visé: PE et PLC spécialisés souhaitant se professionnaliser à l'intervention en UE.

Objectifs de formation :

- professionnaliser dans l'emploi d'enseignant en UE d'établissement ou service médico-social.

Contenus pédagogiques proposés :

- enseigner aux élèves d'UE (connaître le cadre de son action, adapter sa pratique professionnelle aux évolutions de l'environnement et des publics accueillis, se positionner comme enseignant et comme personne ressource).

Intervenants: Formateurs éducation nationale.

Identifiant: 18NDGS6053

Titre: module de professionnalisation - coordonner une Ulis.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée: 50 heures.

Dates:

- du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 ;
- et du lundi 1^{er} avril au vendredi 5 avril 2019, mercrediinclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis – 10 académie de Limoges.

Public visé : PE et PLC spécialisés souhaitant se professionnaliser à la coordination d'une ULIS.

Objectifs de formation :

- professionnaliser dans l'emploi de coordonnateur d'ULIS.

Contenus pédagogiques proposés :

- enseigner aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS, organiser et planifier et formaliser les interventions des aides humaines au sein du dispositif, dans des classes de référence des élèves et dans l'établissement scolaire. Animer les relations entre l'ULIS et les partenaires extérieurs. Être personne ressource.

Intervenants: Formateurs éducation nationale.

Identifiant: 18NDGS6054

Titre: module de professionnalisation - coordonner un dispositif ULIS.

Opérateur principal : Circonscription de Cergy ASH.

Durée: 52 heures, soit 8 journées et demi.

Dates: second trimestre (ianvier/mars 2019).

Lieu: DSDEN 95

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé: enseignants spécialisés, titulaires d'un CAPASH ou d'un Cappei, désirant approfondir leur formation afin de coordonner un dispositif ULIS.

Objectifs de la formation :

- penser la mise en œuvre d'un dispositif ULIS et développer les outils de liaison ;
- coordonner un dispositif ULIS, modalités de fonctionnement et parcours de formation des élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- cadre institutionnel, les différentes missions du coordonnateur, la collaboration avec les différents partenaires, l'organisation pédagogique, la mutualisation des actions à mener, la construction d'outils.

Intervenants: formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6055

Titre: Module de professionnalisation - formation des enseignants référents.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France. **Durée :** 50 heures de présentiel : 2 X 1 semaine.

Dates: du lundi 3 juin au vendredi 14 juin 2019.

Lieu: Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, enseignants exerçant dans des équipes de MDPH.

Objectifs de formation :

- connaitre et mettre en œuvre les missions de l'ER ;
- développer les compétences du travail en équipe et en partenariat pour optimiser les Equipes de suivi de scolarisation ;
- veille scientifique relative à la connaissance des troubles

Contenus de formation :

- approfondissement des connaissances du fonctionnement de la MDPH (5 h);
- approfondissement des connaissances des dispositifs et structures de soins, et de scolarisation (6 h);
- relation avec les parents : sociologie des parents, annonce du handicap, entretiens d'explicitation, mise en place d'une relation de confiance (12 h) ;
- connaissances liées à la gestion de réunions et au travail d'équipe (6 h) ;
- approfondissement et actualisation des connaissances sur les troubles et leur conséquence sur les apprentissages (9 h) ;
- parcours de scolarisation et insertion professionnelle (3 h) ;
- mutualisation de pratiques avec des enseignants référents (9 h).

Intervenants: formateurs Espé.

Identifiant: 18NDGS6056

Titre: Professionnalisation des enseignants référents – module 1.

Opérateur principal : Académie de Versailles.

Durée: 25 heures.

Dates: du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 1er février 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Versailles, site d'Antony, 26 rue Léon-Jouhaux- 92160 Antony, ou établissement scolaire dans le sud des Hauts-de-Seine.

Nombre de participant pouvant être accueillis : 24 personnes.

Public visé : enseignants nommés sur poste d'enseignant référent, spécialisés ou non, découvrant les missions.

Objectifs de formation :

- permettre une professionnalisation progressive des enseignants découvrant les missions d'enseignant référent de scolarisation, y compris pour les enseignants non spécialisés faisant fonction d'enseignant référent.

Contenus de formation :

- connaître le contexte réglementaire et institutionnel :
- connaître les principales conséquences des troubles sur les apprentissages ;
- acquérir des connaissances et compétences relatives au travail avec les professionnels et les familles ;
- s'approprier le contexte professionnel de l'enseignant référent : conduite de réunion, outils institutionnels (Gevasco, PPS, PAP, compte-rendu de réunion d'ESS, etc.).

Intervenants: IEN-ASH, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6057

Titre: La professionnalisation du métier d'enseignant référent.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates:

- du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 9 novembre 2018;
- du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, secrétaire de CDOEA, enseignant exercant dans des équipes de MDPH.

Objectifs de formation :

- connaître les paradigmes du handicap : accessibilité, compensation et classifications internationales;
- connaître les missions des enseignants référents : droit et outils de mise en œuvre ;
- s'approprier des connaissances relatives au travail avec les professionnels et les parents :
- maîtriser les compétences nécessaires à la préparation et à la conduite des équipes de suivi de scolarisation :
- analyser et préciser le positionnement institutionnel des enseignants référents ;

- gérer l'accompagnement des élèves à BEP (AESH, matériel adapté, etc.).

Contenus pédagogiques proposés :

- réglementations, lois et jurisprudence ;
- Gevasco, PPS, PAP et ESS : suivi personnalisé, équité territoriale et outils de la scolarisation ;
- les théories du handicap : modèle médical, modèle social, processus de production du handicap ; accessibilité et compensation ;
- le(s) rôle(s) de l'enseignant référent et son positionnement institutionnel ;
- le mode de fonctionnement des MDPH et partenariat interinstitutionnel ;
- le travail avec les familles et la place des associations ;
- le travail avec les personnels de l'éducation nationale ;
- le travail avec les partenaires du secteur médico-social.

Intervenants: Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6058

Titre : Professionnalisation de la fonction de Responsable Local de l'Enseignement (RLE) en Établissement Pénitentiaire

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 25 heures (1 semaine).

Dates: du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu: INSHEA.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants des 1^{er} et 2^d degrés exerçant en établissements pénitentiaires sur un poste de Responsable Local de l'Enseignement .

Nombre de participants : 30 personnes.

Objectifs de formation :

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des enseignants occupant un poste de Responsable Local de l'Enseignement de :

- mettre à niveau la connaissance des missions du RLE ;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet de l'Unité Locale d'Enseignement (ULE) au sein de l'équipe pédagogique et pluri catégorielle de l'établissement pénitentiaire ;
- animer une équipe pédagogique ;
- définir et organiser au sein d'une équipe pédagogique le parcours individuel de chaque élève
- concevoir une offre de formation contextualisée ;
- s'inscrire dans un partenariat avec l'Administration Pénitentiaire et les acteurs de la réinsertion de la personne détenue.

Contenus proposés :

- cadre réglementaire et institutionnel ;
- -technique d'animation d'équipe, mise en situation ;
- élaboration de projet ;
- conception de parcours de formation ;
- les dispositifs et acteurs de l'orientation, de la formation générale et professionnelle, de l'insertion, du maintien et du retour en formation à l'extérieur de la détention ;
- présentation des missions de la formation professionnelle en détention ;
- le rôle et les missions des différents partenaires dans le parcours d'exécution de la peine et la réinsertion des personnes détenues.

Intervenants: INSHEA, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement.

Identifiant: 18NDGS6059

Titre: Formation des tuteurs formateurs chargés du suivi de stagiaires Cappei.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée: 9 heures.

Dates: Mercredis après-midis du :

- 12 septembre 2018;
- 7 novembre 2018;
- 6 mars 2019.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé: Tuteurs-formateurs des enseignants en formation Cappei.

Objectifs de formation :

- formation de formateurs. Préparer les tuteurs-formateurs à la formation des stagiaires Cappei.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différentes missions du tuteur-formateur Cappei;
- formation à l'accompagnement.

Intervenants: Formateurs Espé.

Thème : École Inclusive

Identifiant: 18NDGS6060

Titre: De la différenciation pédagogique à la pédagogie universelle.

Opérateur principal : Espé Clermont-Auvergne.

Durée: 25 heures.

Dates: (susceptibles de modifications): du lundi 15 avril (13 h 30) au vendredi 19 avril 2019 (12 h).

Lieu du stage : Espé Clermont-Auvergne, 36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001- 63407 Chamalières.

Nombre de participants pouvant être accueillis : maximum 20 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation :

- développer les compétences des enseignants pour permettre l'accessibilité aux apprentissages de tous les élèves ;
- concevoir avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement dans le cadre de pratiques inclusives ;
- répondre dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers.

Contenus pédagogiques proposés :

- principes pédagogiques d'une pédagogie universelle ;

- exemples de pratiques et réponses pédagogiques dans différents contextes d'exercice ; -travaux dirigés d'élaboration de séances.

Intervenants : Formateurs de l'Espé, Professionnels du Rectorat (Conseiller Technique ASH, enseignants du second degré)

Identifiant: 18NDGS6061

Titre : Pragmatique du langage et raisonnements logico-mathématiques chez les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).

Opérateur principal : circonscription ASH, rectorat de l'académie de Guyane.

Durée: 2 semaines.

Dates: Deux semaines consécutives comprises entre les congés de Carnaval et ceux de Pâques.

Lieu du stage : Espé de Guyane, site de Troubiran, 97300 Cayenne.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 stagiaires.

Public visé: Enseignants sur poste ASH en Guyane (ou aux Antilles) et titulaires du Cappei.

Objectifs de formation :

- former les enseignants à identifier les dimensions de la pragmatique dans les tâches mobilisant des opérations logico-mathématiques ;
- concevoir des remédiations adaptées aux différents BEP dans le cadre de l'éducation inclusive (transférables aux équipes pédagogiques) ;

Contenus pédagogiques proposés:

- à partir d'un recueil d'expressions utilisées dans des activités mobilisant des compétences logicomathématiques, une analyse du sens de ces expressions sera conduite dans le cadre de la pragmatique du langage ;
- un travail sur la notion d'inclusion de classe sera suivi d'une collecte sur le terrain (RASED, Segpa, SESSADYS, Imed) ;
- à partir de cette collecte, des remédiations seront élaborées, testées et évaluées.

Intervenants: formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant: 18NDGS6062

Titre: Enseigner à l'hôpital.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates:

- du lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019;
- et du lundi 3 au vendredi 7 juin 2019 (du lundi à 10 h au vendredi à 12 h).

Lieu du stage : INSHEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes.

Public concerné : Enseignants du premier ou du second degré.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Objectifs de formation :

- connaître les missions de l'enseignant à l'hôpital ;
- savoir identifier et répondre aux besoins éducatifs des élèves hospitalisés en raison d'une maladie somatique invalidante ;
- connaître les différents modes d'exercice à l'hôpital : travail avec un petit groupe d'élèves de niveaux hétérogènes (de la maternelle au lycée), travail en individuel au chevet ;
- savoir travailler en partenariat au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

Contenus de formation :

- modalités d'hospitalisation selon les répercussions des troubles (séjours de courte ou de longue durée, séjours itératifs ; différentes structures hospitalières) ;
- présentation du site Tous à l'école ;
- cadre réglementaire de la scolarisation en milieu sanitaire ;
- coordination d'une unité d'enseignement ;
- aspects psychologiques liés aux maladies somatiques invalidantes et à l'hospitalisation chez les enfants et les adolescents :
- la confrontation à la mort pour l'élève et pour l'enseignant ;
- projets pédagogiques à l'hôpital;
- enseigner en situation duelle (notamment au chevet) ;
- enseigner une discipline à un groupe d'élèves multiniveaux (1er et 2ddegrés);
- accessibilité et didactiques à l'hôpital (français, mathématiques, arts plastiques, musique, histoire/géographie/éducation morale et civique) ;
- les liens hôpital/Sapad (Service d'Assistance Pédagogiques à Domicile)/école ordinaire ;
- ressources numériques ;
- analyses de pratiques professionnelles.

Intervenants: Formateurs de l'INSHEA, enseignants à l'hôpital, psychologue scolaire.

Identifiant: 18NDGS6063

Titre: Apprendre à apprendre.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée: 50 heures (2 x 25 heures).

Dates:

- du lundi 3 décembre (9 h) au vendredi 7 décembre 2018 (16 h);
- et du lundi 18 mars 2019 (9 h) au vendredi 22 mars 2019 (16 h).

Lieu du stage: INS HEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé: Enseignants (spécialisés), conseillers pédagogiques, IEN (ASH), etc.

Objectifs de formation :

- s'approprier la thématique « apprendre à apprendre » désormais inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, faisant partie des recommandations du Parlement européen et des axes de travail prioritaires du nouveau Conseil scientifique de l'Éducation nationale.

Contenus pédagogiques proposés :

- fondamentaux sur la métacognition et l'autorégulation ;
- clarté cognitive, sens des apprentissages;
- retour sur les pratiques approcheinternale.

Intervenants: INSHEA et intervenants extérieurs.

Thème: Grande difficulté scolaire

Identifiant: 18NDGS6064

Titre: Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée: 52 heures.

Date:

- les 15 et 16 octobre 2018 ;
- les 5, 6 et 27 novembre 2018 ;
- les 3,4 et 10 décembre 2018.

Lieu du stage: Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux - 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé: Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir les connaissances touchant :

- la grande difficulté scolaire et les réponses pédagogiques adaptées qui permettent de la prévenir ou de la réduire :
- les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation ;

Ce module a comme objectif la transférabilité des apports de spécificité auprès de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers en difficultés graves et persistantes.

Contenus pédagogiques proposés :

- approfondir la connaissance des obstacles didactiques ;
- comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire au regard du développement de l'enfant /de l'adolescent :
- identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins de l'enfant/de l'adolescent ;
- coopération.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant: 18NDGS6065

Titre: Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire - approches didactiques et pédagogiques.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée: 52 heures.

Dates:

- les 4,5,11 et 12 février 2019 ;
- les 4, 25 et 26 mars 2019;
- le 1^{er} avril 2019.

Lieu du stage: Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux - 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation :

- l'enseignant spécialisé est un expert de la didactique des disciplines. Ayant identifié les difficultés particulières des élèves auxquels il enseigne, il favorise la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en adaptant les pratiques et les situations sans renoncer aux principes visant à les doter d'une culture commune :
- ce module permettra d'approfondir de manière transversale les liens entre les difficultés de langage et des troubles dans l'appropriation des mathématiques et de la logique.

Contenus pédagogiques proposés :

- approfondir les connaissances touchant l'apprentissage initial et continué de la lecture et de l'écriture ;
- approfondir les connaissances touchant à la construction des concepts mathématiques et scientifiques :
- approfondir les connaissances touchant les méthodes et outils pour apprendre ;
- favoriser la formation de la personne et du citoyen.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant: 18NDGS6066

Titre: Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), en classe ordinaire dans le premier et le second degré.

Opérateur principal : Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1 - Espé de l'académie de Lyon.

Durée: 24 heures.

Dates: du lundi 11 mars 2019 (13 h 30) au vendredi 15 mars 2019 (12 h 00).

Lieu du stage : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou bien un autre lieu dans Lyon i*ntra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé: Enseignants spécialisés qui souhaitent accroitre leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés qui scolarisent des élèves porteurs de troubles autistiques dans leurs classes.

Objectifs de formation :

- apporter une ou des définitions et informer sur l'état actuel des recherches et des connaissances sur l'autisme et les troubles envahissants du développement ;
- présenter les textes en vigueur et leurs incidences dans les prises en charge ;
- informer sur des modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié : enseignants, AVS, parents dans le cadre d'un partenariat ;
- articuler l'action de l'enseignant avec tous les partenaires qui participent au projet personnalisé de scolarisation ;
- analyser les difficultés liées à ces pathologies et identifier leurs conséquences sur les apprentissages scolaires ;
- connaître les fonctions cognitives et identifier les particularités de la cognition de l'autisme ainsi que les besoins spécifiques de ces élèves ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées.

Contenus proposés :

- le cadre institutionnel : les modalités de scolarisation des élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement. Les UE-TSA, une politique académique matière de scolarisation des élèves porteurs de troubles envahissants dont l'autisme ;
- introduction : qu'est-ce que l'autisme ?
- état de la recherche sur l'autisme : une recherche action auprès d'élèves ;
- adaptation de l'environnement scolaire, stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation de l'UE maternelle avec place et missions de l'enseignant;
- le travail partenarial : analyse des difficultés des élèves et proposition des aides dans le respect de la

complémentarité de chacun, la démarche de projet au service de l'apprentissage en Ulis lycée professionnel :

- le développement des performances d'un élève TSA : quelle place pour les familles ?
- compensations et aides dans les situations pédagogiques ;
- stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des méthodes comportementales : TEACCH et ABA ;
- actions des AVS le travail coopératif AVS/enseignant lors de l'accompagnement d'un élève avec des troubles du spectre autistique : une première partie concerna le cadre général d'intervention des personnels d'accompagnements afin de questionner le concept d'autonomie souvent visé et la place de l'AVS, un second temps sera plus largement consacré à mettre en évidence des points de vigilance dans l'accompagnement des élèves avec des troubles du spectre autistique en lien avec les tâches de l'AVS définies dans le Gevasco.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant: 18NDGS6067

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique (TSA), en classe ordinaire dans le 1^{er} degré.

Opérateur principal: DIPE Formation Continue DSDEN 76.

Durée: 30 heures.

Dates: du lundi 1^{er} avril 2019 (9 h 30) au vendredi 5 avril 2019 (16 h), mercredi inclus.

Lieu du stage : CRAN Seine-Eure CHR du Rouvray - 76300 Sotteville-lès-Rouen

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé: Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non.

Objectifs de formation :

Ce stage vise la connaissance des élèves présentant des troubles du spectre autistique, des exemples de modalité de scolarisation (scolarisation en inclusion individuelle, inclusion des élèves d'une UEE), et des interventions de professionnels (enseignants spécialisés, psychologues, éducateurs spécialisés, de personnels de soins) illustreront les apports théoriques.

Contenus pédagogiques proposés :

- découvrir les dernières avancées dans le domaine des troubles du spectre autistique ;
- analyser des situations concrètes filmées ;
- des outils numériques au service des élèves TSA ;
- réfléchir et concevoir dans sa classe ;
- échanger sur les pratiques ;
- une prolongation possible avec un parcours magistère.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6068

Titre: Éducation inclusive: prise en compte des besoins des eleves (cycles 2 et 3).

Opérateurs principaux : Rectorat de l'académie de Lyon –Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon.

Durée: 24 heures.

Date: du lundi 8 avril 2019 (13h30) au vendredi 12 avril 2019 (12 heures).

Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé: Enseignants exerçant en cycle 2 et en cycle 3 des écoles élémentaires et collèges.

Objectifs de formation :

- connaitre les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation dans la logique de l'éducation inclusive;
- construire des gestes professionnels adaptés à la diversité des élèves pour mieux prendre en compte les besoins particuliers.

Contenus pédagogiques proposés :

- approche historique et institutionnelle permettant de comprendre la notion d'éducation inclusive ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- identifier les ressources et les partenariats sur lesquels prendre appui pour faciliter la construction d'une école inclusive ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources et partenaires à sa disposition.

Planning prévisionnel du module :

Une semaine successive lundi au vendredi : début le lundi, à 13 h 30, et fin le vendredi, à 15 h 30. Le 1^{er} jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs ESP, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6069

Titre: Éducation inclusive: prise en compte des besoins des eleves (cycle 4).

Opérateurs principaux : Rectorat de l'académie de Lyon –Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon

Durée: 24 heures.

Date: du lundi 13 mai 2019 (13 h 30) au vendredi 17 mai 2019 (12 h 00).

Lieu: Lieu: Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004

Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé: Professeurs de collège et lycée exerçant au collège au cycle 4, professeurs des écoles exerçant en collège (ULIS et Segpa), PLP exerçant en Segpa

Objectifs de formation :

- connaitre les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation dans la logique de l'éducation inclusive;
- construire des gestes professionnels adaptés à la diversité des élèves pour mieux prendre en compte les besoins particuliers.

Contenus pédagogiques proposés :

- approche historique et institutionnelle permettant de comprendre la notion d'éducation inclusive ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- identifier les ressources et les partenariats sur lesquels prendre appui pour faciliter la construction d'une école inclusive ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources et partenaires à sa disposition.

Planning prévisionnel du module :

Une semaine successive lundi au vendredi : début le lundi, à 13 h 30 et fin le vendredi, à 15 h 30. Le 1^{er} jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6070

Titre: Troubles neuro-développementaux du langage oral et écrit.

Opérateur principal : DSDEN.

Durée: 27 heures.

Dates: du lundi 26 novembre (9 h) au vendredi 30 novembre 2018 (16 h 30), mercredi matin inclus.

Lieu du stage : Collège

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé : Personnels de direction, CPE, conseillers pédagogiques de circonscription, enseignants du 1^{er} et du 2^d degré

Objectifs de formation :

Ce stage vise une meilleure connaissance des élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages afin de mieux repérer et accompagner ces élèves, à mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé efficace, à travailler avec les partenaires.

Contenus pédagogiques proposés :

- apport théorique et éclairage en lien avec les dernières avancées dans les neurosciences ;
- le Pap : Aménager, adapter, différencier : pourquoi, comment ? ;
- des outils numériques au service des aménagements et au service des élèves porteurs de TSLA;
- reconnaissance de handicap et travailler avec une AVS;
- travailler avec des partenaires : orthophoniste, ergothérapeute, SESSAD, etc.

Intervenants: Formateurs éducation nationale

Identifiant: 18NDGS6071

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1 - Espé de l'académie de Lyon.

Durée: 24 heures.

Dates: du lundi 18 mars 2019 (13 h 30) au vendredi 22 mars 2019 (12 h 00).

Lieu du stage : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou bien un autre Lieu dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes

Public visé: Enseignants spécialisés qui souhaitent accroitre leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences.

Objectifs de formation :

- comprendre les troubles spécifiques des apprentissages (dysphasie, dyslexie, dyspraxie) afin de mieux scolariser les élèves qui présentent ces troubles.

Contenus pédagogiques proposés :

- le fonctionnement cognitif : de la difficulté aux troubles, les fonctions instrumentales, les fonctions exécutives, l'attention, la mémoire ;
- les clés de l'apprentissage : identifier et surmonter les obstacles à chaque étape de lasituation d'apprentissage :
- les outils de suivi du parcours de l'élève : PPRE, PAP, PPS ;
- les outils numériques au service des élèves présentant des TSLA ;
- TSLA à l'oral et aménagements pédagogiques possibles ;
- TSLA à l'écrit et aménagements pédagogiques possibles ;
- rôles et missions des partenaires dans le soin et l'accompagnement de l'élève.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6072

Titre : Modalités de scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés comportementales.

Opérateur principal: Rectorat de l'Académie de Lyon – Espé/université Claude Bernard Lyon 1.

Durée: 24 heures.

Dates proposées: Du lundi 4 mars 2018 (13h30) au vendredi 8 mars 2018 (12h00)

Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou établissement scolaire dans Lyon i*ntra-muros*).

Nombre de participants : 30 stagiaires.

Public concerné : Enseignants des premiers et seconds degrés, conseillers principaux d'éducation, confrontés à la scolarisation des élèves présentant des comportements hautement perturbateurs.

Objectifs:

- appréhender l'historique de la scolarisation des enfants et adolescents porteurs de troubles du comportement et de la conduite ;
- informer et former sur l'état actuel des recherches et connaissances sur les troubles du comportement et de la conduite et leurs conséquences chez les enfants et adolescents en âge d'être scolarisés;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées ;
- connaître les différents parcours de scolarisation des élèves présentant des troubles du comportement et de la conduite. Repérer les partenaires qui participent à la prise en compte des besoins spécifiques de ces élèves.

Contenus de formation :

- les troubles du comportement et de la conduite chez l'enfant et l'adolescent : aspects cliniques et thérapeutiques, point sur les connaissances et les pratiques actuelles de prises en charge éducative et thérapeutique ;
- les différents parcours de scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et de la conduite ;
- l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées pour les élèves présentant un trouble du comportement ou de la conduite ;
- la gestion des situations de crise : violence, agressivité, les réponses adaptées ;
- le partenariat et le travail d'équipe, les ressources à mobiliser.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6073

Titre: le CPE (conseiller principal d'éducation), personne-ressource pour le collège inclusif.

Opérateur principal: DSDEN 76.

Durée: 27 heures.

Dates: du lundi 21 janvier 2019 (9 h 00) au vendredi 25 janvier 2019 (16 h 30), mercredi matin inclus.

Lieu du stage : Collège.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé: CPE.

Objectifs de formation :

Ce stage vise une meilleure connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers, les accompagnements possibles dans le cadre législatif. Une réflexion sera portée sur les exigences de vie scolaire pouvant être attendues pour un élève en situation de handicap ou ayant des troubles neuro-développementaux.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaître la législation pour une École inclusive (loi de 2005, circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016, les différents projets : PAP, PPRE, PPS, POAO, etc.) ;
- éclairage théorique sur différents besoins éducatifs particuliers (TSLA, autisme, déficience, etc.)
 et les aménagements;
- travailler avec des AESH;
- vie scolaire : punitions, sanctions pour un élève en situation de handicap ; ULIS et rôle du CPE, etc.

Intervenants: Formateurs éducation nationale.

Identifiant: 18NDGS6074

Titre : Le conseiller principal d'éducation (CPE) « personne ressource » du collège inclusif.

Opérateurs principaux : Rectorat de l'académie de Lyon –Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon

Durée: 24 heures.

Dates proposées: Lundi 1 avril 2018 (13 h 30) au vendredi 5 avril 2018 (12 h 00).

Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou établisement scolaire dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé: CPE.

Objectifs de formation :

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation ;
- construire des gestes professionnels du conseiller principal d'éducation comme personne ressource dans un collège inclusif.

Contenus pédagogiques proposés :

- identifier les besoins (connaissance des troubles et de leurs conséquences dans l'établissement et dans la classe) ;
- l'historique de l'école inclusive, le cadre institutionnel actuel et les différents partenaires ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources à sa disposition.

Planning prévisionnel du module :

Lundi à 13 h 30 et au vendredi à 16 h 00.

Le 1^{er} jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs

Identifiant: 18NDGS6075

Titre : La professionnalisation des enseignants référents.

Opérateur principal: DIPE Formation Continue DSDEN 76.

Durée: 30 heures.

Dates: du lundi 19 novembre 2018 (9 h 30) au vendredi 23 novembre 2018 (16 h), mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN, 5 place des faïenciers - 76100 Rouen.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non

Objectifs de formation :

 aborder les différents aspects du métier d'enseignant référent à travers, des apports théoriques, des travaux pratiques et travaux de groupe, des échanges de pratiques sur les modalités de fonctionnement.

Contenus pédagogiques proposés :

- réfléchir sur l'éthique des ERH au sein de la politique d'école inclusive ;
- des outils numériques au service des ERH ;
- organisation du temps de travail ;
- le cadre juridique et droit des familles ;
- échanger sur les pratiques ;
- la gestion des réunions et des conflits.

Intervenants: Formateurs éducation nationale.

Identifiant: 18NDGS6076

Titre: Devenir secrétaire CDOEA (commission départementale d'orientation des enseignements adaptés).

Opérateur principal: DSDEN 76.

Durée: 27 heures.

Dates: du lundi 12 novembre 2018 (9 h) au vendredi 16 novembre 2018 (12 h), mercredi inclus.

Lieu du stage : Collège avec Segpa.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20.

Public visé: Enseignants spécialisé prenant un poste de secrétaire CDOEA.

Objectifs de formation :

Ce stage vise à aider et accompagner les enseignants spécialisés prenant un poste de secrétaire CDOEA :

- connaître la législation, travailler avec des partenaires, connaître les techniques de gestion de groupe, utiliser l'outil informatique, etc.

Contenus pédagogiques proposés :

- réglementation en vigueur ;
- positionnement professionnel;
- travailler avec des partenaires sociaux, sanitaires, familles, etc ;
- pouvoir se positionner en tant que personne-ressources.

Intervenants: Formateurs éducation nationale.

Identifiant: 18NDGS6077

Titre : La scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés - Quelles modalités de scolarisation pour les EANA, élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Opérateur principal : DIPE Formation continue DSDEN Rouen.

Durée: 30 heures.

Dates: du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 1er février 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN, 5 place des Faïenciers - 76037 Rouen Cedex

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé: Enseignants d'UPE2A, professeurs des écoles.

Objectifs de formation :

Présentation:

- 1. du cadre institutionnel éducation nationale ;
- 2. du cadre légal (statuts des enfants);
- 3. de recherches universitaires récentes sur la question des EANA (plurilinguisme, FLS, etc.);
- 4. de pistes pédagogiques pour la mise en œuvre dans la classe et au sein de l'école (différenciations, adaptations, projets, etc.);
- 5. d'un outil élaboré par le département pour scolariser ces élèves à besoins éducatifs particuliers (EANA) ;
- de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire.

Contenus pédagogiques proposés (10 modules de formation en présentiel de 3 heures):

- apprendre une langue en situation ;
- apprendre le français au travers d'album de littérature de jeunesse ;

- l'entrée dans l'écrit pour les Efiv ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les statuts des EANA : Maître Madeline ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadrage institutionnel, les outils clés en main du 76 ;
- l'observation dans une UPE2A.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6078

Titre : La scolarisation en milieu carcéral - Quelles modalités de scolarisation pour des apprenants détenus, élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Opérateur principal : DIPE Formation continue DSDEN 76 + UPR Grand-Ouest .

Durée: 5 jours (soit 30 heures).

Dates: du lundi 10 au vendredi 14 décembre 2018, mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN de Rouen, 5 place des Faïenciers - 76037 Rouen Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé : Enseignants exerçant en milieu carcéral ou s'y destinant .

Objectifs de formation :

Présentation

- 1. du cadre institutionnel éducation nationale ;
- 2. du cadre légal (convention, statuts des mineurs);
- 3. du cadre partenarial (Administration pénitentiaire, PJJ, etc.);
- 4. d'un projet d'unité d'enseignement en milieu carcéral :
- 5. de pistes pédagogiques pour la mise en œuvre dans la classe et au sein de l'établissement pénitentiaire (différenciations, adaptations, projets, etc.);
- 6. de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire et de gestes professionnels adaptés au contexte professionnel.

Contenus pédagogiques proposés :

- la pédagogie de projet en milieu carcéral ;
- l'enseignement auprès de mineurs en difficulté de comportement ;
- l'enseignement auprès de majeurs illettrés ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadrage institutionnel, les outils des enseignants spécialisés.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6079

Titre: Les outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Opérateur principal : Rectorat de l'académie de Lyon - Espé de l'académie de Lyon.

Durée: 54 heures.

Dates: du 25 mars 2019 au 29 mars 2019.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Lyon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé: Enseignants du premier et second degré titulaires du Capa-SH, du 2CA-SH ou Cappei

Objectifs de formation :

Par leur grande adaptabilité et la diversité de leurs champs d'application, les outils numériques peuvent apporter une réponse intéressante aux obstacles à la scolarité rencontrés par beaucoup d'élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- permettre aux enseignants de mettre en œuvre des adaptations pédagogiques et techniques pour répondre aux besoins particuliers des jeunes à besoins éducatifs particuliers engagés dans l'apprentissage des mathématiques et du français;
- apporter une réflexion sur la place des ressources numériques comme outils d'apprentissages et de compensation.

Intervenants: Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant: 18NDGS6080

Titre : Module d'approfondissement du Cappei - Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école.

Opérateur principal: DIPE DSDEN 76 - DIPER DSDEN 27.

Durée: 50 heures.

Dates:

- du 14 au 18 janvier 2019, mercredi inclus ;
- et du 13 au 17 mai 2019- mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN 76, 5 place des Faïenciers - 76000 Rouen

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non.

Objectifs de formation :

- analyser et comprendre la complexité des situations risquant de faire obstacle à la réussite du parcours de formation des élèves ;
- comprendre les conséquences des difficultés identifiées sur les apprentissages et sur la vie scolaire des élèves concernés ;

- construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins;
- développer des compétences dans l'analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves présentant ces difficultés;
- contribuer à la prévention des difficultés d'adaptation à l'école, à la personnalisation des parcours dans divers contextes (dispositifs d'aide à la scolarisation en classe ordinaire);
- identifier les partenaires et créer les conditions du partenariat (notamment avec les parents), le faire vivre et de l'évaluer.

Contenus pédagogiques proposés :

Ce module permet d'approfondir les connaissances touchant la grande difficulté de compréhension des attentes de l'école et les réponses pédagogiques qui permettent de la prévenir ou de la réduire. La question de la généralisation et du transfert des compétences et connaissances acquises sera également abordée :

- analyser des situations concrètes filmées ;
- des outils numériques au service des élèves rencontrant des difficultés de compréhension des attentes de l'école;
- réfléchir et concevoir dans sa classe :
- échanger sur les pratiques ;
- une prolongation possible avec un parcours magistère.



Annexe 2 : Liste récapitulative des candidats aux modules de formation d'initiative nationale – année scolaire 2018-2019

ACADÉMIE

La	demande doit être signalée comme prioritaire par les titulaires du Cappei en complément de leur formation (dans les conditions prévues, etc.)
Si	plusieurs vœux sont formulés et que les effectifs le permettent, faut-il retenir tous les vœux ?
	Oui, plusieurs modules de formation peuvent être retenus pour la même personne.
	Non, un seul module de formation doit être retenu par personne.

	Date de	_	(Coordonné	es des personne	els	Lie	u d'ex	ercice		Choix d	es modu	les de form	nation	
Département validation par la commission paritaire	Demande prioritaire ou normale *	Nom	Prénom	Adresse messagerie	Statut	Poste	UAI	Adresse	Vœu 1	Intitulé vœu 1	Vœu 2	Intitulé vœu 2	Vœu 3	Intitulé vœu 3	



Personnels

Appel à candidatures

Postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEFE, MIf et Aflec) ouverts aux personnels titulaires du MEN et du MESRI

NOR: MENC1814246N

note de service n° 2018-069 du 18-6-2018 MEN – MESRI - DREIC - DGESIP- DGRI - DGRH

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur ; aux directrices et directeurs d'établissement de recherche ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

I - Présentation générale

L'efficacité de la présence française dans le monde dans les domaines de la coopération éducative, de l'enseignement supérieur, scientifique et technique et de la recherche, repose pour une grande part sur la qualité et les compétences des agents recrutés chaque année dans le réseau extérieur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Dans le cadre de la diplomatie globale mise en œuvre par le MEAE, ces personnels ont la charge de l'importante mission de rayonnement, de diffusion et d'exportation de nos savoir-faire. Le MEN et le MESRI, qui fournissent le plus grand contingent de personnels en fonction dans ce réseau, prennent ainsi une part prépondérante dans la diplomatie d'influence française et participent activement à la réalisation des objectifs de la politique internationale de la France dans son domaine d'action.

Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans la volonté du MEN et du MESRI d'encourager la mobilité de ses personnels et la valorisation de leurs parcours professionnels mises en œuvre depuis la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

À cet égard, le site ministériel de recueil et de traitement des candidatures Afet (https://www.afet.education.gouv.fr) a été entièrement refondé en 2017. Il permet dorénavant de prendre en compte les candidatures spontanées des personnels des deux ministères qui souhaiteraient mettre leurs compétences au service de l'action internationale de la France, les candidatures pour des missions de courtes et de moyennes durées, celles destinées aux postes du réseau du MEAE ainsi que l'aide apportée aux candidats en fin de mission de détachement auprès du MEAE. Cette note de service concerne à ce stade le recueil et le traitement des candidatures aux postes à pourvoir dans le réseau culturel, linguistique, éducatif, scientifique, technique et de recherche du MEAE; le site Afet du MEN et du MESRI présente les autres possibilités de candidatures évoquées ci-dessus.

1.1 Postes à pourvoir dans le réseau culturel, linguistique, éducatif, scientifique, technique et de recherche du MEAE

Le présent appel à candidatures concerne les postes à pourvoir, sauf exceptions, au 1er septembre 2019. Il vise à la fois les postes dans un service ou un établissement relevant du MEAE et les postes en Alliance Française. La publication des postes à pourvoir est exclusivement effectuée par le MEAE sur son site Internet (https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext/). Cette année, la première liste de postes (dite « transparence 1 ») est mise en ligne dès la mi-juin ; elle sera ouverte jusqu'à mi-août 2018.

Ces postes ne font pas l'objet d'une publication au BOEN et au BOESR du MEN et du MESRI. Les candidats sont donc invités à consulter régulièrement le site du MEAE et à respecter les calendriers fixés. Les postes publiés sur le site du MEAE sont majoritairement accompagnés de fiches détaillant les fonctions à occuper pour le poste concerné. Afin de guider les postulants dans leurs choix de postes et de fonctions, le MEN et le MESRI ont fait par ailleurs figurer sur leur site une description précise des différentes fonctions exercées dans le réseau du MEAE : https://www.afet.education.gouv.fr/afet/modedemploi/fichemetier.



Il est à noter qu'à partir du mois de septembre, et jusqu'en juin 2019, un certain nombre de postes, publiés au fil de l'eau viendront compléter la liste initiale. Le premier appel à candidatures pourra ainsi être assorti de plusieurs publications de postes complémentaires sur le site du MEAE.

De même, une liste de postes complémentaires pourrait être publiée sur le site Afet du MEN et du MESRI.

1.2 Personnels concernés et conditions requises pour être candidat

Les postes sont ouverts à l'ensemble des personnels titulaires du MEN et du MESRI, en activité dans ces ministères, en disponibilité, en congé parental ou en détachement auprès d'une autre institution ou d'un autre ministère, quels que soient leur corps et leurs grades, ainsi qu'aux agents titulaires de tous les établissements publics sous tutelle du MEN et du MESRI.

Les fonctionnaires du MEN et du MESRI recrutés par la voie de l'École nationale d'administration sont tenus de s'informer, auprès de leur administration de rattachement, des conditions de recevabilité de leur candidature aux emplois offerts.

Par ailleurs, les candidats doivent satisfaire aux deux critères suivants :

- justifier au minimum de 2 années de service effectif en qualité de titulaire dans son dernier corps de titularisation ;
- ne pas avoir passé plus de sept années à l'étranger, à quelque titre que ce soit, au cours des dix années qui précèdent la présente candidature.

Les candidats porteront une attention toute particulière à l'adéquation de leur profil et parcours professionnels au descriptif des fonctions et des missions du poste, au respect des exigences spécifiées et aux prérequis nécessaires (compétences linguistiques obligatoires pour exercer en pays non francophones, expériences professionnelles, et connaissances spécifiques : gestion de personnels, gestion financière, encadrement, formation de personnels, numérique, etc.).

En raison du caractère important de l'aptitude linguistique, les candidats peuvent être soumis à des tests de contrôle de leur niveau en langue étrangère lors des éventuels entretiens de pré-recrutement.

Enfin, il est demandé que le candidat informe son supérieur hiérarchique de son acte de candidature pour un poste à l'étranger.

II - Calendrier pour 2018-2019

Le calendrier de la campagne de recrutement du MEN et du MESRI est celui fixé par le MEAE.

1/ Ouverture des emplois à pourvoir au titre de la transparence 2018-2019 sur

https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext/ de mi-juin à mi-août 2018 date limite de formulation des vœux sur le site du MEAE. Candidature sur le site Afet du MEN et du MESRI (https://www.Afet.education.gouv.fr) du 22 juin au 26 août 2018.

2/ Septembre - mi-novembre 2018 : étude des candidatures par les services concernés du MEN et du MESRI (*cf.* infra) et transmission des classements préférentiels au MEAE.

3/ Décembre 2018 - mai 2019 : tenue des commissions de sélection interministérielles (9 commissions en 2017-2018)

III - Procédure administrative : constitution et transmission du dossier de candidature

La nécessité de renforcer la présence française dans le monde ainsi que la part prépondérante des personnels du MEN et du MESRI (55 % des postes de coopération éducative, universitaire, scientifique et de recherche proposés en 2017-2018 ont été pourvus cette année par des agents des deux ministères, très largement devant les autres viviers ministériels et contractuels) pour mener ces politiques, ont conduit depuis 1999 le MEN-MESRI et le MEAE à mettre en œuvre une politique concertée de recueil et de traitement des candidatures, de sélection et de recrutement des personnels du MEN et MESRI candidats à un poste dans les services ou les établissements relevant des ambassades.

Les dossiers sont ainsi tous étudiés, en amont des commissions de sélection interministérielles, par les services du MEN et du MESRI : délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dreic) ; délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI), service commun de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip) ; direction générale des ressources humaines (DGRH).

Pour que leurs dossiers soient recevables, étudiés par les services du ministère et proposés en commission



interministérielle de recrutement, les candidats devront *impérativement* respecter la procédure décrite cidessous.

3.1 Dépôt du CV et des vœux sur le site Afet du MEN et du MESRI

Le site Afet du MEN et du MESRI ayant été refondé, la base de données et les CV des années antérieures à 2017 ne sont plus informatiquement formatés pour pouvoir être étudiés par les services concernés de nos ministères.

La première étape de la candidature sera impérativement de procéder au dépôt d'un nouveau CV sur le site Afet (https://www.Afet.education.gouv.fr) dès le 22 juin 2018. En même temps que le dépôt du CV, le candidat pourra émettre ses vœux de poste ; ces derniers seront modifiables jusqu'au 26 août 2018.

Il n'y a pas d'envoi à effectuer. Le CV et les vœux du candidat peuvent être modifiés jusqu'au téléchargement automatique des candidatures après la clôture de l'appel à candidatures.

La connaissance des candidatures de tous ses agents permet ainsi aux services du MEN et du MESRI d'étudier toutes les candidatures de l'ensemble des postes à pourvoir dans le réseau extérieur du MEAE et de vérifier l'adéquation des profils professionnels et des parcours personnels aux profils des postes sur lesquels ils candidatent. Par ailleurs, elle offre aux représentants du ministère la possibilité d'argumenter la qualité de ses candidats auprès du MEAE, et de soutenir ses agents en amont comme lors des commissions interministérielles de sélection que ce ministère organise. Enfin cette procédure offre la possibilité au MEN et au MESRI de constituer un vivier d'experts et de candidats à la coopération internationale de la France.

Afin d'améliorer la qualité de l'étude des dossiers et de mieux apprécier l'adéquation des candidatures avec les profils des postes, les dernières modifications apportées en 2017 (corps, grades, expériences en coopération éducative internationale, fonctions actuelles et antérieures, langues, numérique, gestion financière et de personnels, etc.) permettent une analyse très fine des candidatures.

Il est important de noter que :

- le candidat a par ailleurs la faculté, tout au long de l'année (même en dehors des appels à candidatures), de modifier si nécessaire son CV qui devra être rempli de la manière la plus rigoureuse possible en vue de la participation à une transparence ultérieure ;
- le candidat peut formuler jusqu'à 4 vœux par publication d'appel à candidatures. Il pourra apporter toute modification ou suppression à ses vœux pendant la durée de chacune de ces publications ;
- la rubrique « motivation » permet au candidat d'argumenter et de préciser les raisons pour lesquelles il estime que sa candidature est particulièrement adaptée au profil du poste à pourvoir. Cette partie personnalisée est essentielle dans l'étude des vœux ; elle met en valeur les points saillants des candidatures, la parfaite appréciation par le candidat de la mission et des fonctions à exercer et l'adéquation entre le profil du candidat et celui du poste proposé. À l'issue de la clôture de l'appel à candidatures, les candidats recevront, dans le courant de la première semaine de septembre, à leur adresse électronique, un accusé de réception qui permettra d'attester la candidature et les vœux émis.

3.2 Saisie en ligne des candidatures sur le site du MEAE

Parallèlement, afin de permettre au MEAE de prendre connaissance des candidatures de nos personnels en temps réel, tous les candidats du MEN et du MESRI, quels que soient leurs corps, grades et positions administratives et statutaires **déposeront leur dossier de candidature sur le site du MEAE**: https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext/.

Lors de la première candidature de la campagne 2018-2019, sans attendre la clôture du premier appel à candidature du 26 août 2018, dès que le dossier aura été saisi en ligne sur le site du MEAE et que le candidat se sera assuré du bon choix de ses vœux, et ensuite à chaque nouvelle publication de postes complémentaires, les candidats aux postes à profils scientifiques, universitaires, technologiques et de recherche enverront, par retour de courriel, à la délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI)

(mobiliteetranger.meiries@recherche.gouv.fr), le dossier « export » que le MEAE transmet en pièce attachée au format pdf lors de l'envoi de l'accusé de réception électronique.

Cette procédure administrative est une **obligation** qui conditionne la prise en compte des candidatures. **Le respect** scrupuleux de l'ensemble de la procédure exposée dans cette circulaire détermine la recevabilité du dossier de candidature, tant par le MEN et le MESRI que par le MEAE.

IV - Transmission des avis sur les candidatures au MEAE

Les évaluations des dossiers donnent lieu à des réunions de concertation entre les services concernés (Dreic, DAEI



(DGRI/Dgesip), DGRH) afin d'établir des listes communes de candidats à retenir en priorité par le MEAE. Ces listes sont établies suffisamment en amont des commissions interministérielles présidées par le MEAE afin que celui-ci puisse établir dans les meilleures conditions ses propositions finales étudiées en commissions de sélection interministérielles. Les candidats qui par ailleurs seront convoqués en entretien par le MEAE en feront part aux services concernés du MEN et du MESRI afin de préparer au mieux le soutien de leur candidature lors des commissions.

Pour les personnels de l'enseignement scolaire, la DGRH pourra être amenée à demander au candidat de recueillir l'avis de son supérieur hiérarchique. Dans le cadre du suivi des personnels de l'encadrement supérieur, et en particulier pour les administrateurs civils et les personnels en poste sur des emplois d' IA-Dasen et d' IA-Dasen adjoints, ces avis seront établis en lien avec la Mission de la politique de l'encadrement supérieur.

V - Modalités d'examen et d'évaluation des candidatures effectuées par le MEN et MESRI

Les structures administratives concernées - Dreic, DAEI en lien avec la DGRI et la Dgesip, DGRH -étudient les dossiers déposés par les agents. Les candidatures peuvent donner lieu à des entretiens individuels, en présentiel ou à distance, en langue étrangère si nécessaire.

Parallèlement, le MEAE procède à l'étude de toutes les candidatures (MEN et MESRI et hors MEN et MESRI), puis à des entretiens individuels des candidats dont les profils retiennent son attention.

Pour déterminer les candidats qui seront définitivement retenus, des commissions de sélection interministérielles présidées par le MEAE et auxquelles le MEN et le MESRI sont invités à participer comme membres, se tiennent à partir de la fin de l'année en cours. Les dates des commissions par catégories d'emplois figurent sur le site du MEN et du MESRI (https://www.Afet.education.gouv.fr/Afet/modedemploi/datesCommission) dès que le MEAE les leur communique. Les candidats sélectionnés à l'issue des commissions sont alors proposés par le MEAE aux postes diplomatiques concernés. L'avis du poste diplomatique conditionne la décision finale.

À ce stade, **seul le MEAE est habilité à fournir des informations sur les candidatures**, le MEN et le MESRI au même titre que les autres participants aux commissions étant soumis à un devoir de réserve impératif.

Il convient de noter que seuls les personnels retenus à l'issue des commissions sont avisés individuellement par le MEAE de leur proposition d'affectation.

Après accord du poste diplomatique et acceptation du poste par le candidat, le MEAE transmet au candidat le dossier de demande de détachement à faire parvenir **dans les meilleurs délais** soit à la DGRH du MEN et du MESRI, soit à l'établissement de rattachement (organisme de recherche, université, etc.).

Il est rappelé que **le recrutement n'est effectif qu'après accord formel de détachement**. En effet, le détachement n'est pas de droit et reste soumis aux nécessités de fonctionnement du service.

Pour les personnels de l'enseignement scolaire, la DGRH sollicite l'avis des autorités académiques concernées avant de prononcer le détachement ou le refus de détachement. Aucun départ en poste ne peut avoir lieu sans accord formel de détachement de la DGRH du MEN et du MESRI.

VI - Catégories de postes proposés au recrutement

Le réseau éducatif, culturel, scientifique et de coopération du MEAE est en 2018, composé de 131 services de coopération et d'action culturelle, 8 services scientifiques, 98 Instituts Français, 363 Alliances françaises conventionnées, 85 antennes locales de l'Agence française de développement (AFD), 255 espaces Campus France et 26 instituts français de recherche à l'étranger (Ifre).

Les postes et les fonctions et missions qu'ils recouvrent sont très précisément décrits sur le site du MEN et MESRI : https://www.Afet.education.gouv.fr/Afet/modedemploi/fichemetier

VII - Réintégration

7.1 Préparation à la réintégration

L'attention des agents détachés est attirée sur la nécessité de s'informer des démarches à entreprendre pour leur réintégration, du calendrier des opérations de mouvement de leur corps et des conditions d'inscription aux concours et aux listes d'aptitude.

Par mesure de précaution, tous les agents en fin de contrat dans le réseau culturel du MEAE et qui candidatent à



nouveau dans ce réseau devront impérativement demander leur réintégration, en mentionnant leur participation aux opérations de mouvement dans le réseau MEAE en vue d'une nouvelle affectation à l'étranger.

7.2 Action européenne et internationale en France

Par ailleurs, les personnels qui, à l'issue de leur détachement souhaiteraient être candidats à des fonctions de coopération éducative internationale au sein du ministère ou dans des institutions dédiées en tout ou partie à l'action européenne et internationale, pourront prendre contact avec le département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire de la Dreic (dreic.postes-etranger@education.gouv.fr) qui recense en particulier les possibilités d'emplois potentiellement disponibles chaque année.

VIII - Vos contacts à l'administration centrale du MEN et du MESRI

En cas de besoin, vos contacts au sein du ministère sont les suivants :

8.1 À la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération

Le département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire :

- adresse électronique : dreic.postes-etranger@education.gouv.fr ;
- adresse postale : MEN/MESRI, délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP.

8.2 À la direction générale de la recherche et de l'innovation et à la direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

La délégation aux affaires européennes et internationales :

- adresse électronique : mobiliteetranger.meiries@recherche.gouv.fr

8.3 À la direction générale des ressources humaines

La mission de la formation, des parcours professionnels et de la mobilité internationale :

- adresse électronique : mobiliteetranger.dgrh@education.gouv.fr

Je vous remercie de veiller à la plus large diffusion de cette note de service auprès des chefs de services, des responsables des relations internationales, des corps d'inspection, des chefs d'établissement et des directeurs d'école.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,

La secrétaire générale,

Marie-Anne Lévêque



Mouvement du personnel

Nomination

Médiateur académique

NOR: MENB1800154A arrêté du 31-5-2018 MEN - MESRI - Médiatrice

Vu Code de l'éducation, notamment ses articles L. 23-10-1 et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ; arrêté du 3-11-2017 ; sur proposition de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Article 1 - Yves Zarka est nommé médiateur académique de l'académie de Créteil à compter du 1er septembre 2018.

Article 2 - La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation.

Fait le 31 mai 2018

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation, Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation, La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Catherine Becchetti-Bizot



Mouvement du personnel

Nomination

Directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de la Guyane au sein de l'université de la Guyane

NOR : ESRS1800094A arrêté du 14-6-2018

MESRI - MEN - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 14 juin 2018, Sonia Francius, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale, est nommée en qualité de directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de la Guyane au sein de l'université de la Guyane, pour une période de cinq ans.



Informations générales

Vacance de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie

NOR: MENH1800156V

avis

MEN - DGRH B2-2

La vacance de poste suivante concerne un poste à profil particulier d'enseignants du second degré à pourvoir en Nouvelle-Calédonie à compter du 1er septembre 2018.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées in fine.

Un poste de professeur agrégé de mathématiques afin d'assurer un enseignement en classe préparatoire aux grandes écoles.

Le poste concernera les classes de PTSI : Lycée Jules Garnier à Nouméa (9830003L).

Modalités de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures revêtus de l'avis du chef d'établissement accompagnés d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, des deux derniers rapports d'inspection et des trois dernières notices de notation administratives, devront obligatoirement être transmis au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie (1 avenue des Frères Carcopino BP G4 - 98848 Nouméa Cedex) avant le 7 juillet 2018.

Cet envoi devra être également transmis par courriel à l'adresse suivante : ce.dp@ac-noumea.nc en précisant en objet : « MOUVEMENT SPÉCIFIQUE - NOM PRÉNOM - DISCIPLINE ».

Annexe

Dossier candidature



République française

Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement superieur, de la Recherche et de l'Innovation

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau des affectations et des mutations des personnels du second degré
Bureau DGRH B2-2
72 rue Regnault – 75243 Paris Cedex 13

Demande de poste à profil particulier en Nouvelle-Caledonie À compter du 1^{er} septembre 2018

	Situation administrative						
Grade		Discipline			Fonctions exercées		
			Affectation actuelle				
Date	Établissem	ent	Commune	Dépa	artement ou pays	Classe enseignée	

Situation de famille						
Vous						
Nom de naissance	Prénom(s)	Nom marital				
Date de naissance	Lieu		Photo			
Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Separé(e) - Concubinage - Pacsé(e) (1)						



	Votre conjoint ou concubin							
Nom de naissance	Prénom(s)	Nom marital						
Date de naissance	Lieu							
Date de Haissance	Licu							
1								
Date du mariage								
Profession								
Discipline (si enseignant)								
Enfants et pe	ersonnes à charge qui accompagner	ront ou suivront le candidat						

Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau scolaire enfants

	Adresse principale
Adresse :	
Code postal :	Ville:
-	
Pays (si résidence à l'étranger) :	
Téléphone :	
Fax:	E-mail:

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

[©] Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr



États des services

en qualité de titulaire de l'éducation nationale

Corps/grade	Fonctions	Classes enseignées	Établissements commune, département	Pé	riodes
				du	au





Vœux

(classés par ordre de préférence)

Ordre du vœu	Intitulé du vœu (code et établissement)	Spécialité demandée (BTS, chef de travaux ou autres, etc.)



Observations éventuelles de la candidate ou du candidat

	Fait à		, le
	\$	Signature :	
·			
Avie du chaf d'átablissama	nt ou de service sur l	a valour pr	ofessionnelle et la maniere de servir
Avis du chei d'etablissemen	de la candidate	ou du cand	lidat
	À	lo.	
,	A	·	
		Le Chet d'é (ou de serv	établissement, vice)